

La construction du pont sur le Saint-Laurent

LES TRAVAUX DEBUTERONT EN FEVRIER

Des élections provinciales en 1964?

Le bill 60 domine la législation de la session

Par Paul-Emile PLOUFFE

La troisième session de la XXVIIe Législature du Québec s'ouvrira mardi prochain, dans la vieille capitale. La création d'un ministère de l'Éducation domine la législation que le gouvernement entend soumettre à l'approbation des chambres. Mais elle ne diminue pas l'importance d'autres mesures destinées à adapter aux temps actuels les prescriptions législatives régissant l'activité dans différents domaines.

La prochaine session sera longue et ardue, s'accorde à dire les observateurs. Il ne sera question d'aucun autre ajournement que celui de Pâques qui coïnciderait avec la reprise de la conférence fédérale-provinciale. La prorogation n'aurait lieu qu'au mois d'août.

Il est de commune renommée que le gouvernement de l'hon. Jean Lesage dévoilera un programme législatif imposant dans le discours du trône qui sera lu, mardi, par l'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province, pour marquer l'ouverture de la session. On connaît déjà de façon certaine la nature de plusieurs projets de loi qui seront déposés devant les chambres. D'aucuns auraient même pu être présentés pendant la dernière session mais ne le furent pas parce que juillet venu, on était à bout de souffle et on décida de hâter le travail pour profiter un peu de la saison estivale.

Une autre élection?

La prochaine session nous réserve des débats enlevés. Selon certains, elle pourrait renfermer des moments plus palpitants, beaucoup plus dramatiques que ceux fournis par les coups parfois trop bas qu'on tente de se porter dans les échanges verbaux.

Ainsi, il flotte dans l'air certaines rumeurs que le gouvernement pourrait profiter d'une situation tendue découlant de l'examen de la législation pour déclencher une nouvelle élection générale. L'Union nationale, le parti d'opposition, chercherait elle-même à provoquer la tenue d'une élection en faisant bloquer au Conseil législatif, ou elle est en majorité une loi aussi importante que celle, par exemple, du ministère de l'Éducation.

Conservateurs-UN

Les membres de l'Union nationale misent beaucoup sur la réorganisation — qui se poursuit toujours — de leur parti. Ils promettent l'apparition au sein de leur parti, dès la prochaine élection, de personnages qui ont déjà atteint une certaine popularité dans la politique fédérale.

On semble sympathiser beaucoup plus entre conservateurs fédéraux et partisans de l'Union nationale. Celle-ci traiterait certains de ses candidats dans les rangs de la députation conservatrice à Ottawa et même dans l'un des deux groupes crédités qui tentent de tenir leur pavillon sur la colline parlementaire outaouaise.

Des noms...

On chuchote donc que M. Clément Vincent, l'actuel député de Nicolet-Yamaska aux Communes briguerait les suffrages pour l'Union nationale, dans le comté de Nicolet, lors des prochaines élections provinciales. Me Germain Caron étant malade, il se retirerait de la politique et appuierait comme son successeur dans Maskinongé, Me René Paul, un autre conservateur siégeant actuellement aux Communes.

La rumeur mentionne le nom de M. Jean-Louis Frenette, député créditiste (thompsoniste) du comté de Portneuf à Ottawa comme porte-étendard de l'UN dans le même arrondissement pour une lutte provinciale. Plus loin de nous, M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm aux Communes deviendrait candidat de l'Union nationale dans le comté de Montcalm. Quelques autres noms de conservateurs et de créditistes sont aussi mentionnés.

Une possibilité?

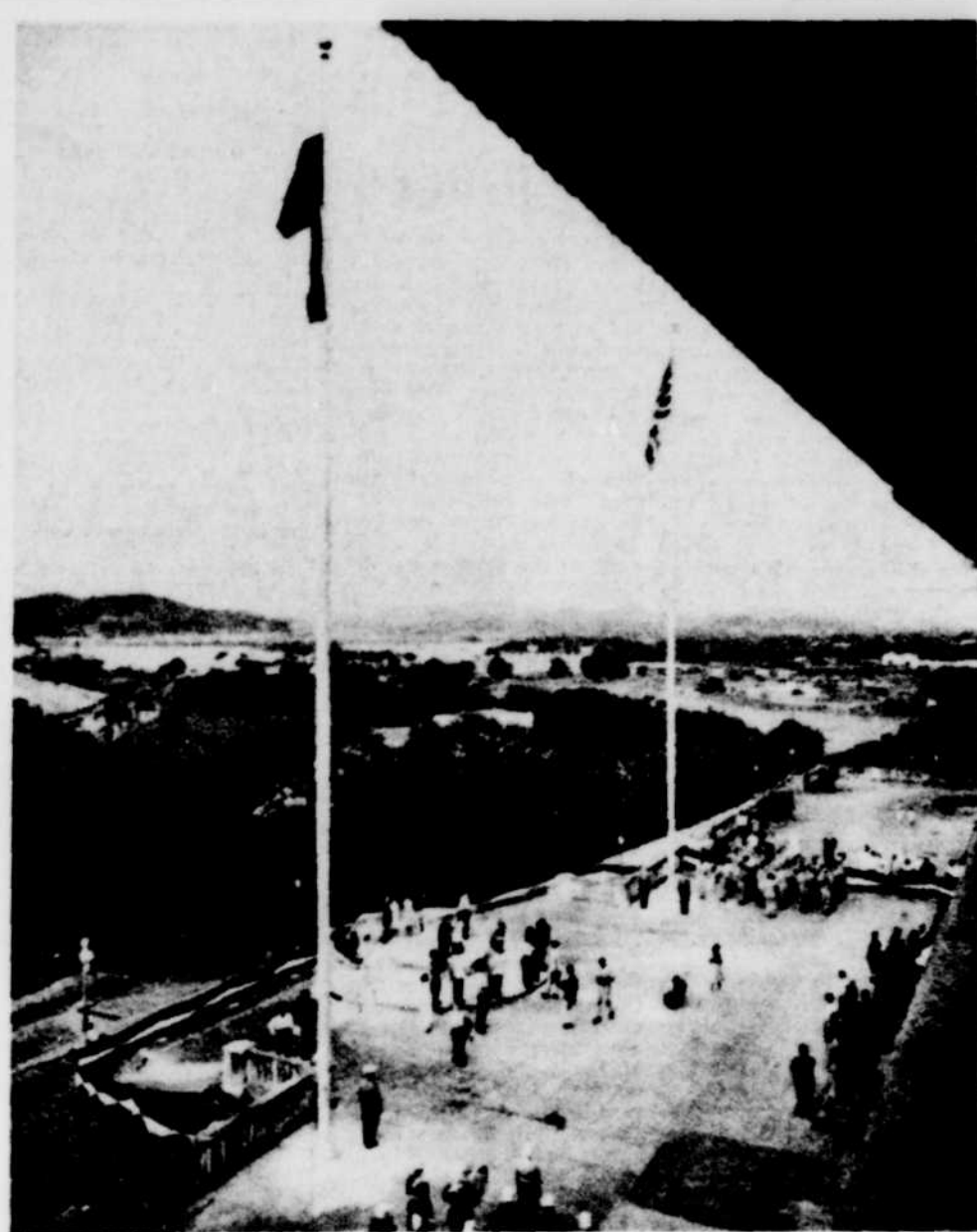
Tout est toujours possible. La dissolution des chambres et l'appel d'une élection générale sur un refus du Conseil législatif d'adopter une loi du gouvernement sont des choses qui peuvent se produire. Mais si ça devait se produire en 1964, il faudrait que la Chambre Haute dominée par l'Union nationale ait beaucoup changé. Car jusqu'à maintenant, son attitude devant le rattachement du gouvernement en présence de modifications importantes à un projet de loi n'a pas été telle qu'on puisse croire qu'elle soit prête à braver la majorité ministérielle de l'Assemblée législative. On a promis bien avant aujourd'hui la mort d'une loi devant le Conseil législatif. Ça ne s'est jamais produit. Le gouvernement n'a eu qu'à montrer les dents pour que le leader de l'opposition au Conseil accepte la mesure "sur division".

La popularité actuelle du Conseil est d'ailleurs telle qu'il n'aiderait probablement pas la cause de l'UN s'il forçait le gouvernement à déclencher des élections.

Tout est prêt

Le mieux à faire est encore d'attendre les événements. On verra bien ce qui se produira, au cours des prochains mois. Il faudrait même parler des prochaines semaines car le bill 60, dont la nouvelle rédaction est prête, sera vraisemblablement le premier soumis à l'approbation de la Législature.

Entre-temps, tout est prêt ou à peu près pour l'ouverture de la session. La salle du Conseil législatif a été aménagée pour recevoir les centaines d'invités des ministres, députés et conseillers législatifs qui assisteront à la lecture du discours du Trône. Le texte français du document est prêt. Mais comme l'État du Québec est une province bilingue, il reste au premier ministre de s'assurer que la traduction anglaise est bien exacte. Et le contenu n'en sera dévolu qu'au moment de sa lecture par M. Comtois.



LES DRAPEAUX panaméen et américain flottent côte à côte au-dessus de Balboa Heights, dans la zone du Canal de Panama. Hier soir, des milliers d'étudiants panaméens se sont réunis dans la zone du Canal, administrée par les États-Unis, où ils ont été accueillis par les soldats en état d'alerte. On rapporte que deux étudiants sont morts et 25 autres blessés.

(Téléphoto PA)

Comme président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Hees succède à Kierans

MONTREAL (PC) — On a annoncé hier soir la nomination de M. George Hees, ancien ministre dans le cabinet fédéral, au poste de président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. Le nouveau président succède à M. Eric Kierans, qui a résigné ses fonctions.



Junius Raab

Ex-chancelier

d'Autriche

Le Dr Julius Raab meurt à 72 ans

VIENNE (Reuters) — M. Julius Raab, chancelier d'Autriche de 1953 à 1961, est mort hier, à l'hôpital de Vienne, où il était en traitement.

Un bulletin de l'hôpital Floridsdorf, où il avait été transporté, déclare que l'ex-chancelier est mort sans avoir repris connaissance.

L'ex-chancelier était âgé de 72 ans.

Le Dr Julius Raab, chancelier d'Autriche de 1953 à 1961, était considéré comme l'un des plus éminents hommes politiques autrichiens de l'après-guerre, et il fut baptisé le "chancelier du traité d'État".

C'est sur son initiative que le gouvernement autrichien a réussi à persuader les Soviétiques de signer en 1955, avec les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, le traité qui devait rendre à l'Autriche sa souveraineté et son indépendance.

(Voir: Raab page 4)

à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne l'été dernier pour devenir par la suite ministre du Revenu dans le cabinet de M. Jean Lesage.

M. George Hees est arrivé hier soir à Montréal par avion, venant de Toronto, où il a passé la majeure partie de sa vie. Des son arrivée dans la métropole, il a donné une conférence de presse, au cours de laquelle il a été confirmé la nouvelle de sa nomination au poste de président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

M. Hees, bien connu tant au Canada qu'à l'étranger en raison de ses activités spectaculaires comme ministre fédéral de l'Industrie qui visaient à stimuler les exportations canadiennes, entrera dans ses nouveaux bureaux, dans l'édifice de la Bourse.

Parc industriel à Bécancour

MONTREAL (PC) — M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement, a déclaré hier qu'une superficie de 10 milles carrés à l'est du village de Bécancour, où doit être aménagé un complexe sidérurgique, sera transformé en parc industriel.

Dans un communiqué qu'il a remis à la presse, M. Filion révèle que l'usine sidérurgique utilisera seulement une superficie de un mille carré. "Le reste, ajoute-t-il, constituera un parc industriel où des industries secondaires pourront s'établir à proximité des sources d'approvisionnement d'acier et sans que la spéculation ne fasse monter en flèche le coût des terrains."

"Le geste posé par la Société générale de financement, précise M. Filion, ne doit pas être interprété, pour le moment, comme une décision de participer au financement du complexe sidérurgique. Il signifie simplement que la Société s'intéresse à la création du complexe sidérurgique et qu'elle a voulu collaborer avec le Comité de la sidérurgie pour éviter une spéculation nuisible au succès du projet."

Bécancour, situé à 90 milles au nord-est de Montréal, se trouve sur la rive-sud du Saint-Laurent à égale distance de Montréal et de Québec.



George Hees

la Bourse, à Montréal, à la suite d'un voyage de caractère privé qu'il doit effectuer en dehors du pays.

Il part aujourd'hui pour l'Italie, la Grèce, la Crète, l'Égypte, Israël et la Jordanie.

L'ancien ministre de l'Industrie dans le cabinet fédéral a

vait d'abord été ministre des Transports. Aux dernières élections fédérales, le 8 avril dernier, M. Hees n'a pas posé sa candidature dans le comté de Toronto-Broadview qu'il représentait depuis 1950.

M. Hees, qui est maintenant âgé de 53 ans, a eu une carrière éblouissante, dans les milieux du commerce, avant son entrée dans la politique. On rapporte qu'il est millionnaire. C'est également un ancien joueur de football qui évolua dans l'équipe des Argonauts de Toronto. Il a conservé sa carrure de joueur de football, et mesure 6 pieds 3 pouces.

On signale également que M. Hees, alors qu'il était ministre fédéral, s'est employé sérieusement à apprendre le français.

Durant sa carrière politique, il a prononcé plusieurs discours dans le Québec, en français.

Le nouveau président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne épousa en 1934 Mlle Mabel Dunlop, de Pembroke, Ontario. La famille compte trois enfants, des filles.

A l'enquête sur l'affaire Coffin

Me Noël Dorion réserve "quelques surprises"

QUEBEC (PC) — M. Noël Dorion, qui fut procureur de la Couronne dans le procès pour meurtre de Wilbert Coffin, a déclaré hier que la nomination d'une commission royale d'enquête sur cette affaire "ne changera rien".

M. Dorion, avocat et ancien secrétaire d'État au sein du gouvernement Diefenbaker, a déclaré au cours d'une interview qu'il réserve "quelques surprises" et qu'il assignera des témoins qui connaissent tous les dessous de l'affaire.

Le Barreau du Québec a déjà accédé à sa requête demandant qu'on étudie sa conduite professionnelle dans l'affaire.

M. François Gravel, qui fut l'avocat de Coffin, a déclaré que "la famille de Coffin et moi-même sommes heureux de la décision du gouvernement d'instituer une commission royale". Nous attendions cette décision depuis plusieurs années, a-t-il ajouté.

(Voir: Dorion page 4)

La Corporation du Pont n'accepte pas qu'il y ait des obstacles réels à la construction

Par Paul-Emile PLOUFFE

Les travaux de construction du pont sur le Saint-Laurent débiteront à la fin de février prochain.

La Corporation du Pont de Trois-Rivières n'accepte pas qu'il y ait des obstacles réels à la mise en chantier du projet. Car jamais une opposition quelconque ne lui fut officiellement signifiée par le ministère fédéral des Transports. Et il ne fut jamais démontré, de façon scientifique, qu'il y a relation de cause à effet entre certains travaux dont on parle à Ottawa et le pont de Trois-Rivières.

Lorsque les autorités provinciales ont donné à la Corporation du Pont l'autorisation et les moyens de procéder le plus tôt possible à la construction de la traverse routière, elles étaient conscientes de l'importance du pont pour le complexe sidérurgique qui, c'est maintenant officiel, s'établira à Bécancour.

Ce sont là quelques points principaux qui ressortent d'une entrevue que Me François Nobert, c.r., secrétaire de la Corporation du Pont, a accordée à M. Paul-Emile Tremblay pendant l'émission "Aujourd'hui" télédiffusée par Radio-Canada.

Début bientôt

C'est en dépit d'un sondage d'opinion qui ne paraissait pas connaître les récents progrès du projet que M. Nobert a annoncé que les travaux réels débiteront à la fin de février. Il a observé que des soumissions ont déjà été demandées et qu'elles seront envoyées au ministère de la Voirie, à Québec, le 7 février prochain. Puisqu'il fixe le commencement de l'entreprise de construction des dix piliers de la rive nord à la fin de février, c'est que M. Nobert a confiance que l'adjudication du contrat et les préparatifs nécessaires se dérouleront dans un temps relativement bref.

Rappelons en passant qu'au début de la présente semaine,

une quinzaine d'entrepreneurs s'étaient déjà adressés au secrétariat de la Corporation du Pont afin d'obtenir les plans et devis et les formules de soumission pour offrir leurs services.

Pourquoi la Corporation?

Pourquoi le pont est-il construit par une Corporation privée? Pourquoi n'aurait-il pas été construit par le gouvernement? a demandé M. Tremblay.

M. Nobert a répondu sans hésiter que c'est "parce qu'il fallait un groupe de gens non seulement convaincus, mais tenus pour mener le projet jusqu'au bout. Si nous avions attendu l'initiative des gouvernements, les plans ne seraient peut-être pas faits encore."

Le secrétaire de la Corporation du Pont a relaté brièvement les raisons historiques de la constitution de la Corporation. Il a rappelé que le pont est un projet initial de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières qui a créé un comité dont les membres étaient ceux qui composent maintenant la Corporation. On a, pendant un certain temps, espéré construire sans l'aide du gouvernement, sans son endorsement. Mais le coût de la construction et des matériaux a monté, d'autres facteurs financiers sont entrés en jeu.

Il a également mentionné que le pont est un projet initial de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières qui a créé un comité dont les membres étaient ceux qui composent maintenant la Corporation.

On a, pendant un certain temps, espéré construire sans l'aide du gouvernement, sans son endorsement. Mais le coût de la construction et des matériaux a monté, d'autres facteurs financiers sont entrés en jeu.

On a, pendant un certain temps, espéré construire sans l'aide du gouvernement, sans son endorsement. Mais le coût de la construction et des matériaux a monté, d'autres facteurs financiers sont entrés en jeu.



Angel Suarez Borja

Jeune Equatorien adopté par le premier ministre

MONTREAL (UPI) — Le premier ministre et Mme Lester B. Pearson ont adopté un jeune Equatorien de sept ans, a annoncé hier le Plan des Parents Adoptifs.

M. et Mme Pearson ont adopté Angel Alfredo Suarez Borja, le premier Equatorien à être enrôlé par le Plan qui vient d'ouvrir un bureau à Guayaquil.

Comme les autres parents adoptifs, les Pearson paieront \$16 par mois au Plan ils re-

(Voir: Jeune page 4)

AUJOURD'HUI

Coupable

Bernard Grenon est trouvé coupable de meurtre par ses pairs lors de la reprise de son procès aux Assises. Il connaîtra sa sentence le 27 janvier.

page 2

Référendum

Le règlement au sujet de la hausse de traitement du maire et des échelons de Trois-Rivières défilé

page 3

Wayagamack

M. F. W. Bradshaw, vice-président, exécutif de la Consolidated Paper annonce que \$15 millions ont été investis pour moderniser l'usine de la Wayagamack.

page 3

Le cardinal

Le cardinal Paul-Émile Leger donne les impressions de son voyage dans les leproseries de l'Afrique.

page 4

Les Étoiles

Choix officiel des équipes d'étoiles de la ligue Nationale de hockey pour la première moitié de la saison. Quatre joueurs des Hawks ont la première équipe.

page 15

Arts	14
Bandes illustrées	19
Carnet mondain	8
Cinéma	14
Classes	17-18
Convocations	17
Courrier de Mamie	8
De l'image au son	14
Editoriaux	4
Finance	16
Isidore	10
Météo	19
Mots croisés	19
Nécrologie	19
Plume et plumeau	8
Polichinelle	2
Radio-TV	14
Regional	10-20
Show et G. Mère	6-7
Sports	15-16

DÉCÈS

Bourassa, Mme Vve J.-N. Brousseau, M. Napoléon Deschênes, Mme Lucien Milot, Mme Donat-E.

(Voir: Nécrologie page 19)

C'est un secret polichinelle

Une rumeur qui s'accroît de plus en plus voudrait que l'hebdomadaire trifluvien, qui a vu le jour le 23 octobre 1963, l'Hebdo-Journal, passe entre les mains d'un groupe d'hommes d'affaires qui ont l'intention de se porter acquéreurs de ces intérêts. Les frères Aboud consentiraient à passer la direction de l'hebdomadaire entre d'autres mains qui, selon les renseignements obtenus, laisseraient aux journalistes plus de liberté d'action au sujet de la rédaction des articles.

L'institut d'Hygiène Sociale de Trois-Rivières, dans son message au Trifluvien, déclare que le problème No 1, c'est celui des tuberculeux chroniques, souvent âgés, quelquefois inconnus, presque toujours contagieux, qui acceptent difficilement le traitement sanatorial, et la surveillance médicale. Il faut donc continuer la lutte par les moyens suivants: dépistage sélectif des cas de tuberculose la où l'incidence est élevée, éducation, traitement, surveillance des tuberculeux par le sanatorium, mais surtout par les cliniques antituberculeuses, pivot incontestable de la lutte contre la tuberculose.

La revue Ma Caisse, conçue pour les sociétés des Caisses populaires nous apprend qu'en moyenne, chaque homme, femme et enfant du Ca-

nada est endetté pour un montant de \$235 — que les familles québécoises doivent approximativement un milliard et demi aux différentes organisations et sociétés qui font le commerce du crédit à la consommation — que les Québécois ont déboursé, en 1963, plus de 175 millions de dollars en intérêts et frais de financement dans le seul domaine du crédit à la consommation.

Sur le même sujet, disons que la Caisse Populaire Ste-Marguerite démentira, au cours de la semaine prochaine, dans son nouveau local de la rue Baillargeon. Les sociétés ont bien hâte d'aller visiter ce bel immeuble dont les plans ont été réalisés dans les bureaux des architectes Caron et Juneau.

La Consolidated...

(suite de la page 3)
trémistes que l'on prône en certains lieux.
Le régime d'entreprise libre, sous lequel nous vivons, dépend du libre jeu de la concurrence et, si l'industrie québécoise veut garder et surtout étendre ses marchés, elle doit être en mesure d'assurer à ses clients les produits qu'ils désirent et les produits de meilleure qualité qu'ils peuvent obtenir ailleurs à des prix qu'ils sont consentants à payer.
Cette pression constante de satisfaire nos clients actuels ou éventuels est l'aiguillon qui force l'industrie à continuer de perfectionner ses méthodes de production et ses produits. De même, les investissements requis pour effectuer ces améliorations stimulent les affaires en général. Par exemple, dans la région de Trois-Rivières et

Cap-de-la-Madeleine, notre programme actuel de modernisation a déjà fait circuler de fortes sommes d'argent "nouveau".
La seule source des fonds nécessaires aux améliorations sont les profits. Sans profits, il n'y a pas de fonds disponibles pour l'achat de machines et outils perfectionnés.
Si nous n'employons pas ces outils au maximum de leur efficacité, la marge des profits disponibles que nous nous investissons sur des améliorations futures tendra à disparaître. En pareil cas, le marteau remplacera le progrès avec la perte éventuelle de nos marchés et emplois.
En d'autres mots, les millions de dollars que nous avons dépensés seront perdus si l'élément humain que nous représentons s'avère incompetent. Nous avons tous un devoir à remplir et nous nous devons d'exercer chacun notre métier consciencieusement en mettant tout le potentiel de nos connaissances. En travaillant ainsi, nous assurerons le succès et le progrès de Consolidated en l'année mil neuf cent soixante-quatre et celles à venir", a dit M. Bradshaw.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE



Gérald Martin
1547, rue Notre-Dame
Téléphone FR 5-1433

FIXATIF
MARCO
HAIR SPRAY

BIENVENUE

ROYAUME DU PETIT POISSON DES CHENAUX A BATISCAN



- Pêche sur la rivière et le fleuve.
- Electricité dans les cabanes.
- Repas aux Petits Poissons.
- Vente de Petits Poissons.
- Attractions sur glace.
- Cabanes à pêche à louer.

COMPLIMENTS DE

Paul Despins
Julien Massicotte
Quincaillerie
Montmabeault
Commanditaire: J.-P. Bertrand (DOW)

Louis-Etienne Frigon
Garage A. Jalbert
Couvreur & Menuiserie
de Batiscan

ATTENTION - ATTENTION CULTIVATEURS

DE LA REGION
Nous achetons veaux, porcs et boeufs, etc.

Nous donnons le meilleur prix sur le marché.

Des spécialistes iront vous rencontrer

ABATTOIR SALAISON

Gérard Vincent, prop. et aussi propriétaire de Vincent Packing de Montréal.

YAMACHICHE Tél.: 296-3733 Tél.: 296-3769

GERARD

Le jury ne délibère que 25 minutes

Grenon trouvé coupable de viol une seconde fois

Par Pierre L. DESAUNIERS
Bernard Grenon de Montréal a été reconnu coupable du viol de Mlle Jeannine Boudreau, hier aux Assises.

Le jury de douze hommes a rendu son verdict à 6h45 après environ 25 minutes de délibération.

Il maintenait ainsi la décision rendue l'an dernier lors du premier procès de Grenon.

La défense a fait entendre six témoins dont les trois premiers devaient corroborer les dires de la Couronne. Dans son plaidoyer, Me Luc Poupart, procureur de l'accusé les renia.

L'honorable juge Roger Laroché, président du tribunal, rendra la sentence le 27 janvier à 10 heures.

La défense

Les trois premiers témoins que faisait entendre la défense sont les trois personnes à qui Omer Lacharité adressa la parole au cours de sa fuite. Ils apportèrent en définitive une corroboration appréciable à une partie des dépositions de Lacharité et de son amie, aujourd'hui son épouse Jeannine Boudreau la victime.

Ces trois témoins Jean-Claude Ross, Marcel Ross et Normand Bouchard dont les deux premiers sont parents de loin avec M. Lacharité ajoutent un élément important à la preuve de la Couronne. Ils sont en effet les seuls qui aient vu Mlle Boudreau parler avec le conducteur d'une auto grise, identifiée comme étant celle de l'accusé. Ils appuyent ainsi la version de la victime.

Les trois autres témoignages de la défense portent sur une preuve qui peut s'apparenter à l'alibi. Selon les versions de Laurent Plante, de M. et Mme Raymond Jubinville qui participait à la veillée chez M. René Berard ou débuta l'incident, Grenon se serait absenté environ 20 à 30 minutes. Laurent Plante et Mme Jubinville, née Madeleine Plante sont le frère et la sœur de la concubine de l'accusé, Mlle Lise Plante. C'est cette dernière qui l'an dernier soutenait être l'épouse de Bernard Grenon.

Les trois témoins ci-haut mentionnés ont déclaré qu'ils étaient de bonne foi lorsqu'ils soutenaient l'an dernier être parents avec l'accusé. Ils ont déclaré qu'il s'était tenu chez M. Edgar Plante à Maskinonge une soirée de noces au retour de Montréal de Grenon et de sa supposée épouse ou selon leurs dires, ils s'étaient mariés le matin même au cours d'une cérémonie. Cet incident se déroula il y a environ quatre ans.

La seconde phase de la défense portait sur une supposée défectuosité de la portière droite du véhicule de Grenon par où la victime disait avoir tenté d'échapper à Grenon au cours du crime. Ces trois témoins ont juré que la poignée de la portière était brisée. Laurent Plante précise même que ce bris était son oeuvre, de sorte qu'il était impossible d'ouvrir la portière droite par l'intérieur.

Ceci complète la preuve de la défense.

En contre-preuve, Me Jacques Lacoursière fait appel aux témoignages de M. René Berard ou se tenait la fameuse soirée et de M. André Berard, son frère. Ces témoins racontent qu'au cours de l'après-midi précédant le crime, ils étaient montés dans l'automobile de Grenon pour aller chercher des vituailles destinées à la soirée. Ils soutiennent que la portière droi-

te fonctionnait normalement. Avec eux se terminait le procès.

Le plaidoyer de la défense

Me Luc Poupart admettait que Mlle Boudreau fut victime de coups, met en doute qu'elle ait été violée et soutient que la Couronne n'a pas prouvé que son client est coupable du crime qu'on lui reproche. La preuve de la Couronne dit-il, ne porte que sur le témoignage de la victime, qui selon lui doit être corroboré par les faits principaux pour être valable. Quand au témoignage de Lacharité, Me Poupart croit qu'il doit être mis de côté parce que rempli de contradictions.

Accusés de vols

Grenier et Rivard sont envoyés à leur procès

Marcel Grenier et Germain Rivard subissaient leur enquête préliminaire, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix. On se souvient que Grenier et Rivard avaient plaidé non coupables lors de leur comparution, lundi dernier. Ils sont accusés d'avoir volé une somme de \$150 à la bijouterie de M. Marcel Prince, le 31 décembre dernier. Les deux prévenus auraient commis ce vol en faisant mine de posséder une arme à feu. Ils sont accusés en plus d'avoir commis un autre vol avec effraction au garage de M. André Guay, le 10 décembre 1963. Ce forfait leur aurait rapporté une perceuse électrique, une sauteuse et plusieurs autres outils.

Grenier a demandé au juge Langlois une remise de l'enquête. "Je voudrais auparavant, d'ajouter Grenier, consulter un avocat. J'en avais un ce matin mais tout à l'heure, il m'a dit qu'il ne voulait pas prendre la charge de notre cause." Le juge Langlois a rétorqué en disant: "Etant donné qu'il s'agit d'une enquête préliminaire, je vais procéder".

L'avocat de la Couronne, Me Jules Biron, a fait comparaître comme témoin M. Marcel Prince, propriétaire de la bijouterie cambriolée. M. Prince a déclaré que vers les quatre heures et quart le 31 décembre 1963, Grenier et Rivard s'étaient présentés à sa bijouterie en lui demandant s'ils pouvaient aller aux toilettes.

Etant donné que je n'ai pas de toilette dans mon magasin, de continuer M. Prince, je leur ai dit que c'était impossible, vers les quatre heures trente, ils sont revenus. M. Rivard s'est avancé vers moi, et faisant mine de dissimuler une arme à feu, il m'a dit: "C'est un hold-up". Je me demandais ce qui se passait et il a continué en disant: "Fais pas de force ou on te flambe la cervelle". Alors, j'ai sorti tout l'argent que j'avais, soit environ \$150 à \$175. Par la suite, ils sont repartis.

Le procureur de la Couronne, Me Jules Biron, continua d'interroger M. Prince en lui



Une carrière noble et fière, une bonne solde, une bonne pension de retraite... tout cela vous attend dans la

MARINE ROYALE DU CANADA

UN OFFICIER D'ORIENTATION

sera à

TOIS-RIVIERES

MANEGE MILITAIRE

JAN. 13-15 DE

10 a.m. à 6 p.m.

pour vous donner tous les détails.

Venez le consulter!

Atlas Steels Company Limited

ingénieur industriel

pour prendre charge du département de génie industriel à notre nouvelle aciérie de Tracy, Que.

Ce poste fait appel à un ingénieur industriel professionnel possédant au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie lourde.

Le travail offert donne l'occasion à la personne qualifiée de se mesurer à une tâche de taille. Pour entretenir locale, communiquez avec:

M. C. Laberge, à Sorel
Riviera 2-2721

parce que l'aveu qu'il doit avoir reçu de son amie, n'a pas eu de témoin.

Me Poupart va jusqu'à affirmer que Lacharité a monté cette histoire de vol de toute pièce pour assouvir une vengeance personnelle contre le "clan" Plante auquel appartenait Grenon, et cela parce qu'il n'aurait pas voulu lui-même se compromettre avec elle.

Le plaidoyer de la Couronne

Me Jacques Lacoursière après avoir présenté un résumé des faits aux jurés, exposa six points de la preuve qui lui paraissent les corroborations essentielles: primo, la grafingue

re constatée à l'oreille de Grenon à son retour à la veillée, alors que la victime soutient avoir griffonné l'accusé au cours du crime.

Secundo, la déclaration de Grenon à la police à l'effet qu'il avait fait monter la victime dans sa voiture pour la conduire à son ami à l'hôtel Laurier. Tertio, le morceau de dentier trouvé par M. Serge Theriault sur les lieux indiqués par la victime comme étant ceux du crime. Quarto, les marques de coups, les vêtements déchirés, les dentiers brisés. Quinto, l'aveu spontané de la victime à son ami. Sixto, le témoignage des trois jeunes gens en automobile qui disent avoir vu la victime parler avec le conducteur d'une auto grise.

"Ce n'est pas par fantaisie ou caprice que cette jeune femme, dit le procureur de la Couronne, est venue vous raconter les détails de cette repugnante affaire."

L'adresse du juge

L'honorable juge Roger Laroché déclarait aux jurés qu'ils avaient à répondre à deux questions: Mlle Boudreau a-t-elle été violée? Grenon est-il l'auteur du vol?

Selon lui, il est assez aisé en présence de la preuve de conclure qu'il y a eu viol. "La difficulté de cette cause dit-il, est d'établir l'identité de l'auteur du vol." Il résume alors les faits pouvant porter à conclure que l'auteur du crime est Grenon. Les points qu'il souligne sont à peu près les mêmes que ceux mis en évidence par le procureur de la Couronne.

L'honorable juge Roger Laroché conclut en disant qu'à son avis il n'existe que deux verdicts possibles: Coupable ou non-coupable.

Pour éviter de nouvelles difficultés, Me Jacques Lacoursière souligne alors au juge un lapsus qui lui a semblé-t-il échappé lorsqu'il a dit que les trois jeunes gens avaient vu la jeune fille monter dans l'automobile grise. Les jurés sont alors mis en présence des déclarations des trois jeunes gens qui disent l'avoir vu parler au conducteur et non monter dans

5 BARBIERS
... Vous n'avez pas à attendre.
O. TREMBLAY
F. MONDELLO
E. BEAULIEU
R. MALCON
PAUL PICARD
300, BONAVENTURE
• FR. 6-7815 •

la voiture.

Les jurés se retirent en disant qu'ils vont voir s'il y a possibilité d'en venir à un verdict avant le souper, sinon ils ajourneront le délibéré pour l'heure du repas. Il est 6h20. Moins de 25 minutes plus tard, ils annoncent que leur décision est prise. Grenon est coupable de viol. Le juge dit partager entièrement ce verdict.

Le jury se composait de MM. Halcro Bouchard, président, André Masson, René Turcotte, R. Pollender, Fabien St-Arnaud, Camille Carrier, Marcel Beaumier, Wallace Renier, Georges Proulx, Henri Drouin, Armand Toutant et Armand Landry.

Le prochain et dernier procès du présent terme des Assises: Roger Tremblay de Québec accuse également de viol subissant aussi son second procès le 28 janvier. Le procès sera vraisemblablement présidé par l'honorable juge André Sabourin de Montréal. La Couronne est représentée par Me Jean Bienvenu et la défense par Me Noël Dorion, tous deux de Québec.

DEMANDE COMMIS DE BUREAU
• Bilingue
• Possédant 12e année
• Bonne personnalité
Ecrire à:
GERMAIN & FRERE LTEE
Case Postale 848
Trois-Rivières

MEUBLES DE QUALITE A TRES BAS PRIX
à l'occasion de notre vente
VENTE DU 15 JANVIER
FUTURS MARIÉS
Ne manquez pas votre chance d'acheter votre ameublement durant notre FORMIDABLE VENTE.
FRANÇOIS TURCOTTE
MEUBLES ET ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
1525, LAVIOLETTE
La Maison du Stéréo et du Téléviseur.

BAS PRIX RIDICULES FORMIDABLES SPECIAUX

POUR BIEN SOULIGNER NOTRE 20ème ANNIVERSAIRE

M. Rosario Lavergne remercie tous ses nombreux clients et amis dont le constant encouragement lui a rendu facile la tâche de faire de son entreprise une réussite totale. Cette clientèle toujours grandissante est due à la marchandise de qualité offerte et à des prix très raisonnables.

POUR DAMES SOULIERS DERNIERS STYLES

Couleurs: noir, brun, or. Talons hauts et cubains. \$8.95
Pointures assorties. Val. rég. de \$14.95

Autre lot TALONS BAS et "JET"

Rég. jusqu'à \$8.95 SPECIAL \$3.95

BOTTILLONS	BOTTES COSAQUES
Rég. \$12.95 SPECIAL \$3.95	Rég. \$16.95 SPECIAL \$7.95
BOURSES	COUVRE-CHAUSSES
DE SPORT ou TOILETTE Rég. \$7.95 SPECIAL \$3.95 à compter de	TALONS BAS, CUBAINS et HAUTS Rég. \$12.95 SPECIAL \$3.95

SOULIERS POUR HOMMES

ITALIEN — Rég. \$24.95 SPECIAL \$16.95
CANADIEN — Rég. \$18.95 SPECIAL \$9.95

INCROYABLE MAIS VRAI Un autre lot de souliers à \$4.95

BOTTES APRES-SKI

POUR DAMES: Rég. \$17.95 SPECIAL \$3.95 à compter de
POUR HOMMES: Rég. \$19.95 SPECIAL \$7.95 à compter de

Voilà de réelles économies.

SERVICE DE REPARATION DE SOULIERS ou TOUT ARTICLE DE CUIR.

24 ans d'expérience
Ouvrage garanti

Laviolette
CHAUSSES POUR LA FAMILLE
1415, LAVIOLETTE TEL.: 378-8393
TROIS-RIVIERES

Les émoluments du maire et des échevins resteront les mêmes

Le règlement battu par une avalanche de non

Quatre pouces de neige

Les routes dangereuses

Quatre pouces de neige fondante arrosée à l'occasion d'un peu de pluie ont rendu très dangereuses les différentes artères de circulation de la Mauricie au cours de la journée d'hier.

En fin de soirée, la Sûreté provinciale du Québec et les différents bureaux de la police municipale ne rapportaient aucun accident grave malgré l'é-

tat peu recommandable des routes.

Vers minuit, hier soir, la neige tombait toujours à Trois-Rivières. Le bureau météorologique de la station Terminal rapportait une température relativement douce vers minuit, avec un 32 degrés au-dessus de zéro.

D'autres chutes de neige ou de la pluie verglaçante sont à prévoir pour aujourd'hui.

La Canadian Steel & Mesh

La firme Denoncourt étudiera les plans des ingénieurs

La ville de Trois-Rivières a engagé lundi soir dernier les architectes Denoncourt et Denoncourt pour faire l'étude des plans, présentés au conseil de ville par les ingénieurs conseil de la compagnie Canadian Steel and Mesh Ltd., qui doit venir établir dans la zone industrielle. Cette décision a été prise lundi soir dernier à la séance du conseil de ville, alors que M. René Rochefort, directeur de la publicité de la ville de Trois-Rivières, est venu parler de la nécessité pour la cité de s'approprier ces terrains situés dans la zone industrielle.

"Le 9 décembre dernier nous avons consenti des options à certaines industries, mais tant que tout ceci restera dans le domaine d'option, il n'y a rien à faire, d'ajouter le directeur de la publicité. L'industrie commencera bientôt à faire le sondage du terrain et si l'analyse s'avère bonne, elle n'attendra pas les 120 jours avant de construire. Je ne sais pas du tout, quel prix vous allez payer ces terrains, tout ceci ne me regarde pas, mais je suis venu ici sur invitation du gerant de la ville, M. Roger Lord, pour vous dire qu'il y a urgence à procéder pour ne pas différer des projets qui sont absolument importants pour la zone industrielle."

M. Roger Lord, gerant de la cité, a déclaré qu'il serait opportun pour la ville de s'adjoindre un ingénieur ou un architecte pour étudier les plans de construction des futures bâtisses. "Lorsqu'il s'agit de construction de telle entreprise, la ville en a l'entière responsabilité", a ajouté le gerant municipal.

"Et il est absolument nécessaire de s'adjoindre un architecte."

A la traversée au cours de la dernière année!

Forte augmentation des revenus

Après trois mois d'apprentissage

Les employés temporaires recevront le même salaire que les permanents

Après trois mois d'apprentissage, les employés temporaires de la traversée municipale pourront recevoir le même salaire que les employés permanents, sans toutefois accéder au caractère de la permanence. C'est ce que le conseil de ville de Trois-Rivières a décidé, lundi dernier, en donnant suite à une suggestion de l'échevin Leo Thibault qui a proposé la chose.

La question des temporaires a été soulevée par le gerant municipal, M. Roger Lord, qui avait souligné que, avec la nouvelle semaine de 42 heures, les employés temporaires auront du mal à trouver du travail continu à la traversée. Il a même ajouté qu'avec la nouvelle cédule d'été il faudrait engager plus de temporaires à cause de la recrudescence de la circulation.

Le échevin Lord a révélé que les temporaires travaillent présentement 48 heures pour le même prix que les employés permanents.

M. Thibault: "Ça crée une injustice."

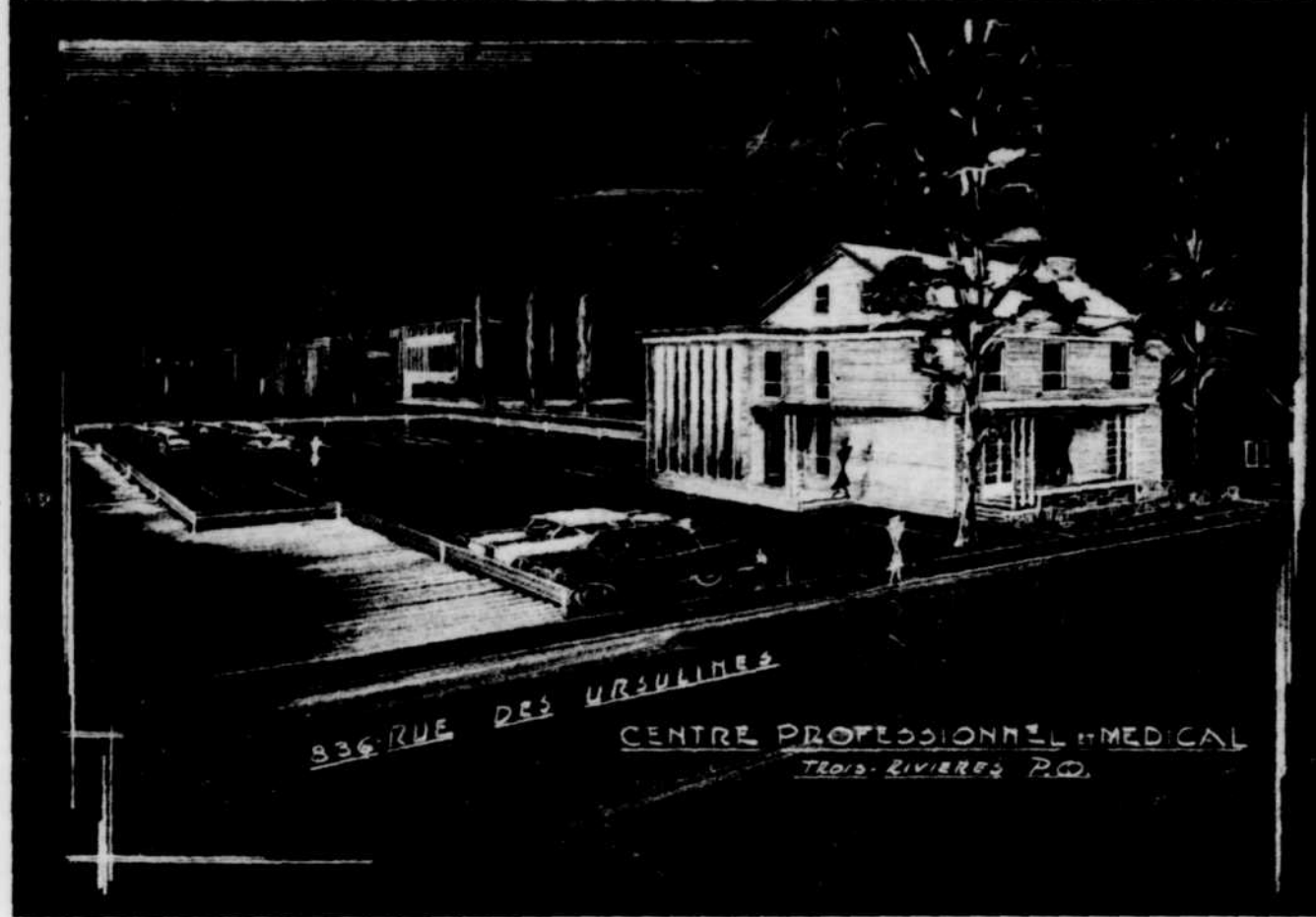
M. Bourget: "Est-ce que les temporaires ont été augmentés?"

M. Lord: "Non."

M. Vallières: "Pour le même travail, ils devraient gagner le même salaire."

M. Gosselin: "Faisons les travailler 42 heures."

M. Lapin: "Les permanents



Un Centre Médical et Professionnel

A la fin du mois de janvier, le Centre Médical et Professionnel des Ursulines ouvrira ses portes, à 836, rue des Ursulines, dans le centre historique de notre ville. Le Dr. J. J. Gauthier, spécialiste en obstétrique et en gynécologie, a fait subir une transformation à la demeure de son père, M. J. J. Gauthier, de façon à pouvoir aménager sept bureaux professionnels et médicaux, à l'intersection nord-ouest des rues des Ursulines et de St-François-Xavier.

En plus de présenter un aspect nouveau, le Centre Médical et Professionnel des Ursulines offrira un vaste espace de stationnement pouvant recevoir environ 45 automobiles. Le stationnement sera recouvert d'asphalte.

Situé dans le centre historique de Trois-Rivières, cet immeuble ajoutera à l'esthétique de ce coin du vieux Trois-Rivières, en faisant disparaître le garage qui se trouvait à l'arrière de la maison de feu Antonio Gauthier, président de

la maison P.-A. Gouin Ltée. Les Trifluviens auront remarqué que cette partie de la ville est en voie de transformation. Les résidences sont en voie de disparition et sont remplacées par des édifices que l'on peut classer dans le secteur professionnel et médical.

Les travaux de démolition et de réaménagement de la maison ont été confiés à l'entrepreneur général Henri Paquet. La décoration intérieure a été conçue par M. Maurice Martel.

Le Centre Professionnel et Médical des Ursulines sera situé à quelques pas du centre commercial de la ville et permettra aux intéressés de visiter les deux à la fois sans trop se déplacer.

Un des plus gros votes jamais enregistré à un référendum

Par PAUL-EMILE GUY

C'est par un non catégorique que les propriétaires de Trois-Rivières ont répondu à la question qui leur a été posée, lors du référendum qui a eu lieu, mercredi et jeudi les 8 et 9 janvier 1964 à l'hôtel de ville.

En effet, sur un total de 2.201 propriétaires qui ont enregistré leur vote, 1.914 ont répondu non, 251 ont répondu oui et 36 bulletins ont été déclarés nuls.

En valeurs, les réponses négatives représentent une évaluation de \$27.093.400, les réponses affirmatives, \$4.392.700 et les bulletins nuls \$812.800.

Le référendum portait sur le règlement No 268 et la question posée était la suivante: "Êtes-vous d'opinion que le règlement No 268 fixant la rémunération du maire et des échevins doit être adopté?"

Si l'on tient compte du fait que 6.839 propriétaires étaient habiles à voter et que 2.204 se sont enregistrés pour voter, on doit conclure que seulement 31,7 pour cent des propriétaires se sont prévalus de leur droit de vote. C'est toutefois un des plus forts votes enregistrés lors d'un référendum.

A l'issue de la tenue du scrutin, Son Honneur le maire Gérard Dufresne, au nom de ses collègues, s'est déclaré très satisfait de l'intérêt que les contribuables ont apporté au référendum. "Nous avons posé la question à la population, a-t-il dit, et nous avons sa réponse. Lundi prochain, nous commencerons l'étude du budget. A cause des améliorations qui ont été apportées à Trois-Rivières, améliorations qui doivent être payées, il y a une légère augmentation de la taxe foncière."

Le règlement No 268 avait pour but de faire passer le salaire du maire de \$8.000 à \$12.000 et celui des échevins de \$3.000 à \$5.000. Le règlement avait été adopté par le conseil de ville, le 25 novembre 1963, et une assemblée publique des électeurs propriétaires, tenue le 5 décembre 1963, avait réuni le nombre suffisant de contribuables pour exiger un référendum.

La votation
Quatre bureaux de scrutin avaient été aménagés dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville. La première journée, 929 propriétaires ont voté, tandis que la deuxième journée il y en eut 1.272. Au total, 2.201 propriétaires ont voté, 1.914 ont répondu non, 251 ont répondu oui et 36 bulletins nuls, représentant une valeur affirmative de \$1.451.900, une

Attentat à la pudeur

Réal Lauzière condamné à \$200 d'amende

Réal Lauzière a été reconnu coupable par Son Honneur le juge Maurice Langlois d'attentat à la pudeur sur la personne d'une institutrice de Mont-Royal. Le juge Langlois a déclaré à cet effet: "Lauzière, l'offense que vous avez commise est très grave et le Code pénal dit que l'on peut vous condamner à 5 ans d'emprisonnement ou à la peine du fouet. Mais je vais prendre en considération que l'acte a été commis en présence de la mère de la victime et que vous avez été condamné à 200 d'amende ou à défaut de paiement à trente jours d'emprisonnement."

"Servir la population"

Le maire et quelques échevins ont assisté au décompte des votes du référendum et, lorsque le résultat fut connu, le premier magistrat a déclaré ce qui suit: "Le maire et les échevins se déclarent satisfaits de l'intérêt que les contribuables ont porté à la chose municipale en venant voter nombreux. Il faudrait tout de même penser que seulement 31,7 pour cent des propriétaires se sont prononcés sur la question posée. Cette question n'avait aucune importance, puisqu'elle ne comportait qu'une dépense de \$24.000 sur un budget de \$6 millions et demi de dollars."

"Nous avons posé la question à la population et nous avons sa réponse. Lundi prochain, nous commencerons l'étude du budget. A cause des améliorations qui ont été apportées à Trois-Rivières, améliorations

L'assassinat de

l'abbé Chouinard

La PP recherche

un étudiant de

la Métropole

La Sûreté provinciale du Québec est à la recherche d'un étudiant d'un collège classique de Montréal relativement à l'assassinat de l'abbé Georges Chouinard à Sainte-Eulalie vendredi dernier.

Cet étudiant n'est pas retourné au collège après la période des fêtes.

L'abbé Chouinard a été tué au cours de ce qui semble avoir été une violente bagarre dans un motel de Sainte-Eulalie, comté de Nicolet.

Un autre collègue interrogé par la police mardi dernier, a été relâché.

Dr Yvon Périgny

DE RETOUR

A SON

BUREAU.

Dans l'usine Wayagamack, dit le vice-président Bradshaw

La Consolidated a investi \$15 millions



(Photo Le Nouvelliste)

UN GROUPE D'EMPLOYES de la Consolidated Paper, divisions Wayagamack et St. Régis qui ont atteint 25 ans de service au cours de l'année 1963 ont été honorés, hier soir, à l'hôtel St-Maurice au cours d'un grand banquet. On reconnaît sur cette photo les jubilaires entourés de dirigeants exécutifs de la Consol. Première rangée, de gauche à droite, MM. A. F. Gurr, vice-président et contrôleur, Oscar Laranger et W.-D. Mosher, vice-président en charge de la fabrication. A l'arrière, dans le même ordre, MM. Gérard Delisle, John A. Watts, Adrien Mercil, Yvon Alarie, Roland Frigon, Ernest Desmarais, Oscar Pothier, Henri Lapage, Henri Lessard, Orley Turner, Rosaire Charbonneau, Romuald Grelieu, J.-B. McCurdy, gerant de l'usine St. Régis, J. Sweeney, gerant de la fabrication, F.-W. Bradshaw, vice-président exécutif de la Consol et Alan Kay, gerant de la division Wayagamack.

"Nous sommes à remplacer une machine à papier Kraft par une installation des plus modernes au coût d'environ \$10 millions de dollars. Ajoutons la dépense de \$2 millions affectée à la modernisation d'une machine Yankee. L'installation d'un système de cuisson continu, d'épuration d'eau et nous voyons que la Consolidated Paper a investi plus de \$15 millions pour améliorer la capacité de production à l'usine Wayagamack."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, M. F.W. Bradshaw, vice-président exécutif de la Consolidated Paper Corporation au dîner de reconnaissance pour longs services d'un groupe d'employés de la Wayagamack et de la St Régis.

M. Bradshaw a ensuite déclaré qu'à Grand-Mère, la machine pour fabriquer le carton et ses installations auxiliaires ont été rebâties presque en entier et il se peut que, dans un avenir rapproché, d'autres développements importants se produisent à la Division Laurentide. Des programmes de modernisation et d'améliorations du même genre sont actuellement en marche aux divisions Belgo et Port Alfred, a-t-il dit.

"Il y a quelques semaines, la Consol acquerrait l'actif et les affaires de la compagnie Gillies Bros Limited, une entreprise longtemps établie, possédant un outillage très moderne, ainsi que mille neuf cent mille carreaux de bois d'œuvre dans les provinces d'Onta-

rio et de Québec. Par cette transaction, la superficie des terrains affectés à la Consolidated Paper dans le haut de la vallée de l'Outaouais a été portée à trois mille cinq cent mille carreaux, triplant ainsi notre capacité de production dans le bois d'œuvre."

Il a tracé, brièvement, à dit M. Bradshaw, les grandes lignes des développements que nous sommes à entreprendre à l'heure actuelle et nous vous demandez probablement pourquoi ces fortes dépenses de la part de la Corporation.

En tout premier lieu, ce programme d'investissements est une preuve tangible de notre foi en l'avenir et la stabilité de la province de Québec où toutes nos usines paprières sont situées. Il démontre aussi, notre confiance et notre certitude qu'un gouvernement sain, basé sur l'entreprise libre, saura toujours prévaloir sur les idées socialistes et ex-

LA PLUS MODERNE
AU COEUR DU QUEBEC
IMPRIMERIE
IDF
DES FORGES
Lithographie
Typographie
4000 Boul. Royal
Trois-Rivières
FR 5-4911

Nouveau départ pour l'économie du Québec

La confirmation par le premier ministre l'hon. Jean Lesage et M. Gérard Filion, directeur général de la S.G.F., du site de Bécancour pour l'établissement du complexe sidérurgique, a rassuré toute la population de la région et suscité une vague d'optimisme. C'est un premier effort de décentralisation industrielle qui devrait porter des fruits non pas seulement chez nous et autour de nous mais dans tout le Québec.

M. Filion a énuméré les raisons qui ont porté son organisme à choisir cet endroit. Le fait qu'il soit à mi-chemin entre Montréal et Québec, qu'il soit en bordure du fleuve là où cesse de se faire sentir le mouvement des marées où l'on peut construire facilement des quais accessibles en tout temps aux vaisseaux, même par les plus grands froids de l'hiver, tout cela évidemment a pesé dans la balance.

Mais le président de la SGF a aussi mentionné le fait que la région était dans un état dépressif. Il n'y a pas lieu de nous réjouir de ce fait mais on peut applaudir avec force à la décision que l'on a prise de tenter d'y porter remède sans retard. Notre région n'est pas la seule à souffrir de dépression d'une façon à peu près permanente depuis quelques années. Mais elle était peut-être celle où un état semblable s'expliquait le moins. Cette situation démontre que la plupart des autres devaient souffrir de léthargie économique (le taux du chômage le démontre) puisque notre région est l'une des mieux favorisées par la nature. Les communications y sont encore défectueuses, mais ce défaut sera prochainement corrigé.

D'ailleurs, les deux faits sont si intimement liés entre eux qu'on voit aujourd'hui les autorités presser l'aménagement de voies de communications: pont, autoroutes en vue de l'établissement de l'usine sidérurgique. D'autre part, même si cette vaste entreprise profite d'abord à notre région, même si elle ne suffit pas à résoudre totalement les problèmes économiques du Québec, elle apportera des améliorations

telles que toutes les régions et toute la population profiteront des heureux conséquences.

Deux circonstances méritent d'être signalées ici. Elles démontrent que les conditions géographiques conservent toujours leur importance et que leurs caractéristiques ne se modifient guère, même sur de très longues périodes. En 1737, la première grande fonderie d'Amérique commençait à produire des lingots de fer aux Forges Saint-Maurice. Un peu plus de deux siècles plus tard, c'est la même région que l'on choisit pour établir la vaste industrie qui constitue un peu la continuation de la présente, mais dans des proportions fortement accrues.

Il convient de noter aussi que la grande industrie a pris naissance en Mauricie avant de se répandre un peu partout dans le Québec. Avec le début du siècle on vit s'établir sur le Saint-Maurice les premières usines hydroélectriques non seulement du Québec mais du continent. On ignore souvent que la première tentative de transport d'électricité sur une longue distance eut lieu dans notre région, de Saint-Narcisse à Trois-Rivières. La production de l'électricité et sa distribution par fil à haute tension permirent l'érection d'énormes papeteries, d'alumineries et d'autres importantes fabriques de transformation. Celles de la Mauricie, les premières au Québec, donnèrent le signal de l'industrialisation.

Aujourd'hui, un nouveau symbole de progrès économique se présente à nous avec l'installation du complexe sidérurgique, qui achèvera la transformation économique du Canada français. Il faut rendre hommage aux chefs politiques et industriels qui ont mené à bien les travaux de recherche et d'organisation préliminaires à cette importante réalisation qui marquera un nouveau départ vers le progrès et la prospérité. C'est une date importante pour toute notre population. Il ne nous reste plus qu'à participer de toutes nos forces à cette heureuse initiative dont dépend en grande partie le destin économique du Canada français et sa stabilité politique.

Inflation fiscale peu encourageante

Ceux qui croient que les gouvernements peuvent répondre à toutes les demandes sans qu'il en coûte quelque chose aux contribuables auront été brusquement réveillés de leur naïve illusion. Les pensions de vieillesse ont été portées de \$65 à \$75. Mais le gouvernement fédéral n'a pas été lent à nous passer la note. Six millions et demi de contribuables, soit le tiers de tous les Canadiens en comprenant les vieillards et les enfants, sont appelés à débours. Il en coûtera en moyenne une trentaine de dollars par année. Il en sera ainsi indéfiniment, c'est-à-dire tant que le contribuable travaillera et assurera sa subsistance. Lorsqu'il deviendra impotent, il a bonne chance de cesser ses paiements, mais cela n'est pas du tout certain. Si son revenu le permet, il paiera encore la tombe et parfois il remettra au fisc dix fois et cent fois autant qu'il n'en aura reçu en pension. Ce sont les joies de notre époque.

Tandis que le fédéral nous fait ainsi les poches, le Québec se prépare et cherche de nouveaux moyens d'extraire de fortes sommes de nos goussets. Il y aura au cours de l'année des contributions à une caisse de retraite. Elles

seront probablement de 4% du salaire. On n'a qu'à faire le calcul. Cela, il va sans dire, sans perdre de vue les autres taxes qui peuvent subir des rajustements, toujours vers le haut.

Pour finir, les administrations locales, aiguillonées par les autorités provinciales, sondent le cœur et les reins du propriétaire. Car à ce palier, ce sont eux qui défrayeront les extravagances de la bureaucratie. Cinquante cents par cent dollars d'évaluation pour une maison évaluée à \$10,000 — ce qui est une bien modeste demeure — cela représente \$50 de surplus de taxes par année. C'est ce que nous paierons à l'administration scolaire, avec la perspective de subir quand même un large déficit. Le conseil municipal mijoterait, lui aussi, un projet de ce genre, même s'il était plus modeste. Il faut quand même s'attendre à payer de \$30 à \$50 de plus. Qu'on fasse le compte. En une seule année, les impôts et taxes d'un simple salarié s'accroîtront probablement de \$300. Si l'on trouve que cette inflation fiscale ne comporte aucun danger, on suscitera de vives tentations chez les industriels et commerçants d'en faire autant. Où cela nous mènera-t-il?

La presse de langue anglaise

Réforme du gouvernement fédéral

Des réformes fondamentales ont pris naissance, au cours de la session, sur la question de la redistribution des sièges électoraux, réformes promises depuis tant d'années et toujours abandonnées. M. Pearson et M. Pickersill méritent des éloges pour leur sincérité en cette matière, et leurs efforts doivent être couronnés de succès au cours de la prochaine année.

En ces prochaines semaines, M. Pearson devra remanier son cabinet. Les ministres qui n'ont pas fait le pas céderont la place à d'autres pour redonner du sang nouveau au ministère. Le parti libéral se compose d'une coalition de

bons éléments parmi les réformistes et les traditionnalistes, et ses membres ont apporté de précieuses contributions à la nation canadienne alors que dominait l'esprit de réforme. Le cabinet a besoin de plus de jeunesse et de zèle.

Avec un remaniement avisé, M. Pearson pourra envisager l'avenir d'un oeil serein; l'économie du pays se revigore, dans une heureuse perspective de restauration et d'expansion. La nation se renouvelle dans un ère de progrès qui va de pair avec les conditions d'un monde en évolution.

(The Citizen, Ottawa)

La bible vous parle: Toi, notre Dieu, tu es bon, fidèle, lent à la colère, et tu gouvernes toutes choses avec miséricorde. (Sag 15, 1-2)

le nouvelliste

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

	1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Coût de l'abonnement par poste au Québec ou R. N. Y. A. PAR de livraison par camélot	10.00 5.50 3.00 1.50
Coût de l'abonnement par poste au Canada et à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest ou R. N. Y. A. livraison par camélot	12.00 6.50 3.50 2.00
Ailleurs au Québec ou R. N. Y. A. livraison par camélot	15.00 8.00 4.50 2.50
EN DEHORS DU CANADA	20.00 10.00 5.00 3.00
Par dépôt et par camélot à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest	0.07 la copie du lundi au vendredi 0.10 " " du samedi
Ailleurs	0.08 " " du lundi au vendredi 0.10 " " du samedi



Les sauteurs de barils.

Le pèlerinage du pape Paul VI, un "saut d'amour à Jérusalem"

Le cardinal Léger

Par GERARD ALARIE

MONTREAL (PC) — Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger, de Montréal, a qualifié aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse, le voyage du pape Paul VI en Terre-Sainte, de "saut d'amour à Jérusalem".

Il a donné également, au cours de cette conférence de presse, des détails sur son récent voyage d'un mois en Afrique et il a souligné certains aspects de la deuxième session du Concile oecuménique.

"La rencontre du pape Paul VI avec le patriarche Athénagoras, a dit le cardinal Léger, était propre à nous arracher des larmes; ils sont tombés dans les bras l'un de l'autre."

Le cardinal a rapporté que le pape Paul VI n'a dit au patriarche Athénagoras que "la vérité de l'Église". "Le pape a dit", a souligné Son Eminence, "l'heure à l'affection; il ne s'agit pas d'aborder des problèmes controversés. Essayons plutôt de nous aimer."

Son Eminence a lui-même réussi à se faire aimer des Africains. Il a visité en Afrique dix pays et 17 diocèses, voyageant tantôt en voiture et tantôt dans "un monomoteur au risque de ma vie", a indiqué Son Eminence. Le cardinal Léger a signalé qu'il a prononcé, durant son

voyage en Afrique, 90 discours, qu'il a présidé à deux Ordinations, confirmé 100 adultes, de die une cathédrale et posé la pierre angulaire d'une nouvelle église.

Messe et tam-tam
"J'ai été étonné d'être accueilli, un jour de semaine, alors que je me rendais dans un village du Rwanda, par 15,000 fidèles", a déclaré Son Eminence. "Ces fidèles ont une âme simple et ils n'ont pas ce que j'appelle le complexe de la conventionnalité."

Selon le cardinal Paul-Émile Léger, c'est cette simplicité d'âme qui incite les Noirs d'Afrique à participer activement à la célébration de la messe. "La liturgie de l'Eglise d'Afrique est 20 ans en avant de la nôtre", a déclaré Son Eminence. Il a souligné avoir entendu, au cours d'une messe, une foule de 4,000 fidèles chanter les cantiques grégoriens avec le célébrant et chanter le "Sanctus et l'Agnus Dei en langue du pays au son du tam-tam."

Le cardinal Léger a dit que la grande révélation de son voyage en Afrique, c'est "la vie que le catholique africain met dans sa prière". Il prie "entièrement", a souligné Son Eminence, "avec tout son être et, en définitive, ce n'est pas l'âme qui est catholique mais la personne même."

Roab...

(Suite de la 1ère page)

Né en 1891 à St. Pelten, en basse Autriche, fils d'un entrepreneur de travaux publics, il obtint un diplôme d'ingénieur en 1922, et cinq ans plus tard il fut élu membre du Parlement. De 1934 à 1938, il réorganisa avec succès les services commerciaux de l'Etat. Nommé ministre du Commerce et des Communications en 1938, il vit sa carrière politique interrompue par l'Anschluss; sous le régime nazi, il travailla pour une compagnie viennoise de travaux publics, où il put donner abri à de nombreuses victimes de persécutions politiques.

Réélu au Parlement en 1945, il fut, de 1951 à 1960, président du parti populiste. En 1963, il fut, sans succès, candidat de son parti à la présidence de la République.

Jeune...

(Suite de la 1ère page)

cevront une photo et l'histoire du garçonnet et échangeront régulièrement des lettres avec leur protégé. Angel recevra une allocation mensuelle de \$8 que sa famille pourra utiliser pour les besoins les plus urgents. Le jeune Angel recevra également à intervalles réguliers, des colis de nourriture, des vêtements neufs et les soins médicaux nécessaires.

Le père d'Angel travaille comme gardien de nuit à 80¢ par jour. Il possède sept frères et sœurs.

Les Pearson, un des 3,500 Canadiens, groupes ou individus, qui participent à ce Plan, ont adopté Angel dans un "geste purement personnel".

"Nous avons acquiescé à la demande du Plan de se servir de cette adoption pour des fins publicitaires", a déclaré le premier ministre, "seulement parce que nous espérons que cela encouragera d'autres Canadiens à participer de la même façon à cette œuvre hautement charitable qu'est le Plan des Parents Adoptifs."

Le cardinal Léger a affirmé qu'il y avait eu la malentendu. "Dans une allocution que j'ai prononcée au Collège canadien, à Rome, a rappelé le cardinal Léger, j'ai bien exprimé mon amour de l'Afrique et j'ai dit que jeune homme, j'avais voulu devenir missionnaire en Afrique. On a interprété cela comme un désir de quitter le diocèse de Montréal, mais cette interprétation n'exprimait pas la réalité."

Son Eminence a par ailleurs confirmé qu'il avait remis au pape Paul VI une "dizaine de croix pectorales et plusieurs anneaux précieux". Il a expliqué que ces croix et ces anneaux lui avaient été remis, à diverses étapes de sa vie religieuse, par des amis. "Dans l'esprit du concile, où on était intervenu pour signaler la richesse de certains diocèses, j'ai cru pouvoir me départir de ces objets précieux", a dit Son Eminence.

Le cardinal Paul-Émile Léger a fait remarquer, durant sa conférence de presse, divers objets liturgiques en bois et enivoire qu'il a rapportés d'Afrique et qu'il avait fait exposer dans la salle où il donnait sa conférence de presse. Il portait un habit blanc, en tissu simple, et sur la poitrine une croix également blanche, faite d'ivoire, autre souvenir d'Afrique. "On obtient de l'ivoire en Afrique aussi facilement et pour aussi peu qu'on obtient du papier maché chez nous", a signalé Son Eminence. Durant sa conférence de presse, qu'il a donnée sur le ton du sourire, Son Eminence a également glissé une pointe d'humour. On lui demandait de commenter des observations faites par certaines "autorités religieuses et laïques concernant l'absence totale de femmes comme observateurs à la deuxième session du Concile oecuménique. "Ne savez-vous pas", a répondu Son Eminence, que si l'on en avait admis une, il aurait fallu les admettre toutes?"

Il faut 10 ou 15 ans pour que la sagesse d'un décret conciliaire apparaisse pleinement", a ajouté le cardinal. Dans le diocèse de Montréal, aucun changement liturgique ne sera annoncé avant la fin de février, alors que le Saint-Office communiquera aux évêques du monde entier des directives concernant le schéma conciliaire sur la liturgie qui prévoit l'utilisation de langues modernes dans la célébration de certaines parties de la messe et dans l'administration de certains sacrements.

Chez les lepreux

Le cardinal Léger a expliqué que du point de vue de la liturgie, l'Eglise d'Afrique, "la plus jeune au monde", est en avant de la nôtre parce que la "le travail s'est accompli sur une terre neuve".

"Nous avons fait un schéma, a enchaîné le cardinal Léger, pour nous débarrasser de certaines habitudes liturgiques et de vieilles traditions. Dans l'Eglise d'Afrique, on n'a pas à se débarrasser de rien. C'est pourquoi elle nous devance."

Ayant signalé qu'une léproserie en Afrique peut être constituée au prix d'environ \$15,000, et que cette léproserie ensuite nécessaire, pour fonctionner, en-

Travaux...

(Suite de la 1ère page)

ment des déficits d'opération, s'il en est, vu qu'il s'agit d'un pont à péage qui deviendra la propriété exclusive de la province lorsque la Corporation, organisme sans but lucratif, aura racheté toutes ses obligations.

Au chapitre du financement, l'avocat trifluvien a rappelé que le public de Trois-Rivières et des environs a souscrit une somme de \$30,000 pour défrayer le coût des premières expertises. Une subvention fut aussi accordée par le gouvernement provincial, il y a quelques années. Actuellement, on procède par voie d'emprunts temporaires à la banque, grâce à l'endossement du gouvernement.

Est-ce qu'il y a eu des études de rentabilité au sujet du projet? Oui, à plusieurs reprises. Et M. Nobert a rappelé que l'ingénieur Pratley a fait une première étude à ce sujet après la construction du pont Halifax-Dartmouth dont il est l'auteur et qui fut en quelque sorte l'aiguillon de la Chambre de Commerce, de la Corporation et de tous les Trifliviens dans leur détermination de jeter un pont par-dessus le fleuve. Il a rappelé également les études de Coverdale et Colpitts, celle de la commission Gohier, des ingénieurs Demers, Lemieux et Roy et enfin des ingénieurs Beauchemin, Beaton et Lapointe.

Lorsque M. Tremblay a demandé si les obstacles à la construction du pont étaient plus apparents que réels, M. Nobert a clairement établi que la Corporation n'accepte pas qu'il y ait des obstacles, si on veut parler de tout ce qui s'est écrit récemment sur le sujet. Le désir bien légitime des journalistes de rapporter ou de provoquer la nouvelle a peut-être été pour plus qu'autre chose.

Il est vrai, a-t-il admis, que des ingénieurs ont émis des doutes. Mais on ne nous a jamais signifié une opposition quelconque et nous procédons parce que nous sommes convaincus que nous avons les autorisations nécessaires.

C'est ici que M. Nobert a remarqué qu'on n'a jamais démontré de façon scientifique que certains travaux dont l'exécution serait nécessaire sur le lac Saint-Pierre sont ou seraient une conséquence directe de la construction du pont. Puis il a relaté un fait qui le laisse sceptique: l'an dernier, un ingénieur du ministère des Transports a dit que le pont nécessiterait des travaux de l'ordre de \$5 à \$6 millions de la part du gouvernement fédéral. Et de ce montant, \$4 millions devraient être affectés à la construction d'un brise-glace. Comment comprendre qu'on cite maintenant un chiffre de \$60 millions?

Il y a de quoi être sceptique. En exposant tous ces faits à la face de la province, M. Nobert a dit qu'il est permis de conclure que les autorités provinciales, en accordant à la Corporation et son appui et les moyens de commencer les travaux le plus tôt possible étaient conscients de l'importance du pont de Trois-Rivières pour le complexe sidérurgique qui sera implanté sur la rive sud.

Présentant l'entrevue, les directeurs du télé-magazine "Aujourd'hui", Mme Michelle Tysse et M. Jacques Langlois ont souligné que le pont de Trois-Rivières avait déjà une longue histoire mais qu'il ne fallait pas confondre avec "la ténébreuse affaire du sabotage à joué un rôle capital..." C'était une allusion au pont entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

Bière disparue

MONTREAL (PC) — La Société provinciale a signalé hier, qu'il manque 5,000 caisses de bière d'une cargaison de 40,000 caisses que portait la goélette Sainte-Adressé qui a échoué le mois dernier, sur le fleuve Saint-Laurent.

La police a révélé qu'une partie de la cargaison de bière a disparu malgré la présence d'un veilleur qui avait été embauché pour la surveiller.

La police a signalé qu'elle avait eu des informations faisant état de grandes réjouissances qui auraient eu cours dans la région.

Ingénieurs mécanique-métallurgique

pour occuper le poste de contremaître de quart, à la nouvelle aciérie de Tracy, Qué.

Ce poste permettra aux candidats qualifiés et intéressés de se mesurer à une tâche de taille.

QUALIFICATIONS—Ingénieurs professionnels avec 2 ou 3 ans d'expérience industrielle. Doit être agressif et capable d'accepter immédiatement les responsabilités de la supervision.

Pour entrevue locale, communiquer avec

M. C. LABERGE à SOREL
RIVIERA 2-2721

Atlas Steels
Company Limited



La rue Principale, bigarrée, affairée et bruyante.

Avec ses 1,700 cabanes et sa rue Principale

Le Carnaval de pêche au petit poisson de Ste-Anne à un tournant de son évolution

Par Pierre L. DESAULNIERS

Ste-Anne de la Pêrde: deuxième Carnaval du Québec... Une longue tradition... Huit ans d'expérience... Une nouvelle organisation. Quel avenir est réservé maintenant au Carnaval de la Pêche et aux Petits Poissons des Chénoux? Sport, foire, Carnaval? A quel donner la primauté?

fiche fièrement à son bonnet un titre nouveau: "Deuxième Carnaval du Québec", comme un manifeste de popularité et de prestige, en même temps qu'une affirmation lourde de responsabilités. Comment l'a-t-il conquis devant la concurrence des Carnavals Laurentiens? La réponse est la même qu'à cette autre question: "Pourquoi tant de Carnavals sont nés et si peu ont survécu?"

Il ne s'organiserait pas de Carnaval à Ste-Anne qu'on y planterait quand même sa cabane, que chaque hiver naitrait le village des Chénoux. Le Carnaval est né d'un besoin d'ajouter au calme délassant de la pêche, les réjouissances populaires propres à cette période-ci de l'année. La réponse est là: le Carnaval a une raison d'être. Aussi, l'organisation de ces réjouissances en ce lieu de pêche est-elle assimilable à la tenue des fêtes accompagnant les vendanges, les moissons, les grandes pluies dans certains pays d'Europe et d'Asie, où le peuple, comme chez nous veut se réjouir des générosités de Dame Nature.

A Ste-Anne, comme à Batis-can et à Sainte-Geneviève, le Carnaval n'était pas né que la pêche aux petits poissons donnait lieu à des réjouissances, plus simples peut-être mais profondément humaines. Les pêcheurs se visitaient d'une cabane à l'autre, s'invitaient à la dégustation d'un bon plat de poisson, échangeaient les vœux de circonstances, trinquaient le verre de l'amitié quand le tout n'était pas accompagné de petites sauteries au rythme de l'harmonica ou de l'accordéon. Les transistors n'existaient heureusement pas.

C'était le passé. La pêche attirait alors les gens de la place et quelques immigrants des villes avoisinantes venus se réchauffer aux coutumes des antécédents.

Le visiteur délaissant la rue Principale du village des Chénoux peut encore respirer cet air d'autrefois. Le Carnaval est venu, il y a huit ans. Modeste, organisé avec des moyens de fortune et beaucoup de bonne volonté. Il n'en a mené pas moins une foule de citoyens que la pêche aux petits poissons n'avait jamais intéressés. L'ère nouvelle débutait: malgré toutes les embûches, il a tenu le coup jusqu'à aujourd'hui, où parvenu, osons nous prédire, à un tournant de son

évolution. Il doit choisir une orientation définitive.

Aujourd'hui, le village sur la glace avec ses 1,700 cabanes, sa rue principale où foisonnent les établissements commerciaux, restaurants, vendeurs de poissons, loueurs de cabanes, etc., ses rues secondaires, voire même ses ruelles prend l'aspect d'une agglomération humaine bien organisée, dans une atmosphère qui tient à la fois, du centre de pêche, du marché, de la foire et du Carnaval. Vie d'illusions de quelques heures, de quelques jours, comme est illusoire la vie de ce village.

La pêche au petit poisson n'est pas à proprement parler un sport, au sens où l'entendait le Père Larousse; mais un agréable passe-temps, un délassant certain, à la portée de tous. C'est déjà un attrait que de pêcher le poisson par dizaine, sans trop de difficultés. Mais le véritable attrait de ce village, attrait que le Carnaval n'a pas apporté mais exploité et accru, c'est cette atmosphère de chaude amitié qui y règne où tous les hommes se sentent un peu égaux.

L'on retrouve cet esprit d'autrefois, comme je le décrirais plus haut. On y vient en famille, en groupe d'amis, de confrères de travail, communier à la joie du Carnaval.

Mais à travers tout ce climat de réjouissances l'œil inquisiteur que peut être celui du journaliste tente de faire la part du réel et du factice. Chercher les dessous. Sous cette apparence de vie bien organisée, on constate tout d'abord qu'il n'existe à peu près aucun contrôle. Cette année une nouvelle Corporation privée sans but lucratif a pris le Carnaval en main avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition. Jus'qu'où vont ses possibilités? Il semble que tout dépend du support qu'elle obtiendra de ceux à qui le côté commerce profite.

Il ne faudrait pas que chacun se dise comme ce monsieur que j'entendais l'an dernier: "Pourquoi grossir, moi le calcul que je fais assez d'argent comme ça". Il faudrait dire que compte tenu de ses efforts et de ses déboursés, il ne pouvait faire plus de recettes.



La jeunesse se grise d'air pur et de vitesse.

Durant un jour entier, par après-midi neigeux, dans l'éblouissante féerie des lumières d'une nuit animée de cet attirant village, nous avons cherché la réponse de cabane en cabane à travers les rues cahoteuses, grouillantes d'une jeunesse joyeuse.

Le Carnaval de Ste-Anne de la Pêrde ou le Carnaval de la Pêche aux Petits Poissons af-



LA JEUNE SOLANGE LEDUC, 3 ans et demi, se dit galement: dans la poêle à frire, petits poissons figés de froid et de peur.

Le Carnaval ajoutant aux festivités intimes, les réjouissances publiques dont l'homme moderne est si friand a su capter l'intérêt de la jeunesse sans laquelle un Carnaval ne serait pas ce qu'il est.

C'est donc la nuit que le village sur la glace atteint son vrai rythme de vie. Quand la noirceur a caché ses vices de formes, son visage devient véritablement fascinant. Le visiteur peut alors s'en donner à cœur joie, dans ce domaine féerique où un étalage varié de divertissements s'offre à son choix: descente vertigineuse dans la glissoire haute de cinquante pieds, gales randonnées en traineau, étonnantes équipes en ski-doo, voire même une envolée en avion.

Le Carnaval donne lieu aux réjouissances nombreuses: courses en auto sur la glace, soirées canadiennes, joutes de hockey, soirées sociales, couronnement de la reine, etc.

A toutes ces festivités qui se déroulent sous l'œil sympathique de M. Poisson, dans une atmosphère musicale qui donne l'impression de réchauffer un tantinet nos froids hivers, s'ajoute la vie des cabanes où

Cette collaboration ne touche pas seulement le côté financier, mais aussi le caractère propre à donner au Centre ou au Village. Il est encore temps d'y apporter quelques changements sans rien casser. La rue Principale est composée de restaurants en très grande partie. Chacun s'affiche comme il est normal. Mais il suffit de regarder l'affichage pour constater une certaine lacune de ce côté. On y voit s'imprimer des identifications qui n'ont aucune raison d'être: "Minute Lunch". Qu'est-ce que ça reflète un nom semblable? Il existe: "Le Café du Pêcheur", le "Restaurant du Pêcheur", c'est déjà mieux. Mais de grâce banissons-en les expressions anglaises.

Il serait aisé de trouver une identification originale, attrayante, carnavalesque. "L'estragon", pour un "La bouillotte", "L'amorce", amorcez vous avec un bon repas avant de tendre la ligne", et quoi encore. Et tant d'autres plus originales vous viennent déjà à l'esprit. On remarque aussi que le symbole du Carnaval, le Poisson est encore peu exploité. Pourquoi ne pas paviser la rue Principale de feux multicolores, illuminer les deux entrees.

Pour la dixième année consécutive

Le club Kiwanis reçoit les infirmes

Pour la dixième année consécutive, le Club Kiwanis de Trois-Rivières a reçu la visite de quelque 150 infirmes de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan, lors de son dîner hebdomadaire. A cette occasion, le Père Noël personnelisé par Pierre Lajoie, a donné des cadeaux à tous les infirmes présents.

A cette même occasion, le Club Kiwanis de Trois-Rivières a remis une bourse d'étude à un jeune pianiste de Trois-Rivières, Paul Thompson, qui étudie présentement à l'école Vincent D'Indy de Montréal. Paul qui est âgé de 15 ans, fait de plus en plus des preuves dans le domaine de la musique. "Le

but du Kiwanis, d'ajouter M. Marcel Roux, est de lui préparer le chemin afin de lui faire remporter le Prix d'Europe". Paul est le fils de M. Marcel Thompson organisateur à la cathédrale.

Parmi les invités d'honneur, on pouvait remarquer M. Georges Jobson président du Club des infirmes.

des Lions de Trois-Rivières. M. Raymond Lasnier, président de l'Association des infirmes de Trois-Rivières, M. le docteur Paul Lacoursière, président du Club Richelieu de Trois-Rivières, M. Benoît Perrier, directeur général de l'Association des infirmes.

M. Raymond Lasnier président de l'Association des infirmes a remercié le groupe Kiwanis de Trois-Rivières. "Tout ce que je pourrais dire sur les kiwanis, d'ajouter M. Lasnier, sera superflu ou une répétition continuelle. Mais qu'il me soit permis, au nom du groupe et à mon nom personnel, de remercier sincèrement le Club Kiwanis. Sa générosité est constante et même elle augmente le jour en jour. Que leurs oeuvres soient couronnées de succès tout le long de la nouvelle année. En plus, je remercie l'Association Ambulancière Catholique du Québec de son extrême gentillesse et de nous avoir si bien aidés".

Le Club Kiwanis n'en est pas à ses premiers armes dans le domaine de l'aide apportée aux personnes handicapées. Sa générosité est maintenant proverbiale. Les kiwanis du Cap-de-la-Madeleine ont l'intention, eux aussi, d'embolter le pas, et de donner une fois par année un dîner pour les infirmes, comme leurs confrères de Trois-Rivières.



LE CLUB KIWANIS de Trois-Rivières a reçu la visite de quelque 150 infirmes lors de leur dîner hebdomadaire. Le Père Noël, malgré son retard, a fait la distribution de cadeaux. Apparaissent sur la photo, de gauche à droite, M. Benoît Perrier, directeur de l'Association des infirmes, M. Guy Guindon, M. Germain Prince, le Père Noël, personnelisé par M. Pierre Lajoie et M. Robert Chénave, président du Kiwanis de notre ville.

LIQUIDATION DE JANVIER 1964

Diamond Inc.

1579, Royale Trois-Rivières

HABITS	HAUTS	HABITS	HABITS	HABITS SUR MESURES	PALETOTS D'HIVER	CAR COATS	JACKETS	GILETS IMPORTATION	GROS GILETS	CHEMISES SPORT	FOULARDS	CRAVATES	CRAVATES	BOTTES EN MOUTON	CHAPEAUX	CHEMISES LAINAGE	BAS
VALEURS \$69.50 à \$75.00	VALEURS \$79.00 à \$89.00	VALEURS \$85.00 à \$100.00	VALEURS \$98.00 à \$135.00	VALEURS \$69.00 à \$79.00	VALEURS \$29.00 à \$39.50	VALEURS \$39.95	VALEURS JUSQU'A \$29.95	VALEURS JUSQU'A \$42.00	VALEURS \$6.95 à \$8.95	VALEURS \$3.95 à \$6.95	VALEURS JUSQU'A \$7.50	VALEURS \$2.50 à \$3.50	VALEURS \$19.95 à \$37.95	VALEURS \$12.95 à \$15.00	VALEURS JUSQU'A \$15.00	VALEURS \$2.00	
\$1.00 PAR POINT DE VOS MESURES	\$1.25 PAR POINT DE VOS MESURES	\$1.50 PAR POINT DE VOS MESURES	POUR \$74.50	EN BAS DU PRIX COUTANT	EN BAS DU PRIX COUTANT	REDUCTION DE 20%	POUR \$9.95	POUR \$18.95	POUR \$4.95	POUR \$1.98	POUR \$2.49	2 POUR \$2.49	SPECIAL 20%	REDUCTION DE 15%	POUR \$8.69	SPECIAL 98¢	

15% DE REDUCTION sur Pantalons de ski, gants, pyjamas, foulards

Pour vous, Mesdames

LOTS DE ROBES en vente à \$7.00, \$9.00, \$15.00 et \$20.00

La balance du stock en vente réduite de 25%

à la tienne. tienne... mon vieux!



Les occasions ne manquent pas de servir du gros gin HENKES. Les connaisseurs l'apprécient à cause de son goût exclusif et de son arôme exquis. Célèbre dans le monde depuis 1824, on le reconnaît à ses médailles d'or.



LE GROS GIN HENKES

L'accusé se défend:

"Je n'ai mangé aucune pâte au souper"...

GRAND MÈRE — Un citoyen de St.-Georges, de Champlain a subi son procès pour fautes affablies hier après-midi, à la Cour des Sessions de la Paix devant S.H. le juge Leon Girard. Ce dernier a pris la cause en délibéré et rendra jugement le 23 janvier.

Il s'agit d'un automobiliste qui est allé à Saint-Tite et à St.-Severin de Proulxville avec deux de ses frères et qui au retour vers St.-Georges a déposé ses frères au Lac-a-la-Tortue. Il regagnait finalement son domicile lorsqu'un automobiliste qui suivait son véhicule s'est rendu compte que le véhicule qui le précédait était une menace à la sécurité routière par son va et vient de gauche à droite de la chaussée.

L'automobiliste qui suivait le véhicule de l'implicite est allé avertir deux policiers de la route qui étaient en fonction dans les environs. Ces policiers

sont allés à la recherche du véhicule qui semblait être conduit par un automobiliste dont les facultés n'étaient pas normales, et voyant aller le véhicule en tous sens, arrêterent le personnage en question. Ils l'amenèrent au poste de la Sûreté provinciale à Shawinigan, pendant que des dispositions étaient prises pour faire remorquer le véhicule laissé en bordure de la route.

Les policiers ont dit avoir fait marcher le prévenu et l'avoir fait parler pour constater qu'il s'exprimait d'une bouche pâteuse, et qu'il avait de la difficulté à marcher en droite ligne. En défense on a expliqué que le véhicule Chevrolet 1958 n'était pas en très bon état quant à ses bielles de direction.

Le prévenu a déclaré qu'il n'avait pas voulu admettre qu'il n'était pas en très bon état quant à ses bielles de direction. Il a répliqué: "Je n'ai mangé aucune pâte au souper".



(Photo Charles Marcotte)

LE CLUB OPTIMISTE de Shawinigan dont l'une des œuvres est de supporter les Cadets Optimistes a remis un chèque substantiel aux dirigeants de ce corps de Cadets. L'argent recueilli au cours de la campagne du Bas de Noël et qui a laissé un profit net de \$1,200 servira également à aider les autres groupements subventionnés par l'Aide au Ptit Gars du Club Optimiste. On reconnaît de gauche à droite: MM. André Létourneau, directeur de l'Aide au Ptit Gars, Roland Vincent, directeur des Cadets Optimistes, Gerald Lavergne, président; Harvey St-Hilaire, président des Cadets Optimistes et Georges Page, responsable des Cadets auprès du club.

Pour les patinoires

La Commission scolaire engage des surveillants

SHAWINIGAN-SUD — La Commission scolaire de Shawinigan-Sud procédera à l'embauchement de surveillants qui exerceront une surveillance sur les patinoires et dans les salles des écoles St.-Georges et St.-Sauveur après les heures de classe.

Il y aura en tout 10 surveillants. Ils seront en devoir entre 6h 30 et 8h 30 tous les jours de la semaine ainsi qu'entre 1 h et 4 h les samedi et dimanche. Le but de cette décision des commissaires d'écoles est d'éviter les accidents à ces endroits et aussi d'assurer le bon ordre.

On sait que les patinoires et les salles d'écoles de la municipalité ont été mises à la disposition de la Commission des Loisirs de la ville pour l'organisation des loisirs de la population de cette municipalité.

Toujours dans le domaine des sports, les commissaires ont décidé que l'entrée des classes à l'école St.-Georges se ferait à 13 h au lieu de 1 h et 15 min. Cette décision a été prise dans le but de faciliter l'organisation des sports du midi à cette école. Cependant, ce quart d'heure est repris à la fin de la journée puisque les étudiants quitteront l'école quinze minutes plus tard.

Il y avait cependant un problème qui se posait soit celui du transport des élèves des autres municipalités qui fréquentent cette école. Pour ne pas désorganiser leur transport, ces jeunes pourront quitter la classe à la même heure qu'avant, soit quinze minutes plus tôt. Ils devront cependant poursuivre leur étude à la maison.

Le conseil étudiera

le projet de

convention collective

SHAWINIGAN - SUD — Les membres du conseil municipal de Shawinigan-Sud ont reçu le projet de convention collective que les employés municipaux de la cité désirent signer. Les autorités de la ville se réuniront prochainement pour étudier ce projet de convention. Par la suite, les deux parties se réuniront pour en discuter.

Pour ce qui est de la première convention à être signée entre les policiers et la ville, elle est toujours au stade des négociations.

Le maire de la ville, M. Bruno Sigmen, a déclaré que les membres du conseil désirent mener les négociations de ces deux contrats de travail de front.

Pour informations concernant programmes et horaires aux

CINEMAS SHAWINIGAN
APPELEZ
LE 6-5466



(Photo Gérard Marchand)

M. LORNE CRABTREE, président du Club Rotary de Shawinigan, quitte notre ville ces jours-ci pour s'établir à St. Catharines, Ont. M. Crabtree a passé les dernières dix années en notre ville opérant pour son compte l'agence Pepsi Cola Ltee qu'il vient de vendre. M. Crabtree a fait ses adieux à ses confrères Rotariens hier midi. Il a reçu un cabaret en argent au nom du club. L'inscription souligne son terme à la présidence du club. Il pose ici en compagnie du vice-président M. Roland Chalifoux.

L'Unité Sanitaire dispose du vaccin Sabin pour les jeunes enfants

GRAND MÈRE — Le Dr Alexandre Beaudet, directeur de l'Unité sanitaire de Laviolette, informe la population que le service qu'il dirige est maintenant en mesure d'ajouter aux nombreuses vaccinations offertes aux enfants, la vaccination (orale) Sabin comme mesure préventive (c'est-à-dire aux cliniques régulières de bébés).

Les enfants du tout premier âge, dit-il, ne sont pas à l'abri des attaques de poliomyélite et, chez eux, la maladie est quelquefois mortelle. Quand ils surviennent, ils gardent souvent des séquelles qui font d'eux des infirmes définitifs. Aussi bien, paraît-il très séduisant de pouvoir effectuer cette vaccination orale, dont l'innocuité et l'efficacité sont établies sans conteste, en même temps que la vaccination triple antitétanique, antidiphtérique et anticouqueleuse.

Interrogé au sujet de la multiplicité des vaccins dont on dispose aujourd'hui, contre un grand nombre de maladies et des inconvénients que cela ap-

porte dans leur utilisation, le Dr Beaudet répond qu'il serait évidemment absurde de vouloir utiliser tous les vaccins connus dans le monde sans motifs sérieux de protection.

Ce sont, d'abord, contre des maladies de notre milieu que nous devons nous protéger. La variole demeure une menace constante surtout de nos jours, où le virus est porté par les voies terrestres, maritimes ou aériennes. La diphtérie réapparaît là où la vaccination a été négligée. La poliomyélite constitue un danger recouvrable. La coqueluche tue plus de bébés qu'aucune autre maladie infectieuse. La tuberculose reste une maladie grave.

À propos des inconvénients, ils sont surtout dans leur mode d'utilisation et les appareils embrouillés par le nombre et les sortes des vaccinations que les docteurs des cliniques qui ont à accuser de la date, du groupement et de la priorité des protections qu'ils doivent accorder.

Or, continue le Dr Beaudet, des études ont permis de préciser les conditions les plus favorables d'effectuer les vaccinations chez les enfants et d'établir, en pratique, une sorte de "calendrier" dont un exemplaire apparaît ci-après.

Calendrier des vaccinations

Produits biologiques	Âge
D.C.T. Salk	3 mois
D.C.T. Salk	4 mois
Antivaricelle	5 mois
D.C.T. Salk	5 mois
Sabin	7 mois
D.C.T. Salk	12 à 24 mois
Sabin	5 à 6 ans
D.C.T. Sabin	5 à 6 ans

Antivaricelle: 5 à 6 ans. Pour éviter à tout prix des infections graves, quelconques mortelles, le Dr Beaudet invite les parents à ne pas cesser de recourir aux méthodes d'immunisation qui, dans le monde, ont fait leurs preuves et de s'adresser à l'Unité sanitaire dans tous les cas où une plus grande information est désirable.

Accusé de vol qualifié

Il choisit un procès devant un juge et douze jurés

GRAND MÈRE — Justin Giguère, 62 ans, de la Tortue et St.-Cyr de Grand Mère ont comparu devant S.H. le juge Leon Girard en Cour des Sessions pour répondre à une accusation de vol qualifié.

Le premier individu a choisi de comparaître devant un magistrat sans jury et il a plaidé non coupable à cette accusation. Il subira son procès jeudi.

Quant au second accusé dans cette cause, il a choisi de comparaître devant un magistrat sans jury et il a plaidé non coupable à cette accusation. Il subira son procès jeudi.

Les deux accusés ont pu reprendre leur liberté moyennant un cautionnement de \$150 en argent ou de \$500 sur propriété.

Il s'agit des deux individus qui ont été arrêtés par les agents Camille de Grace et André Carignan du bureau de

Shawinigan de la Sûreté provinciale à la suite du vol avec violence commis sur la personne de M. Arthur Trepanier âgé de 62 ans et demeurant au Lac à la Tortue.

En fin d'après-midi lundi, la victime se dirigeait vers sa demeure en marchant le long de la route. Il a été invité à monter dans une automobile occupée par les deux prévenus qui lui avaient proposé de le conduire à son domicile.

Cependant, ils n'ont pas immobilisé leur voiture à cet endroit mais un peu plus loin où après lui avoir assené quelques coups, ils lui ont enlevé une somme d'environ \$55.

Le conseil engage la firme Tremblay et Héroux

Etudes préliminaires relatives à une usine d'épuration des eaux

Les retraités ont

l'appui du

conseil de ville

GRAND MÈRE — Le conseil de ville de Grand Mère a adopté à l'unanimité une résolution pour appuyer une requête des Retraités de Grand Mère adressée à M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Être, relativement à un revenu de \$50 par semaine qui serait versé pour le mari retraité et son épouse.

La requête des retraités fait mention qu'il est impossible de vivre à deux avec seulement un revenu de retraite et demande que le gouvernement vienne à payer la différence qui existe entre le revenu de la caisse de retraite et un montant de \$50 par semaine pour un couple.

Cette résolution a été proposée par l'échevin Eddy Calille. Il fut secondé par l'échevin Léopold Lavergne, et tous les autres échevins ont accepté l'idée d'embellie.

L'ordre du jour devrait

être communiqué aux

journalistes

GRAND MÈRE — Un échevin du précédent conseil de ville de Grand Mère, M. Jean Marie Lafontaine s'est levé à la séance régulière du conseil de ville de Grand Mère, mardi soir, pour demander à ses anciens collègues de revenir à une pratique qui a duré quelques mois, soit de faire parvenir l'agenda des réunions du conseil de ville aux journalistes afin que ces derniers puissent donner d'avance une publicité sur ce qui serait prévu au programme de la soirée.

M. Lafontaine a dit que par ce moyen les journalistes pourraient informer davantage la population des items les plus importants et par ce moyen attirer une meilleure assistance aux séances du conseil de ville.

GRAND MÈRE — Tremblay & Héroux, ingénieurs-conseils de Shawinigan-Sud, viennent d'être choisis par la cité de Grand Mère pour procéder à une étude préliminaire relative à un système d'épuration des eaux pour la cité.

Cette décision a été prise en séance du conseil de ville de Grand Mère, mardi soir, et le montant prévu par résolution a été de \$5,000. Cette étude préliminaire a été proposée par l'échevin Eddy Calille, second par l'échevin Hermidas Prud'Homme.

On sait que le 1er juillet 1961 une loi du Parlement du Québec instituait la Régie d'Épuration des Eaux dont le principal but est de contrôler la pollution des cours d'eau.

À plusieurs reprises, le président de cette organisation, le Dr Gustave Préfontaine, B.A., L.Sc., Ph. D., a fait connaître à différentes villes ses vues relativement à ce projet.

À deux occasions, en septembre et en novembre, les conseils municipaux des villes de la région étaient convoqués à Shawinigan par M. le président de la Régie. Celui-ci leur demanda de faire préparer immédiatement par un bureau d'ingénieurs-conseils, les plans préliminaires d'un système d'épuration des eaux dans les villes concernées.

Le conseil de la cité de Grand Mère, pour se conformer aux recommandations de la Régie, a retenu les services des ingénieurs-conseils Tremblay & Héroux et adopté une résolution à cet effet.

Cette étude préliminaire devra porter sur toutes les canalisations actuelles, les collecteurs futurs et le mode de traitement des eaux résiduaires tant domestiques qu'industrielles.

On sait qu'une semblable étude préliminaire a été demandée à la même firme par la cité de Shawinigan.

Coups de feu tirés en direction d'un prévenu

GRAND MÈRE — Plusieurs citoyens de Grand Mère ont été réveillés brusquement en entendant la détonation de trois coups de feu, hier matin vers 1 heure. Ils ont été tirés par un agent de la paix.

M. Camille De Grace du bureau de Shawinigan de la Sûreté provinciale s'est rendu dans cette municipalité pour effectuer l'arrestation de Ger-

main Boulanger et il était muni d'un mandat d'arrestation pour effectuer ce travail.

Voyant cela, Boulanger a fait qu'il n'avait pas autre chose à faire que de prendre la poudre d'escampette. L'officier de police a tenté de le rattraper mais voyant qu'il ne réussissait pas, il a tiré un premier coup de feu en l'air pour avertir le fuyard de se rendre.

Mais comme il ne répondait pas à son avertissement, il a déchargé son arme à deux reprises en sa direction sans pouvoir l'atteindre. On s'attend à pouvoir mettre la main au collet de cet individu prochainement.

Une autre accusation sera portée contre cet individu, soit celle de s'être évadé. Il comparaitra en Cour des Sessions de la Paix de Grand Mère jeudi, si la police réussit à procéder à son arrestation d'ici ce temps. La police n'a pas révélé la nature de l'accusation pour laquelle il était en état d'arrestation.



(Photo Charles Marcotte)

LE DR GEORGES SMITH est entré officiellement en fonction à la présidence du club Richelieu de Shawinigan. La cérémonie de remise de pouvoir s'est déroulée hier midi lors du déjeuner hebdomadaire du club. Le président sortant, M. Gerard Camirand, à gauche, a remis le marteau présidentiel à son successeur, à droite.

PALACE
GRAND MÈRE
JUSQU'À SAMEDI
"5 FEMMES
MARQUEES"
avec
Silvana Mangano - Jeanne Moreau - Vera Miles - Carla Gravina.
2e FILM
Cinemascope et couleurs
"LA CHATTE SAUVAGE"
avec
Georges Mistral et
Aurore Bautista.

Le prolongement de la 5e Avenue serait entrepris

GRAND MÈRE — Tout le conseil de ville de Grand Mère a accueilli d'embellie une suggestion de l'échevin Hermidas Prud'Homme, à savoir le prolongement de la 5e Avenue en prévision de son rattachement au futur rond-point de l'autoroute qui réunira la ville de Grand Mère à la ville de Shawinigan.

M. Prud'Homme a dit que le conseil se devait de profiter de la loi des travaux d'hiver pour donner de l'emploi à tous les sens travail. Il a demandé que ces travaux se fassent entièrement à la main afin que la ville n'ait à débours aucun argent. S'il faut faire du transport de pierre, il s'agit de retarder ce travail, et s'astreindre seulement aux travaux manuels, afin que la ville n'ait absolument rien à débours.

L'échevin Léopold Lavergne s'est levé pour dire que cette suggestion devrait être prise en considération immédiatement, et a fait ressortir la possibilité de faire tout ce travail de minage de pierre à la main, afin de donner du travail à tous ceux qui seraient disponibles. "Ces travaux se feraient ressentir sur l'économie générale de la ville. Il se peut que cette loi coûte très cher aux gouvernements provincial et fédéral, mais on nous l'offre et je suis d'avis d'en profiter à 100%".

Les autres échevins ont abondé dans le même sens, et un programme sera établi, très bientôt pour mettre en branle ces travaux de prolongement.

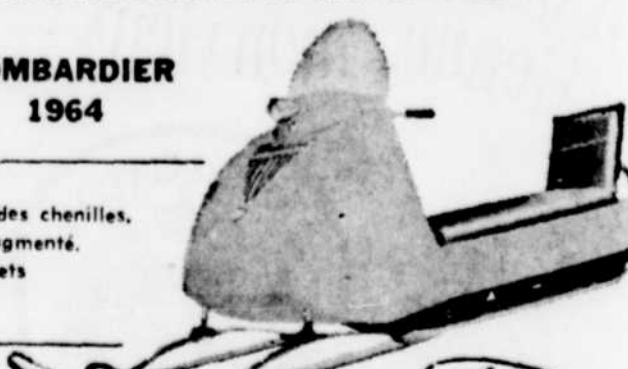
1284, Frigon (Angle Royal)
Shawinigan
Tél.: Bureau 1
LE 9-4732
HUBERT ST-ONGE
Assurances générales
Vie - feu - vol - auto, etc.
Courtier d'assurances

NE TARDEZ PAS!

DECOUVREZ ET GOUTEZ AUX PLAISIRS VIVIFIANTS DE L'HIVER

SKI-DOO BOMBARDIER 1964

- Meilleure traction.
- Plus grande surface des chenilles.
- Rayon de croisier augmenté.
- Espace pour loger effets et attirails.
- Stabilité accrue.



FAITES VOTRE CHOIX IMMEDIATEMENT.

LIVRAISON GRATUITE

La manière la plus en vogue de voyager ou de s'amuser sur la neige.

- Scies mécaniques
- Moteurs Outboard.
- Tondeuses à gazon
- Ski-Doo.

EMILIEUS ROSA

VENTE - SERVICE - PIÈCES - ENTREPOSAGE.

2013, DE LA MONTAGNE SHAWINIGAN LE 9-2144

Choix ULTRA-MODERNE

de 4 modèles.

GRACE A...

Merveilleux!

Pour toitures, passages, cours, etc.

No 24—Jouet d'enfants (Galerie, etc.)

No 22—Junior - Senior (Très pratique)

No 20—Large et léger — Pour hommes

No 18—Très robuste — Ouvrage général



CHAROY-NEIGE
CHARROYEUR A NEIGE
vous vous débarrasserez
de votre neige
avec facilité et
sans effort.

Vous ne le soulevez pas
Vous le faites glisser
Vous poussez pour remplir
Vous tirez pour vider
Vous l'amorcez ou vous
voulez

L'ESSAYER UN JOUR
C'EST L'ADOPTER
POUR TOUJOURS.

VENDU PAR:

Trois-Rivières

P.-A. Gouin Ltée

J.-B. Lorange Ltée

S. Matte Enr.

Quinc. Regal

Cyrille Labelle & Cie Ltée

Cap-de-la-Madeleine

Morin & Frère Inc.

H. Massicotte & Frère Ltée

St-Tite

S. Matte Enr.

Ferr. Frigon

St-Thécle

Laurent Lafrance

Pierre Naud

La Tuque

J.-O. Lejeune Ltée

St-Anne-de-la-Perade

A.-L. Desautels

St-Narcisse

J.-W. Pronovost

St-Isidore

A.-A. Gosselin

St-Casimir

Lucien Godin



RADIO - TV - STEREO
J. R. DESPRES ENR
521, 4e Rue LE 6-2533
Shawinigan

DUGRE & JANNA

COMPTABLES AGRÉÉS

559, 5e RUE

Edifice Banque de Commerce

LE 7-7285

SHAWINIGAN

Deux rinks sont déjà éliminés au bonspiel invitation féminin

GRAND'MÈRE — Deux rinks ont subi l'élimination des premiers parties du sixième bonspiel féminin du club de curling Laurentide de Grand'Mère qui s'est ouvert mercredi soir pour se terminer samedi.

Les rinks de Mmes Hélène Larocque et Germaine Moreau ont été éliminés, le premier dans le main event et le second dans la consolation.

Dès l'ouverture du bonspiel qui groupe 16 rinks, Mlle Pierre-Laliberté, du Cap Curling Club, a refoulé le rink de Mme Mary Evans dans le consolation en l'emportant de justesse 5 à 4.

Curling

Les Panthères l'emportent 1-0

GRAND'MÈRE — Michel Ayotte et Rejean Roberge ont uni leurs efforts pour mener les panthères à une victoire par blanchissage de 1 à 0 sur les Tigres, dans une joute de la ligue Bantam de la C.O.P. disputée à l'arena de Grand'Mère.

Malgré sa courte taille, le jeune Ayotte a donné une brillante exhibition de gardien de buts pour se mériter le blanchissage.

Roberge, un jeune qui promet, a accepté des passes de J. Levesque et C. Cournoyer pour tromper la vigilance de J. L. Gagnon et donner une victoire de 1 à 0 aux Panthères. Le seul but de la rencontre a été enregistré à 1:26 de la dernière période.

Quilles

SHAWINIGAN			
CENTRE DE SHAWINIGAN EST			
Ligue de Quilles Mixte			
de la Haute Majeur			
Hommes			
Real, Fiest 3 Boys Vets 1	141		
Real, Fiest 4 L. Digne A.G. 6	140		
Real, Fiest 5 L. Digne A.G. 6	139		
Real, Fiest 6 L. Digne A.G. 6	138		
Real, Fiest 7 L. Digne A.G. 6	137		
Real, Fiest 8 L. Digne A.G. 6	136		
Real, Fiest 9 L. Digne A.G. 6	135		
Real, Fiest 10 L. Digne A.G. 6	134		
Real, Fiest 11 L. Digne A.G. 6	133		
Real, Fiest 12 L. Digne A.G. 6	132		
Real, Fiest 13 L. Digne A.G. 6	131		
Real, Fiest 14 L. Digne A.G. 6	130		
Real, Fiest 15 L. Digne A.G. 6	129		
Real, Fiest 16 L. Digne A.G. 6	128		
Real, Fiest 17 L. Digne A.G. 6	127		
Real, Fiest 18 L. Digne A.G. 6	126		
Real, Fiest 19 L. Digne A.G. 6	125		
Real, Fiest 20 L. Digne A.G. 6	124		
Real, Fiest 21 L. Digne A.G. 6	123		
Real, Fiest 22 L. Digne A.G. 6	122		
Real, Fiest 23 L. Digne A.G. 6	121		
Real, Fiest 24 L. Digne A.G. 6	120		
Real, Fiest 25 L. Digne A.G. 6	119		
Real, Fiest 26 L. Digne A.G. 6	118		
Real, Fiest 27 L. Digne A.G. 6	117		
Real, Fiest 28 L. Digne A.G. 6	116		
Real, Fiest 29 L. Digne A.G. 6	115		
Real, Fiest 30 L. Digne A.G. 6	114		
Real, Fiest 31 L. Digne A.G. 6	113		
Real, Fiest 32 L. Digne A.G. 6	112		
Real, Fiest 33 L. Digne A.G. 6	111		
Real, Fiest 34 L. Digne A.G. 6	110		
Real, Fiest 35 L. Digne A.G. 6	109		
Real, Fiest 36 L. Digne A.G. 6	108		
Real, Fiest 37 L. Digne A.G. 6	107		
Real, Fiest 38 L. Digne A.G. 6	106		
Real, Fiest 39 L. Digne A.G. 6	105		
Real, Fiest 40 L. Digne A.G. 6	104		
Real, Fiest 41 L. Digne A.G. 6	103		
Real, Fiest 42 L. Digne A.G. 6	102		
Real, Fiest 43 L. Digne A.G. 6	101		
Real, Fiest 44 L. Digne A.G. 6	100		
Real, Fiest 45 L. Digne A.G. 6	99		
Real, Fiest 46 L. Digne A.G. 6	98		
Real, Fiest 47 L. Digne A.G. 6	97		
Real, Fiest 48 L. Digne A.G. 6	96		
Real, Fiest 49 L. Digne A.G. 6	95		
Real, Fiest 50 L. Digne A.G. 6	94		
Real, Fiest 51 L. Digne A.G. 6	93		
Real, Fiest 52 L. Digne A.G. 6	92		
Real, Fiest 53 L. Digne A.G. 6	91		
Real, Fiest 54 L. Digne A.G. 6	90		
Real, Fiest 55 L. Digne A.G. 6	89		
Real, Fiest 56 L. Digne A.G. 6	88		
Real, Fiest 57 L. Digne A.G. 6	87		
Real, Fiest 58 L. Digne A.G. 6	86		
Real, Fiest 59 L. Digne A.G. 6	85		
Real, Fiest 60 L. Digne A.G. 6	84		
Real, Fiest 61 L. Digne A.G. 6	83		
Real, Fiest 62 L. Digne A.G. 6	82		
Real, Fiest 63 L. Digne A.G. 6	81		
Real, Fiest 64 L. Digne A.G. 6	80		
Real, Fiest 65 L. Digne A.G. 6	79		
Real, Fiest 66 L. Digne A.G. 6	78		
Real, Fiest 67 L. Digne A.G. 6	77		
Real, Fiest 68 L. Digne A.G. 6	76		
Real, Fiest 69 L. Digne A.G. 6	75		
Real, Fiest 70 L. Digne A.G. 6	74		
Real, Fiest 71 L. Digne A.G. 6	73		
Real, Fiest 72 L. Digne A.G. 6	72		
Real, Fiest 73 L. Digne A.G. 6	71		
Real, Fiest 74 L. Digne A.G. 6	70		
Real, Fiest 75 L. Digne A.G. 6	69		
Real, Fiest 76 L. Digne A.G. 6	68		
Real, Fiest 77 L. Digne A.G. 6	67		
Real, Fiest 78 L. Digne A.G. 6	66		
Real, Fiest 79 L. Digne A.G. 6	65		
Real, Fiest 80 L. Digne A.G. 6	64		
Real, Fiest 81 L. Digne A.G. 6	63		
Real, Fiest 82 L. Digne A.G. 6	62		
Real, Fiest 83 L. Digne A.G. 6	61		
Real, Fiest 84 L. Digne A.G. 6	60		
Real, Fiest 85 L. Digne A.G. 6	59		
Real, Fiest 86 L. Digne A.G. 6	58		
Real, Fiest 87 L. Digne A.G. 6	57		
Real, Fiest 88 L. Digne A.G. 6	56		
Real, Fiest 89 L. Digne A.G. 6	55		
Real, Fiest 90 L. Digne A.G. 6	54		
Real, Fiest 91 L. Digne A.G. 6	53		
Real, Fiest 92 L. Digne A.G. 6	52		
Real, Fiest 93 L. Digne A.G. 6	51		
Real, Fiest 94 L. Digne A.G. 6	50		
Real, Fiest 95 L. Digne A.G. 6	49		
Real, Fiest 96 L. Digne A.G. 6	48		
Real, Fiest 97 L. Digne A.G. 6	47		
Real, Fiest 98 L. Digne A.G. 6	46		
Real, Fiest 99 L. Digne A.G. 6	45		
Real, Fiest 100 L. Digne A.G. 6	44		

Les Falcons rejoignent les Capris en tête

GRAND'MÈRE — Les Falcons ont rejoint les Capris en tête de la ligue de hockey Kokomian du Jeune Commerce de Grand'Mère, mardi soir, à l'arena de la ligue.

Les Falcons ont battu les Capris 10 à 3 dans la dernière période de ce programme double, les Capris ont baissé pavillon 7 à 6 devant la Consol. Les meneurs, les Falcons et les Capris, ont 11 points dans le classement.

Raymond Boisvert, Gilles Houde et Roger Vanasse ont dirigé l'attaque des Falcons avec chacun une paire de buts. Jean-Guy Garceau, Gilles Milot et Richard Beaulieu ont été les autres compteurs.

Yvon Deschênes, Gilles Mat, teau et Rejean Noël sont les auteurs des buts des Pasteurs, qui entraînent de l'arrière 4 à 6 après 20 minutes de jeu, et 6 à 1 après la deuxième période.

DEUXIÈME PÉRIODE			
5. Falcons Houde	9:30		
6. Pasteurs Deschênes	16:00		
7. Falcons Houde	17:00		
Puntions: Dupras 4:31, Goulet 16			
13. Vanasse 16:12, Lapolice 19:30			
Garceau 20:20			
TROISIÈME PÉRIODE			
8. Falcons Vanasse	8:50		
9. Pasteurs Mat	7:21		
10. Pasteurs Noël	10:30		
11. Falcons Vanasse	11:21		
12. Falcons Garceau	16:30		
13. Falcons Milot	15:45		
Puntions: Lapolice 2:34, Garceau 9:40, Deschênes, lancers de position mais ne compte pas			

Les Castors écrasent les Vics 10-2 et humilient les Alouettes 11-3

GRAND'MÈRE — Les Castors ont remporté deux impressionnantes victoires à leurs dernières joutes dans la ligue Junior "B" de hockey de la C.O.P. à l'arena de Grand'Mère.

Tout d'abord, ils ont écrasé les Vics 10 à 2 après avoir humilié les Alouettes 11 à 3.

Dans la victoire de 10 à 2, J. L'Heureux, J.-N. Moreau et J.-P. Hardy ont dirigé l'attaque des Castors de St-Tite avec chacun une paire de buts. Y. L'Heureux, L. Duchemin, L. Marchildon et R. Allaire ont été les autres compteurs des Castors, qui ont emporté sans peine.

A. Chagné et P. Jalbert ont été crédités des buts des Vics. Le jeu dans la première période a été des plus serrés. En effet, les Vics ont limité les Castors à seulement deux buts, mais sans parvenir à compiler eux-mêmes.

Toutefois, la débâcle des Vics a commencé au deuxième engagement alors qu'ils ont subi quatre buts en six minutes.

À la troisième période, Moreau a porté le pointage 7 à 0 avant que Chagné ne compte le premier but des Vics. Mais les Castors ont répliqué avec trois buts pour augmenter leur avance à 10 à 1.

Dans l'autre rencontre, J. L'Heureux a réussi le tour de chapeau pour assurer une large part des 11 buts des siens. Y. L'Heureux, G. Dampousse et A. Després se sont également signalés à l'offensive avec chacun deux buts. R. Trudel et R. Tremblay sont les auteurs des autres buts des Castors.

J.-G. Lord a brillé dans la défaite des Alouettes en marquant une paire de buts. L'autre apportaient à M. Emmond.

Le pointage de la rencontre a grimpé graduellement. Les Alouettes ont compté le premier but mais les Castors ont répliqué avec deux buts et la période a pris fin au pointage de 2 à 1.

Les Alouettes ont nivelé le pointage à 6:02 du deuxième engagement, mais ont alloué deux buts aux Castors. Lord a compté son deuxième but à la troisième période alors que le pointage était de 6 à 2.

Flugère mène les Panthères à une victoire de 3-1

GRAND'MÈRE — Jean-Claude Flugère a réussi deux buts pour conduire les Panthères à une victoire de 3 à 1 sur les Tigres, dans une joute de la ligue Bantam de la C.O.P. à l'arena de Grand'Mère.

Denis Gagnon a complété le pointage.

Flugère avait donné les deux premiers buts aux Panthères au premier engagement, et porté le compte 2 à 0 au deuxième, avant que Gagnon ne compte.

Michel Grenier a évité le blanchissage aux Tigres avec l'unique but de la troisième période.

Dans une autre rencontre, les Loups ont blanchi les Castors 3 à 0, les vainqueurs comptant tous leurs buts à la deuxième période.

P. Leclerc, Jim Buki et R. Roberge ont compté dans l'ordre. J. Marchand s'est mérité le blanchissage dans les buts des Loups.

Statistiques des ligues mineures de Grand'Mère

LIGUE JUNIOR "B"			
	G	P	N
Alouettes	5	4	1
Castors	5	4	1
Vics	2	7	1

Gardiens de buts			
	BC	Moy.	
J. Letellier, Cast.	9	15	1.68
P. Sigmon, Al.	10	32	3.20
J.-G. Plante, Vics	4	3	0.75
J. Grenier, Vics	3	3	1.00
J.-G. Lord, Vics	2	7	3.50
Total:	28	67	3.22

Compteurs			
	G	P	N
M. Lemay	11	9	20
R. Bourassa	2	6	13
A. Riand	4	6	13
A. Chagné	3	4	11
L. Moreau	5	6	11

LIGUE MIDGET			
	G	P	N
Loups	8	1	11
Lions	3	2	7
Castors	1	3	2
Tigres	1	3	2

Gardiens de buts			
	BC	Moy.	
M. Gagné	9	15	1.68
G. Deschênes	14	23	1.64
P. Savard	17	28	1.64
R. Poirier	25	43	1.72

Compteurs			
	G	P	N
J. Bouchard	12	6	18
D. Deneault	7	1	8
S. Sanguin	4	1	7
P. P. Demondre	6	1	7
M. Litotte	5	2	7

LIGUE BANTAM			
	G	P	N
Lions	4	0	1
Tigres	3	2	1
Panthères	3	2	1
Leopards	3	0	6
Loups	0	8	0

Compteurs			
	G	P	N
R. Mattheu	8	5	12
R. Bouchard	4	2	6
J. Lemieux	4	2	6
J.-M. Isabelle	3	2	5
J.-G. Lafont	3	2	5

Gardiens de buts			
	BC	Moy.	
S. Michaud	5	3	0.60
J. La Gagnon	6	5	0.83
M. Ayotte	5	12	2.40
S. Veinre	8	13	2.18
M. Parent	8	26	4.33

Gilles Houde a brillé dans la défaite des Capris avec une paire de buts. Les autres compteurs des perdants ont été Alcide Bergeron, Marcel Lemay, Gilles Paillet et Jean-Paul Bourassa.

La joute a été des plus captivantes. La Consol ne détient qu'une faible avance de 2 à 1 après le premier engagement et les Capris s'étaient égalisés à 3 après le deuxième.

Une équipe de limiers du bureau de la Sûreté provinciale de Shawinigan fouillait les bois environnants du Lac-en-Croix, tard hier soir, en vue de retrouver Mme Wilfrid Crips, de St-Mathieu, dont la disparition a été signalée à la PP vers neuf heures, au cours de la soirée.

Des membres de l'escouade judiciaire et des agents participant toujours à une battue générale, sous les ordres du capitaine Olivier Cornett, officier en charge du bureau local de la Sûreté provinciale de Shawinigan, aux dernières nouvelles.

Selon ce qui a été rapporté, Mme Crips est partie seule pour chercher du bois sur une terre à bois dont elle est la propriétaire, au Lac-en-Croix, non loin de St-Mathieu.

L'Hydro nationalise

L'Hydro-Québec vient d'annoncer la nationalisation de la Coopérative d'électricité de Bonaventure. A compter du 16 janvier 1964 les 1,000 membres de la Coopérative seront associés à la Commission hydro-électrique. Son administration et son exploitation seront confiées à la Compagnie de Pouture du Bas-Saint-Laurent, une filiale de l'Hydro-Québec.

La Coopérative d'électricité dont le siège social est situé à Bonaventure dessert sur la rive sud de la Baie des Chaleurs de nombreuses agglomérations parmi lesquelles les municipalités de New Carlisle, Paspébiac, Port Daniel, Carleton, New Richmond, St-Elié et Anse-au-Loup.

Le club de St-Boniface s'est approché de quatre points de la première position du classement de la Ligue Intermédiaire "C" du président Emile Clermont, détenu par le Ste-Flore, en remportant une victoire de 6 à 2 sur le St-Alexis des Monts, mercredi soir, à St-Boniface. Avec cette victoire, le St-Boniface a 15 points et le Ste-Flore, 19.

Normand Desaulniers et Jean-Jacques Dupont ont été les meilleurs à l'offensive pour le St-Boniface avec chacun une paire de buts. François Bourassa et Marcel Pellerin se sont chargés de compléter le pointage.

À la dernière période, le St-Alexis a compté le premier but pour porter le compte 2 à 1. Mais le St-Boniface a répliqué avec deux buts pour assurer la victoire.

Les Loups blanchissent les Lions au compte de 4 à 0

GRAND'MÈRE — Les Loups ont enfilé trois buts dans la dernière période pour blanchir les Lions au compte de 4 à 0, dans une joute de la ligue Midget de hockey de la C.O.P. à l'arena de Grand'Mère.

L'autre but des Loups a été enregistré à l'engagement. M. Gagnon a été crédité du blanchissage.

C. Langevin a compté deux fois dans la troisième période pour être le principal artisan de la victoire des Loups. D. Bourbonnais a complété l'autre but du troisième engagement.

O. Collin a compté à la deuxième période.

Une joute nulle

Deux buts de S. Lapointe

À la suite de sa victoire de 6-2

Le St-Boniface s'approche à 4 points de la première position

Le St-Boniface s'est approché de quatre points de la première position du classement de la Ligue Intermédiaire "C" du président Emile Clermont, détenu par le Ste-Flore, en remportant une victoire de 6 à 2 sur le St-Alexis des Monts, mercredi soir, à St-Boniface. Avec cette victoire, le St-Boniface a 15 points et le Ste-Flore, 19.

Normand Desaulniers et Jean-Jacques Dupont ont été les meilleurs à l'offensive pour le St-Boniface avec chacun une paire de buts. François Bourassa et Marcel Pellerin se sont chargés de compléter le pointage.

À la dernière période, le St-Alexis a compté le premier but pour porter le compte 2 à 1. Mais le St-Boniface a répliqué avec deux buts pour assurer la victoire.

Le St-Boniface s'est approché de quatre points de la première position du classement de la Ligue Intermédiaire "C" du président Emile Clermont, détenu par le Ste-Flore, en remportant une victoire de 6 à 2 sur le St-Alexis des Monts, mercredi soir, à St-Boniface. Avec cette victoire, le St-Boniface a 15 points et le Ste-Flore, 19.

Normand Desaulniers et Jean-Jacques Dupont ont été les meilleurs à l'offensive pour le St-Boniface avec chacun une paire de buts. François Bourassa et Marcel Pellerin se sont chargés de compléter le pointage.

À la dernière période, le St-Alexis a compté le premier but pour porter le compte 2 à 1. Mais le St-Boniface a répliqué avec deux buts pour assurer la victoire.

Le St-Boniface s'est approché de quatre points de la première position du classement de la Ligue Intermédiaire "C" du président Emile Clermont, détenu par le Ste-Flore, en remportant une victoire de 6 à 2 sur le St-Alexis des Monts, mercredi soir, à St-Boniface. Avec cette victoire, le St-Boniface a 15 points et le Ste-Flore, 19.

La mode printanière s'inspire aux sources les plus diverses

NEW YORK (PA) — La mode printanière telle que présentée cette semaine à New York, prend son sport ou encore une série de volants pour la manche inspiration dans les domaines les plus divers, depuis le monde intellectuel et celui de la politique, jusqu'à la comédie musicale, en passant par la marine. Mais tous ces éléments se retrouvaient au même carrefour ou se révèle le charme féminin. Le couturier Rudi Gernreich, de Californie, a donné sa version en chinois, avec ses modèles aux épaules tombantes, ses robes et tuniques de style kimono. Il a également fait voir une robe à dessin de girafes, comportant de larges découpes à hauteur des bras, rappelant la forme des amibes.

On retrouvait souvent l'inspiration Lyndon B. Johnson, c'est-à-dire le nouveau nom pour le style cowboy, qui joue un rôle important depuis que le président, originaire du Texas, est entré à la Maison-Blanche.

Des tuniques de soie, ceinturées aux hanches, se portaient avec des foulards noués sur le côté ou sur la nuque. Mais au lieu de l'immense sombrero, les mannequins complétaient l'ensemble avec un petit feutre blanc.

Gernreich accorde une grande importance aux manches. Ses modèles s'agitaient de manches papillon fixées comme des ailes au-dessus des épaules, ou des formes d'entonnoir recouvrant les bras, pour les costumes sport ou encore une série de volants pour la manche flamenco.

Clown

Les personnes qui s'attendaient à des créations extravagantes de ce couturier de la côte ouest, qui a prédit des maillots de bain sans corsage pour les dames d'ici cinq ans, n'ont pas été déçues en voyant un modèle de robe et pyjama rappelant le costume de clown par le tissu à pois et ses garnitures de plissés, son ensemble-tunique en brocart orange et pourpre pour les grands diners, et le spectaculaire "trench coat" blanc porté avec des collants blancs et une casquette assortie.

Cecil Chapman, la reine du drapé, a repris son trône cette année, avec de voluptueux chiffons edwardien et jersey mat, dans des modèles inspirés de la comédie musicale "My Fair Lady".

Le vent ne souffle que d'un côté pour Mlle Chapman, cette saison. Ses drapes, plissés, pans de robe, ou découpes révélatrices, se caractérisent toujours du même côté. Cette modeliste renommée dans le monde du spectacle, a également emprunté les petits nappes de dentelle de grand-mère, pour en faire des cols bien empestés, et des encolures garnies de ruches, apportant une note de gaieté sur les sombres robes de crépe noir dont l'ajustement rappelle la silhouette d'une sirène.

Les scientifiques aussi bien que les marins apparaissent sur la scène de la mode dans de nouvelles versions de couturiers pour l'instant inconnus. Quelques-uns ont trouvé leur inspiration dans la blanche des chercheurs de laboratoire, alors que d'autres ont reproduit le style du costume matelot, enjolivé par de la dentelle, ou prenant l'allure militaire avec des rangs de soutache dorée.

la plume et le plumé

L'école de la violence

Nous cautions devant l'écran de télévision que nous regardions à demi. Après avoir épuisé tous les sujets ordinaires: nouvelles des amis, commentaires sur la santé de celui-ci ou de celle-là, récents mariages ou décès, nous en venions inévitablement aux nouvelles que nous apprennent tous les jours la radio, la télévision et les journaux: meurtres, assauts, vols à main armée, gangsters et cagoullards, bagarres, etc., enfin toute la kyrielle des événements tragiques ou violents qui alimentent les faits divers. A ce moment précis de la conversation, l'écran nous montrait quelques scènes d'une émission qui passerait le lendemain. Cette fois encore, bagarres, revolvers braqués, vols avec violence, poursuite par des policiers. Tout cela présentait une vivante illustration de ce que nous étions en train de dire.

"Ceci inspire-t-il cela ou est-ce la réciproque?" demanda l'un de nous. Il est difficile de croire que toutes les scènes de violence qu'on nous montre à la télévision ne donnent pas des idées à quelques désœuvrés, désargentés par surcroît. Les gangsters de l'écran — et sans doute ceux de la vie réelle — ont presque toujours des appartements luxueux, des costumes voyants, des autos longues comme d'aujourd'hui à demain, des "blondes" peroxydées, à courbures attirantes et aux toilettes scintillantes, décolletées un peu plus bas que possible. Comment voulez-vous que cela n'inspire pas quelque envie à de jeunes chômeurs, en quête d'argent facile et de plaisirs plus faciles encore.

Je me souviens d'avoir lu dans un magazine américain que les spectacles de violence n'ont aucune influence sur les enfants et que, bien au contraire, ils constituent une soupe par où peuvent s'échapper leurs sentiments d'agressivité. L'auteur défendait bien sa thèse mais si j'en ai quand même douté, je suis aujourd'hui persuadé du contraire. Surtout depuis que j'ai vu une gravure caricaturale, dans une revue canadienne, montrant un bébé dans sa voiturette, promené par sa maman et qui, la sucette au bec, tirait d'un pistolet à eau sur une grosse dame qui complétait la maman sur son poupon. Depuis, je me suis arrêté plusieurs fois pour observer les jeux des petits garçons, dans la rue ou les cours d'écoles. Leur jeu favori c'est: pan! pan! tu est mort.

Mamie

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



DEUX RAVISSANTES CREATIONS PRINTANIERES, dévoilées récemment à New-York: à gauche, une robe de soie, à taille haute, à motif Arlequin, grands losanges noirs sur fond blanc, est signée John Weitz. A droite, la robe princesse est l'oeuvre de la modeliste Jane Derby. Elle est en soie froncée, à motifs chartreux et blanc, et fermée à l'avant avec des brandebourgs en même tissu.

Les couturiers Fernandez et Estevez font match nul

NEW YORK (PA) — L'une des collections présentées en avant-première dans le cadre de la semaine de mode, à New York, aurait pu s'inscrire sous le thème "étude anatomique". En guise de compensation pour l'allure emmitouflée préconisée chez les élégantes au cours des dernières saisons, les couturiers américains vont à l'extrême du décolleté et à l'ajustement aussi précis que celui du papier-tenture.

Le concours pour la nouvelle découpe en plongée a fait match nul entre le couturier Pepe Fernandez, un exilé cubain, et l'Espagnol Luis Estevez. Sans hésitation, et avec un sang-froid masculin, ils ont dessiné des modèles conçus pour les femmes. Pour ces robes du soir, le rôle du corsage se résume presque à garder les épaules au chaud; ce qui reste de la robe suit un courant sinueux jusqu'au sol.

Dans la collection Estevez, des fentes remontant au genou, permettent un coup d'oeil indiscret sur les jolies jambes gainées de soie.

Des volants, parfois garnis de bijoux à la taille, accentuent le décolleté plongeant. Peut-être pour calmer les inquiétudes de maris aux idées d'une autre époque, Estevez ajoute des écharpes en plissés.

LE DENUDE

Le nouveau style "dénudé" n'est pas exclusivement réservé à la salle de bal. Dans sa collection, Fernandez suggère de très jolis costumes deux-pièces pour le jour, et dont le boutonnage de la veste remonte tout juste à la hauteur jugée convenable en 1964. Par comparaison, les décolletés de la maison de couture Larry Aldrich, sont aussi modestes que ceux de costume d'écolière. La collection s'inspire de la mode à travers les âges, mettant en vedette le costume à veste "blazer", la jupe plissée, la petite robe noire coupée sur le biais, le blouson, les fronces, l'imprimé à pois, et le corsage perlé qui s'accompagne de la vapoureuse jupe en chiffon.

Pour résoudre le dilemme créé par l'engouement de larges décolletés, Hannah Troy a conçu à l'intention des femmes d'un certain âge, ou celles qui se rappellent encore du mot modeste, des encolures bateau ou arrondies qui cachent les épaulettes de sous-vêtements. Mlle Troy n'a pas mis de côté non plus, la robe plus ample pour celles qui n'ont pas la taille mannequin.

Selon le couturier Aldrich, l'élégante revêtira à l'heure du cocktail, une surblouse de lainage de ton pastel, et une jupe dont l'ourlet comporte une bordure de brillants.

Ann Klein propose une robe qui oblige à la tempérance: le corsage noir rejoint une jupe si rigide et alourdie de garnitures, qu'elle ne permet pas de s'asseoir. Pour les réunions mondaines, Arthur Jablow resout tous les problèmes, avec un costume comportant une longue jupe sur une courte, permettant d'être toujours dans la note. Pour la femme indécise.

Fernandez a dessiné un ensemble de couleur jaune, dont la jupe est courte à l'avant, et longue à l'arrière, de sorte que la personne qui le porte, peut se donner raison de toute manière.



DEUX CREATIONS PRINTANIERES venant de Californie et présentées à New-York. A gauche, une blouse blanche, sans manches, est portée sous un manteau trois-quarts, à devant croisé, de tweed alliant les tons de beige, gris et blanc et accompagnée d'une jupe assortie. A droite, c'est une jolie robe en twill rose et blanc, imprimée de pastilles. Le col et les manchettes sont en organdi blanc.

La parenté manque de tact

courrier Mamie

DEMANDE: — Je viens solliciter votre opinion sur le petit problème suivant. Nous sommes deux amis dans la vingtaine qui fréquentons sérieusement et depuis assez longtemps les deux soeurs. La plupart du temps, nous veillons tous les quatre au salon. Jusque là, tout va bien mais ce qui nous plait moins c'est d'avoir trop souvent la présence des autres membres de la famille qui viennent veiller avec nous (pas pour chaperonner mais pour se distraire). Il est des soirs où nous n'avons que dix ou quinze minutes d'intimité (à quatre!). Les jeunes filles n'ont pas l'air de se rendre compte de notre déplaisir. Nous ne voulons pas les froisser en leur en parlant. Pensez-vous que nous avons raison d'exiger un peu plus d'intimité? (Je note en passant que la télévision n'est pas dans le salon).

NOUS DEUX

REPOSE: — Oui, vous avez raison de vous plaindre de cette famille un peu encombrante. J'ai été jeune, moi aussi, et je me souviens très clairement que les amoureux ont mille et une choses à se dire. Même si leur conversation est banale, elle ne concerne qu'eux et les fréquentations sont justement la période où ils ont plaisir à causer sans jamais se lasser. Cela, paraît-il, leur permet de se mieux connaître et aide à faire fleurir l'amour. Quand les deux soeurs sont au salon avec leurs amoureux, ce n'est pas un problème que de les

chaperonner. Les parents devraient être fiers de voir que leurs filles reçoivent leurs amis dans leur maison, ensemble, plutôt que de courir les routes en auto ou de s'en aller dans les clubs ou au cinéma.

Cependant, la politesse exige que les parents et même tous les gens de la maison aillent saluer les visiteurs et même faire avec eux un brin de causerie, disons d'une durée de quinze ou vingt minutes. Mais on peut également aller offrir une coupe de bonbons ou des rafraîchissements, enfin montrer que les parents sont

à la maison et qu'ils ne se désintéressent pas de ce qui se passe au salon. Leur tenir compagnie plus longtemps c'est un manque de tact.

Je comprends que la présence de la famille au salon part d'un bon sentiment: cela prouve qu'on estime les soupirants des filles de la maison. Mais il y a des limites à l'amabilité. Quelques soirs avec toute la famille peuvent s'accorder au cours de l'année, lors d'occasions spéciales, mais, en général, on devrait donner une petite chance aux amoureux.

— O —

REPOSE: — Un monsieur qui signe Merci. Ne soyez pas fâché si je ne publie pas votre lettre. Je ne le fais pas pour plusieurs raisons. La première c'est que vous me donnez un ordre. Vous dites: Faites passer ceci sur le journal. Je n'aime pas beaucoup qu'on me donne des ordres. Les lectrices et les lecteurs qui m'envoient leurs lettres, pour me poser des questions, non pour me commander de publier ce qu'ils écrivent dans le journal, ont le bon sens de ne pas le faire. (Voir: La parenté page 19)



MME EDMOND GIRARD a été élue présidente de l'Association des Femmes Libérales Louis St-Laurent de Trois-Rivières. Elle remplace Mlle Lise Bacon. De gauche à droite, Mme Thérèse Lafranière-Aulair, vice-présidente régionale de l'Association, Mlle Edouardina Dupont, trésorière de la Fédération Féminine Libérale du Canada, Mme Edmond Girard, Mlle Lise Bacon, présidente sortante de charge et présidente régionale, et Mme Louis-Philippe Lacoursière, vice-président de la F.F.L.Q.

La femme ne peut plus ne pas s'intéresser à la politique

L'Association des femmes libérales Louis St-Laurent de Trois-Rivières a procédé mercredi à l'élection de son exécutif de l'année 1964. Mme Edmond Girard a été élue présidente de l'association. A la vice-présidence, ont été élues Mmes Paul-Emile St-Onge, Robert Jacob, Roger Lapierre, et Armand Collin. Pour sa part, Mme Georgette Pavette a été élue trésorière. La secrétaire et la publiciste seront nommées prochainement par le nouveau conseil.

La présidente sortante de charge, Mlle Lise Bacon, a fait une rétrospective des événements de la dernière année. Il suffit de mentionner, la partie de cartes annuelle du 14 février, le dernier congrès provincial de la F.F.L.Q., le 21 février, la visite de Mme Pearson à Trois-Rivières, le 25 février, le congrès régional des Associations

libérales féminines de la Manicou à Louisville, le 26 mai, le congrès national des Femmes Libérales du Canada en octobre dernier alors que Mlle Edouardina Dupont fut élue trésorière nationale. "Au cours de la dernière année, d'ajouter Mlle Bacon, nous avons tenu au-delà de huit assemblées". Mlle Edouardina Dupont, présidente fondatrice de l'association et trésorière nationale, a félicité Mlle Bacon du travail qu'elle avait fait et en souvenir elle lui a remis une serviette et une épingle représentant le symbole du libéralisme canadien-français. Mlle Dupont est demeurée neuf années consécutives à la présidence de cette association. Elle a évoqué certaines activités de son groupe.

La vice-présidente provinciale de la F.F.L.Q., Mme Louis L.

(Voir: La femme page 19)

ANNONCE

LE SAVON EST L'ENNEMI DE LA PEAU

Le savon peut dessécher, flétrir et vieillir votre épiderme. Les annonces des fabricants de savon vous en donnent la preuve. Il vous offrent un supplément de cold cream — jusqu'à 25%. Car ils savent que le savon a besoin de la richesse du Cold Cream. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream pur, riche et merveilleux — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie en profondeur et fait disparaître les impuretés, le maquillage et le mascara que le savon ne peut atteindre. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés par le savon. Il les nourrit, les humidifie et les adoucit. Des ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.



Plus de 100 spécialistes à votre service

LA PLUS GRANDE MAISON DU GENRE AU CANADA

La finition des films, en noir et blanc ou en couleur, est un art qui exige bien des heures de travail. Cependant, Photo Poste peut vous assurer que vos films seront développés et finis dans les 8 heures suivant leur réception. Grâce à son équipement moderne et son nombreux personnel, Photo Poste peut développer et imprimer, par jour, 10,000 rouleaux de noir et blanc et 4,000 rouleaux de couleur. De plus, chez Photo Poste, vous pouvez vous procurer vos films neufs KODAK avec une réduction de 33-1/3%. Avec Photo Poste vous êtes sûr d'obtenir un service ultra-rapide et une satisfaction totale, à des prix vraiment économiques.

Envoyez toujours vos photos à:

PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC

UNE MAISON QUÉBÉCOISE APPARTENANT À DES CANADIENS-FRANÇAIS

SERVICE DE FINITION	
de FILMS en 8 heures	
ROUL. de 8 poses 3 1/2 x 5	.35
ROUL. de 12 poses 3 1/2 x 3 1/2	.60
ROUL. de 20 poses 3 1/4 x 4 1/2	1.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢	
30% sur rouleau KODACOLOR	
ROUL. de 8 poses 3 1/2 x 5	3.00
ROUL. de 12 poses 3 1/2 x 3 1/2	4.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢	
EKTACHROME ET ANSCOCROME	
rouleaux de 8, 12 ou 20 poses avec montures	1.15

N.B. A ces prix, ajouter 5¢ pour la poste et 40¢ pour le tax de vente. Plus d'infos dans les annonces. Service client: 1-800-363-6666. Imprimeur: J. L. Gauthier. Distribution: J. L. Gauthier. Argent remis: S. V. P. Pas de commission C. O. D.



(Photo: Le Nouvelliste)

1570, ROYALE
Livraison gratuite dans
le centre commercial.
Tél. 378-2423

Après avoir ligoté la famille Turcotte

Trois cagouleurs volent plus de \$10,000 à Pierreville

NICOLET (J.L.C.) — Trois cagouleurs ont fait irruption vers trois heures du matin, jeudi, dans le domicile de M. Daniel Turcotte, notaire. M. Turcotte tient la succursale de la Caisse populaire de Pierreville. Les trois apaches ont tiré du lit M. et Mme Turcotte, ainsi que leur jeune fils.

Ils ont amené les trois occupants du domicile dans la cuisine ou tout en fumant et bavant, ils ont attendu huit heures du matin. Entre temps, à chacun leur tour, les bandits faisaient le guet tandis que les deux autres allaient faire le tour de la maison à la recherche de biens ou d'argent. Vers cinq heures, les bandits ont attaché les trois membres de la famille Turcotte, et les apaches ont patiemment attendu huit heures. Apparemment, ils auraient tourné le véhicule de M. Turcotte en position de partir. Quand huit heures est arrivée, les bandits ont vidé le coffre-fort emportant plus de \$10,000 en argent. Ils ne pouvaient auparavant essayer d'en forcer la serrure car le mécanisme est du type "Electronic Time Clock", c'est-à-dire que c'est un cadran qui, à heure fixe, ferme et ouvre le coffre. C'est ainsi que les bandits ont dû attendre l'heure de l'ouverture du coffre.

Cinq heures attachés. Les trois membres de la famille Turcotte ont été sous la menace des revolvers durant tout ce temps-là. Les bandits étaient entrés par effraction par la porte d'arrière et s'étaient dirigés dans la maison à l'aide de lampes de poche. Il semble que les bandits avaient bien étudié la maison car ils sont montés à l'étage supérieur avec toute la sûreté de gens qui connaissent la place de longue date. Mme Turcotte a entendu du bruit et s'est levée. A ce moment-là, elle s'est trouvée face à face avec les apaches en haut de l'escalier. Les bandits lui ont recommandé de ne pas crier et sont allés réveiller M. Turcotte qui n'avait rien entendu. Les trois cagouleurs, car ils étaient masqués et portaient des gants, sont allés réveiller leur fils aussi, Mario, étudiant au petit séminaire de Nicolet. Les bandits ont attaché la famille Turcotte dans une chambre à l'étage supérieur. C'est ainsi que la famille Turcotte n'a rien vu des agissements des bandits.

A huit heures quinze, après avoir ramassé leur butin, les trois bandits sont tranquillement partis vers Sorel, sur la route 3, dans l'auto de M. Turcotte. Passé le village de Pierreville, les bandits ont changé d'automobile, abandonnant sur le bord de la route l'auto de M. Turcotte. Un fait pittoresque, à signaler, c'est que les bandits ont opéré de la même façon à la caisse de Pierreville que lors du vol de la banque d'Ashton et de la caisse de Gentilly. On a aucune idée du montant du vol, car le gérant M. Turcotte et les autorités de la caisse, se sont refusées à donner des informations. D'après les gens de Pierreville qui connaissent le roulement de la caisse et son importance dans la vie économique du village, on ne serait pas surpris si on leur annonçait que la caisse s'est fait mettre à sac pour la



Me DANIEL TURCOTTE, notaire et gérant de la Caisse populaire de Pierreville qui a été la victime des cagouleurs.

Les membres du bureau de direction de l'O.T.T., ont tous été réélus pour l'année 1964, à St-Leon.

Ce sont: MM. Paul-A. Fréchette, président; Gerald Bastien, vice-président; Charlemagne Deschênes, secrétaire-tresorier, depuis plusieurs années. Les directeurs en sont: MM. Alfred Ferron, Benoît Paille, Lucien Chevalier, Roland Charette, Maurice Gélinas, Arthur Fréchette.

On a, de plus, nommé le moniteur en chef de l'O.T.T. Il sera M. André Gélinas, professeur et son assistant est M. Jacques Fréchette.

Quant à l'aumônier, c'est l'abbé J.-Eugène Lamy, curé de cette paroisse.

Il est fort probable que la Petite-Rivière-du-Loup à Louiseville sera draquée, au cours de 1964, sur une certaine distance, à compter du confluent de ce cours d'eau.

Ces travaux devraient être rendus officiels au cours des prochains mois.

Ceci aura pour effet d'assainir cette rivière et fera, de plus, profiter d'un meilleur égouttement des terres, ce secteur de la paroisse, voisinant le lac St-Pierre.

Selon les statistiques fournies par l'abbé La-Philippe Coriveau, curé de St-Luc-de-Vincennes au cours de 1963, il y a eu 6 mariages au lieu de 7 en 1962, 8 sépultures au lieu de 4 en 1962.

Le nombre de familles est de 143. Il y a 610 communicants et 78 non-communicants. La population totale est de 688 âmes.

L'année 1964 sera pour nous une date mémorable puisque nous célébrons avec éclat le centenaire de l'érection canonique de la paroisse par Mgr Thomas Cooke, évêque de Trois-Rivières.

A St-Barnabé, au cours de l'année 1963, il y a eu 21 baptêmes, 5 mariages et 9 sépultures.

Sur les 688 âmes que comprend la paroisse de St-Luc-de-Vincennes, on trouve 31 vieillards de 70 à 95 ans, 17 personnes de 70 à 79 ans, 10 de 80 à 85 ans, 4 de 86 à 95 ans.

M. Maurice Rheault, 95 ans, est le doyen d'âge de la paroisse. A tous, nous souhaitons une bonne année et longue vie.

La première naissance dans St-Barnabé est une fille de 7 livres, enfant de M. et Mme Henri - Paul Lamy (Lucette Isabelle). Elle a été baptisée du nom de Josée et elle est née le 2 janvier. C'est le docteur Georges Grenier qui a assisté la mère à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.



L'ESQUISSE du futur bureau de poste de St-François-du-Lac.

Construction d'un nouveau bureau de poste

L'honorable Jean-Paul Deschênes, ministre des Travaux publics, annonce aujourd'hui qu'on a adjugé à M. Wilson Jacob, de St-Séverin de Proulxville (P.Q.) un contrat de \$19,900 pour la construction d'un bureau de poste à St-François-du-Lac (P.Q.).

Cet entrepreneur a présenté la plus basse des deux soumissions reçues en réponse à la

demande de soumissions publiques, dont le délai de présentation se terminait le 20 décembre 1963. L'offre la plus élevée se chiffrait à \$22,565.70. Les travaux sont censés être terminés en quatre mois et font partie du programme des travaux d'hiver du ministère.

L'édifice, qui mesurera 32 pieds sur 35, sera à un étage, sans sous-sol, et sera situé rue

Notre-Dame. Il sera construit de bois sur des fondations en béton et son fini extérieur sera en maçonnerie. Le fini intérieur consistera en des panneaux de plâtre et du contreplaqué, avec du linéum sur les planchers. Le chauffage sera à l'huile. Il y aura une cour de camionnage et une plate-forme de chargement à côté de l'édifice.

Augmentation de la population

Importante assemblée

ST-STANISLAS (DNC) — Le conseil de la paroisse siégera vendredi soir, le 10 janvier, sous la présidence de S. H. le maire Stanislas Jacob.

Cette première séance régulière de 1964 devait se tenir le samedi, 4 janvier, mais le secrétaire, M. Lucien Hébert nous a appris qu'il n'y avait pas eu quorum.

LOUISEVILLE (M.B.) — Au cours de 1963, dans Louiseville, il y eut 167 baptêmes, (180 en 1962), 56 mariages (57 en 1962), 80 sépultures (81 en 1962).

Dans la ville seule, on y trouve 1,016 familles et 4,179 âmes, alors que la paroisse a 705 familles et 3,254 âmes, pour une population globale de 7,446, soit une augmentation de 146 personnes sur 1962.

La ville compte 3,643 communicants et 536 non-communicants, la paroisse, 3,254 âmes,

dont 2,675 communicants et 579 non-communicants. Au cours de 1962, on y a distribué 163, 500 communions.

Dans l'ensemble de la population, on y trouve 13 non-catholiques.

La nouvelle liste électorale entre en vigueur

NICOLET (J.L.C.) — Les officiers municipaux ont vérifié une dernière fois les erreurs de copistes qui auraient pu survenir dans la liste électorale. En fait, la liste électorale ne pouvait être modifiée de quelque façon que ce soit, si ce n'est dans les erreurs de copistes, comme son honneur le maire l'a fait remarquer au conseil. Cette même liste électorale entre en vigueur le 12 janvier.

Sur une suggestion de son honneur le maire, les échevins de la commission de la voirie travailleront à refaire le règlement qui précise les données nécessaires à la construction des trottoirs. L'échevin Raiche a fait remarquer que ce règlement date déjà de près de 75 ans et est de plus en plus désuet. Cette nouvelle formulation du règlement des trottoirs est en vue de la possibilité de construire des trottoirs. L'été prochain sur diverses rues dont la rue St-Jean-Baptiste.

Me Vigean a dit au conseil qu'il avait signé le contrat de l'achat de l'arena de Drummondville. Il a aussi ajouté que deux modifications avaient été faites au contrat original:

premierement, M. Genrich a été exempté de la clause qui l'engageait à donner un montant de \$1,000 au cas où la tuyauterie ferait défaut pour plus de mille dollars. Et ce, à cause de l'entente de la réduction faite sur le prix initial. Par contre, Me Vigean a déclaré qu'il avait ajouté une clause au contrat, précisant que M. Genrich s'engageait à donner ses conseils techniques au sujet du système de réfrigération.

L'échevin Raiche a proposé que le montant des taxes, subsistant depuis 1955 et antérieurement, soit rayé et déclaré irrécouvrable, et ce, en date du 31 décembre 1963.

Son honneur le maire déclare au conseil que la session provinciale commençant le 14 janvier, il serait peut-être temps de proposer l'asphalage des rues au gouvernement provincial. A cet effet, l'échevin Rivard propose au conseil de faire une demande au ministère de la Voirie quant à l'asphalage de la rue Suzor. M. Bruno Rivard a aussi fait une autre proposition quant à la rue St-Jean-Baptiste, dans les mêmes termes.

Le conseil réclame un antidérapant sur la route

ST-STANISLAS (DNC) — Le conseil du village a tenu sa première assemblée régulière de 1964, samedi soir.

M. Marcel Juneau, secrétaire, a donné lecture du nouveau règlement de l'assemblée municipale.

Echos

LOUISEVILLE — Les Dominicains devraient être tout à la veille de prendre possession de leur nouveau local, situé sur la rue St-Laurent, coin St-Charles.

On compte plusieurs membres de ce mouvement, dans la région.

LOUISEVILLE — Plusieurs ménagères pestent contre le calcul que l'on répand sur la chaussée glissante, à cette époque-ci de l'année.

Cependant, il faut comprendre qu'il y va de la sécurité de tous dans cet épanage d'"anti-dérapant".

Un enfant meurt étouffé par son cadeau des fêtes

WOODSTOCK, Ont. (PC) — Un bébé de 14 mois s'est étouffé accidentellement, dimanche, à Woodstock en Ontario, avec la corde d'un tambour qu'il avait reçu comme cadeau à l'occasion des fêtes.

Le petit Gary McMullen, fils de M. et Mme Malcolm McMullen de Woodstock, s'amusa avec son jouet, lorsque la corde est restée sous son menton.

La mère, qui se trouvait seule à la maison au moment de l'accident, a fait la macabre découverte. Le chef de police de Woodstock, M. W.J. Ennis, a déclaré que le tambour avait environ un pied de diamètre et qu'il était très léger.

La famille McMullen compte aussi un autre bébé de deux mois.



LE DOCTEUR Pierre Caron, fils de M. et Mme J.-Paul Caron de Louiseville vient de subir avec succès les examens de Spécialiste du Collège Royal des Médecins et chirurgiens du Canada lui donnant le titre d'Associé (Fellow) en médecine interne. Il a aussi passé avec succès les examens du Collège des Médecins et chirurgiens de la Province de Québec pour l'obtention du Certificat de Spécialiste en Médecine Interne. Le docteur Caron pratique présentement à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal.

Les Lacordaire célébreront leur vingtième anniversaire

ST-JUSTIN (M.B.) — Le 20^e anniversaire des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de cette localité, sera célébré avec éclat, le dimanche 26 janvier. Il y aura initiation de nouveaux membres, dans ce cercle, à cette occasion.

Des décorations seront remises aux "vingt ans" de persévérance, lors de cette soirée. Ceux qui ont signé leur carte avant le 26 décembre pourront être initiés ce soir-là et recevoir leur bouton d'abstinent.

Au Québec, la Kébec...

une nouvelle bière douce...
...à la saveur unique

Avant d'être appelée Kébec et d'être lancée sur le marché, la nouvelle bière douce Kébec a été soumise à plus de mille sondages (strictement anonymes) auprès des consommateurs du Québec. Ces dégustateurs, choisis dans le grand public, ont accordé à la Kébec un vote majoritaire des plus importants: c'est la bière à la saveur unique, au goût du Québec moderne.



COMMANDEZ VOTRE KÉBEC AUJOURD'HUI MÊME!



(Photo Le Nouvelliste)

AU COURONNEMENT de la reine du festival de Champlain qui se terminait dimanche dernier. De gauche à droite, Yolande Paquette, duchesse, Dr Roger Lachance, président du festival, Mlle Marie Bonds, duchesse, assises, Mlle Hélène Langevin, nouvelle reine qui est couronnée par Mlle Eveline Marchand, reine de l'an dernier et Mlle Marjolaine Chartier, duchesse.

Vente de \$550,000 d'obligation

La Commission scolaire du Cap recevra des soumissions jusqu'au 21 janvier

La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine recevra jusqu'au 21 janvier 1964 des soumissions pour l'achat de \$550,000 d'obligations en vue de la consolidation du déficit accumulé du fonds d'administration ordinaire au 30 juin 1963.

Les obligations seront datées du 1er février 1964 et remboursées par séries du 1er février 1965 au 1er février 1984 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à cinq pour cent ni supérieur à six pour cent, payable semi-annuellement les 1er août et 1er février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission ou il peut varier suivant les échéances.

Les soumissions seront reçues par M. Raoul Rochelleau, secrétaire-trésorier, 80 rue Dorval, au Cap-de-la-Madeleine, jusqu'à 8 heures p.m., mardi le 21 janvier. Elles seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à ce moment.

Les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables selon le tableau suivant: 1er février 1965, \$15,000; 1er février 1966, \$16,000; 1er février 1967, \$17,000; 1er février 1968, \$18,000; 1er février 1969, \$19,000; 1er février 1970, \$20,000; 1er février 1971, \$21,000; 1er février 1972, \$22,000; 1er février 1973, \$24,000; 1er février 1974, \$25,000; 1er février 1975, \$27,000; 1er février 1976, \$28,000; 1er février 1977, \$34,000; 1er février 1980, \$36,000; 1er février 1981, \$38,000; (Voir: La Commission page 19)

Le but du Club Richelieu

Protection intellectuelle, morale et physique de l'enfant

CAP-DE-LA-MADELEINE — "Les clubs Richelieu ont pour but d'unir les membres dans un but charitable afin qu'ils puissent s'entraider dans le domaine de la culture morale, d'établir et de maintenir des séries à l'usage et pour le bénéfice des membres et d'encourager et de soutenir les œuvres conformes à l'esprit de la société." C'est le message que M. Jean-Claude Landry, président du club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine, a adressé à l'attention des membres lors du premier souper de l'année qui a été servi, mardi dernier, au restaurant Penn-Mass.

Le nouveau président a aussi rappelé à ses auditeurs que le but particulier du club Richelieu était la protection intellectuelle, morale et physique de l'enfant. "Notre devise 'Paix et Fraternité' a souligné M. Landry, doit guider et soutenir le travail d'équipe. Un vrai Richelieu doit en être pénétré et il

lui faut sacrifier son intérêt personnel pour se rallier à celui de la communauté. Pour devenir membre d'un club Richelieu, il faut assister avec régularité au souper hebdomadaire, faire preuve de distinction et de caractère personnel et posséder un esprit de fraternité et de dévouement".

M. Landry a ensuite souligné qu'il fallait que le club devienne une partie importante de la vie de chaque membre qui doit assister à chaque réunion lorsque c'est possible. Comme mot de la fin, il a affirmé que le succès du club Richelieu pour l'année 1964 est entre les mains de tous les membres. "Si, a-t-il dit, en décembre prochain, la situation du club ne s'est pas améliorée, elle se sera sûrement détériorée. Ou nous avançons, ou nous reculons mais j'espère qu'avec la collaboration et le bon vouloir de tous, nous marcherons de l'avant et serons un exemple pour la population".



S.E. M. PIERRE DUPUY, ambassadeur du Canada en France et commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, sera le conférencier invité au prochain dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Ce dîner aura lieu le 29 janvier, au Château de Blois.

Dans le secteur historique de Trois-Rivières

Premier Noël canadien d'un jeune Mexicain

Un jeune Mexicain, Jorge Hermando, 16 ans, est à s'initier aux plaisirs de l'hiver canadien depuis le 21 décembre. Il est l'hôte de la famille Fernand Grenier. Quels souvenirs rapportera-t-il de son mois de vacances chez nous? Le froid, le ski, le petit poisson des chenaux.

Il a maintenant vécu ce que sont les fêtes chez nous. Il a vu ne pas s'être senti dépayssé puisque, chez lui, Noël et le Jour de l'An sont célébrés à peu près de la même façon qu'ici. Au réveil de Noël, le plat principal est la dinde, nos tourtières sont remplacées

par le "turrone", plat fait d'œufs, de dattes, des farines, de bonbons, etc.

Mexico où il habite est une ville moderne à l'échelle de l'Amérique. Il a voyagé beaucoup en Amérique Centrale et aux Etats-Unis. Il parle l'espagnol, sa langue maternelle, l'anglais, et se débrouille très bien en français. Il explique que de ce fait il n'a senti aucun dépaysement. Il ajoute même que les froids les plus rigoureux comme nous en avons connu entre Noël et le Jour de l'An sont mieux supportables que les chaleurs torrides.

Une chose l'a frappé: le ski. Il a fait ses premières armes à Mont-Carmel. Il y a quelques jours. Sa jeune hôtesse, Mlle Johanne Grenier, soutient même qu'avec un peu de pratique, il pourrait fort bien réussir à ce sport, car il démontre déjà quelques talents naturels. Il a aussi fait l'essai du ski-don, en plus de goûter la traditionnelle promenade en traîneau.

Les veillées se sont succédées, chez l'un et chez l'autre; mais la encore c'est comme chez lui. Il est cependant une tradition que les jeunes Québécois voudraient bien voir se transplanter du Mexique en terre canadienne, les cadeaux de la fête des Rois. Pour rappeler le geste des Mages apportant des présents à l'Enfant-Dieu, il est de tradition chez lui que l'on se donne des cadeaux aux Rois comme à Noël.

Dans les jours qui vont venir, il ira tendre la ligne aux petits poissons des chenaux. Il connaît le rituel que lui a expliqué sa jeune amie canadienne. Par ailleurs, il regrette que son départ fixé au 21 janvier ne lui permette pas de se rendre au Carnaval de Québec qui débute la semaine suivante.



JORGE HERMANDO, jeune Mexicain qui passe les Fêtes de Trois-Rivières, et sa jeune hôtesse Johanne Grenier.

CALM-ASMINE

(DE FRANCE)

Pour traitement efficace et durable de l'asthme, bronchite, rhume de cerveau et gênes respiratoires. Calm-Asmine, en vente chez votre pharmacien. Format de 20 ou format économique de 100.

VENTE DE JANVIER

ROGER CHARBONNEAU LTEE

Trois grands planchers remplis à pleine capacité d'aubaines fantastiques, et vous offrant le plus grand et le plus beau choix de meubles et d'appareils électriques entre Québec et Montréal.

Réductions extraordinaires Sur tous les item suivants

Lits Juvenile — Lits pliants — Carrosses — Pousse-pousse — Tapis — Garderobes en bois — Cadres — Mirrors — Ensembles de bridge — Bibliothèques — Tables de salon — Fournaises — Polisseuses — Bouilloires — Balayeuses — Mixettes — Meubles d'enfants — Prélarts — Lampes — "Desks" — Tabourets — Radio transistors — Fers à vapeur — Grille-pain — Coffres de cèdre — Radios — Pick-Up — Chauffeuses — Etc., etc., etc.

Réduction EXTRAORDINAIRE SUR ENVIRON 50% de toute notre marchandise en magasin.

MEUBLES NON PEINTS Nous sommes le seul magasin de meubles dans la Région à garder en stock un choix considérable de mobiliers de chambre, salon et cuisine de style "COLONIAL". ROXTON, KILGOUR, KROEHLER, IMPERIAL Loyalist. STEREOS A.M.F.M. RCA VICTOR EN SPECIAL \$149 à \$329	POELES ELECTRIQUES Frigidaire, Moffat, RCA \$139 à \$239 avec échange REFRIGERATEURS MARQUE "FRIGIDAIRE" "RCA Whirlpool" \$189 à \$424 avec échange LESSIVEUSES AUTOMATIQUES SPECIAL Frigidaire, RCA Whirlpool \$229 à \$309 SECHEUSES AUTOMATIQUES Frigidaire, RCA Whirlpool \$149 à \$259	LESSIVEUSES ELECTRIQUES CONNOR — THOR SIMPLICITY \$109 à \$169 TELEVISEURS RCA VICTOR \$159 à \$359 50 MOBILIERS DE SALON \$129 à \$297 40 MOBILIERS DE CUISINE \$3950 à \$169 40 MOBILIERS DE CHAMBRE SPECIAL \$99 à \$459	Grand rabais sur Aspirateurs "Hoover" "Constellation" \$49.95 complets avec tous les accessoires VOTRE CHANCE A Nous sommes dépositaires autorisés des marques réputées suivantes: • FRIGIDAIRE • MOFFAT • RCA VICTOR • FINDLAY • CIMON • SINGER • ROXTON • KILGOUR • COURTAULDS • KROEHLER • BRAEMORE • CONNOR • SIMPLICITY • PEPPER • GIBBARD • SIMMONS • SERTA • IMPERIAL LOYALIST • FITTON • PARKER • ELMIRA • SUNBEAM • MARS-HALL • MC BRINE • GENERAL ELECTRIC • SAMSONITE • VISCOIL • VIC - ART. Toutes ces marques reconnues prouvent d'une façon irréfutable que Roger Charbonneau Ltée offre le choix le plus vaste et le plus intéressant entre Montréal et Québec... et que nulle part ailleurs vous ne trouverez satisfaction plus complète.	100 FAUTEUILS \$29.95 à \$79.95 KROEHLER VOGEL BRAEMORE MATELAS ET SOMMIER-CAISSE SIMMONS BEAUTYREST Toutes les grandeurs. SPECIAL DE JANVIER 69.50 RESERVOIRS "CASCADE" 40 gals - 2 éléments Intérieur en verre Garantie 10 ans \$8450 Hâtez-vous. Quantité limitée.	LITERIE SOMMIERS LAMES 3 1/2 x 4 1/2 MATELAS 3 1/2 x 4 1/2 \$9.95 SOMMIER-CAISSE \$29.95 SOMMIER-CAISSE \$39.95 LIT CONTINENTAL Marshall 3 1/2 \$49.95 LIT CONTINENTAL Simmons 3 1/2 \$59.95 LIT CONTINENTAL Serta de luxe \$69.95 LITS SUPER-POSES Complets avec sommier à lames et matelas à ressorts. Tant qu'il y en aura Valeur régulière \$99.50 SEULEMENT \$69.50 Soyez les premiers à en profiter.	LITS CONTINENTAL Complets avec tête capitonnée. Val. Rég. \$99.50 \$59.95 Matelas piqués. Quantité limitée. Nous avons toujours en magasin les fameux CONGELATEURS FRIGIDAIRE 12 c. 15 c. et 20 c. DEMANDEZ NOS PRIX SPECIAUX
---	---	--	---	---	--	---

VENEZ VOIR ET VOUS CONVAINCRE PAR VOUS MEME — VOUS NE SEREZ PAS DEÇU

Nous avons aussi une quantité d'autres spéciaux à vous faire bénéficier. — Il serait trop long de les énumérer dans cette page. — N'attendez pas... soyez les premiers à profiter des grandes aubaines parmi le plus vaste choix jamais vu dans la région.

ROGER CHARBONNEAU

OUVERT TOUTS LES MERCREDIS APRES-MIDI, JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

292, BOUL. STE-MADELEINE, CAP-DE-LA-MADELEINE

Tél. 378-2841 — FACILITE de STATIONNEMENT — ARRETS D'AUTOBUS A NOTRE PORTE

FUTURS MARIES

Profitez de cette chance unique pour meubler votre futur foyer à des prix extraordinairement bas et dans le plus bel assortiment jamais encore imaginé.

PLAN MISE DE COTE GRATUIT

Une institution dynamique et qui l'a été dès le début, la Caisse Populaire Notre-Dame



La Caisse Populaire Notre-Dame est l'une des plus florissantes de l'Union Régionale. Il en est peu, dans tout notre région, qui soit plus active, plus dynamique, plus entreprenante. Elle a été fondée en 1928, au temps où le Reverend Père Théodoric était à la tête de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégres. D'une année à l'autre, même aux époques difficiles, elle n'a jamais cessé de progresser.

Comme toutes les entreprises qui durent, comme toutes les Caisses Populaires d'ailleurs, elle a connu d'humbles débuts. Mais, dès les commencements, dès la fondation, elle a été administrée par des gens compétents, qui ne regardaient pas à la besogne, et dont le dévouement n'avait d'égal que l'esprit de clairvoyance.

Pour débiter, elle a donc été logée gratuitement à la salle Notre-Dame, et ce durant une période d'environ dix-sept ans. Le président fondateur de la Caisse a été le Dr J.-A. Aubin. Il a eu pour successeur M. F.-X. Bergeron, un agent d'assurance. Ce dernier et M. Téléphore Schiller, décédé il y a quelques années, se sont dévoués bénévolement pour l'intérêt de la Caisse et de ses sociétaires toujours plus nombreux, durant de nombreuses années.

Reportons-nous un peu en arrière, pour avoir une idée de la marche progressive et soutenue de la Caisse depuis cette année 1928 de sa fondation. Soulignons que le premier exercice financier s'est terminé avec un actif de \$1879.26, et qu'il s'est soldé par un déficit de \$5.81. Ce n'est

qu'en 1946 que ses moyens ont permis à la Caisse Populaire Notre-Dame de faire l'acquisition de l'immeuble actuel. Celui-ci a été rénové en 1950, alors que l'actif de l'institution atteignait les \$750,000.

Notons tout de suite que, cinq ans plus tard, cet actif avait doublé, c'est-à-dire qu'il était devenu de \$1,500,000. Après dix ans l'actif de la Caisse était devenu de trois millions de dollars.

Le président actuel de la Caisse est M. J.-A. St-Pierre, un homme bien connu, depuis des années, dans le domaine trifluvien des affaires. C'est en 1952, c'est-à-dire il y a une douzaine d'années, que M. Saint-Pierre a accédé à cette charge. Quant au secrétaire-trésorier de la Caisse, M. Fernand Gauthier, il est au service de cette société depuis près d'une quinzaine d'années, soit exactement depuis 1950.

Les administrateurs de la Caisse, s'étant basés sur l'expérience avantageuse du passé, n'ont

la brique décorative

qui enjolive agréablement la façade de la Caisse Populaire Notre-Dame, rue St-Maurice, à Trois-Rivières est gagnante du premier prix en esthétique industrielle (1960).

Il s'agit d'une brique en porcelaine, concave, qui offre de nombreux avantages pour les architectes de notre ère moderne.

Un savant jeu de lumière permet d'en dégager

des effets spéciaux le soir venu.

C'est une compagnie canadienne-française qui, depuis 15 ans, va de progrès en progrès et fabrique cette merveilleuse brique. Il s'agit de CLAUDE VERMET et ASSOCIÉS Inc. de St-Adele, Province de Québec qui sont fiers d'avoir contribué à la reconstruction de l'édifice ultra-moderne qu'est la Caisse Populaire Notre-Dame. Félicitations et Bon Succès.



Nous sommes heureux d'avoir contribué à la protection de la Caisse Populaire Notre-Dame en y installant le

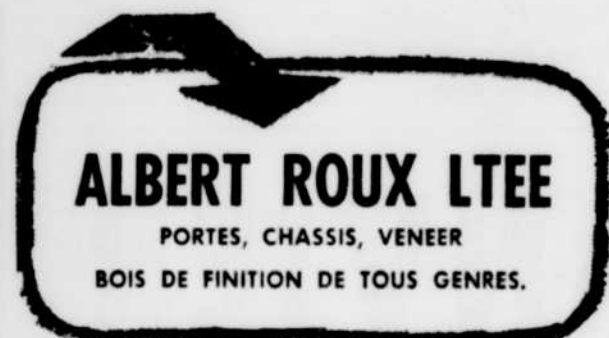
SYSTEME D'ALARME

LA ROCQUE

CONTRE LE VOL

PROTECTION POUR TOUS GENRES DE COMMERCE
3045, Boul. St-Louis Tél.: FR. 5-7223
Trois-Rivières.

Nous sommes enchantés d'avoir pu contribuer à la rénovation de la Caisse Populaire Notre-Dame en fournissant le bois de finition, le "Veneer" et les portes de bois.



PORTES, CHASSIS, VENEER

BOIS DE FINITION DE TOUS GENRES.

2023 Lavolette,
Trois-Rivières

FR 6-2558

(Photo Le Nouvelliste)

L'INTERIEUR de la Caisse, à la suite des travaux de rénovation.

J.-P. DEMONTIGNY

Entrepreneur briqueteur

2350, 8e AVENUE TROIS-RIVIERES FR 4-2669

a vendu et posé la brique qui pare ce nouvel édifice du Quartier Notre-Dame.

Félicitations et Bons Succès aux instigateurs.

BON SUCCES A LA CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME
FENETRES
PAR

ANDRE-O. DUMAS INC

PORTES ET FENETRES EN ACIER RUSCO



286, ST-GEORGES

TROIS-RIVIERES

FR 4-2187



1946 - Les moyens de la Caisse Populaire Notre-Dame lui permettent d'acquiescer cet édifice, rue St-Maurice où elle fait bon ménage avec ses voisins immédiats, barbier et photographe.

LA CAISSE PAIE !

3 1/2 % sur épargnes non assurables

2 1/2 % sur le 1er \$1,000 qui double en cas de décès

6 % de Boni sur chaque part de \$5.

\$320,000 de réserve garantissent l'argent déposé.

Une assurance jusqu'à \$10,000 couvre nos prêts dont l'intérêt à 7% est toujours calculé sur la balance due.



1950 - L'actif atteint \$750,000 et les dirigeants confiants dans l'avenir, investissent dans des rénovations qui changent considérablement l'apparence de l'immeuble.

Caisse Populaire NOTRE-DAME

1009, ST-MAURICE

TROIS-RIVIERES

DE PROGRES CONSTANT



1963 - Transformation complète, qui profitera à ses 4,050 sociétaires possédant un actif impressionnant de plus de \$3,700,000.

La Caisse Populaire Notre-Dame fête son 35e anniversaire

La Caisse Populaire Notre-Dame de Trois-Rivières a fêté en 1963 son 35e anniversaire de fondation. A cette occasion, les dirigeants de la Caisse ont voulu rendre hommage à leurs sociétaires en faisant une rénovation complète de l'immeuble de la Caisse.

"La fondation de la Caisse Notre-Dame, de déclarer, M. Fernand Gauthier, gerant de la Caisse Notre-Dame, s'est faite dans les conditions les plus modestes. Au tout début, la Caisse ne disposait que d'un espace restreint. Mais cet aménagement n'était que sommaire. Il fallait penser à agrandir notre lo-

cal. En 1950, nous avons fait des rénovations, en agrandissant ce local. Notre Caisse se trouvait du fait même plus spacieuse et nos clients augmentaient de jour en jour. En octobre 1963, ce local devenait encore trop petit, il fallait donc faire une nouvelle rénovation et agrandir de nouveau. Présentement, c'est l'une des Caisses les plus belles de Trois-Rivières. Nous avons un ameublement des plus modernes et complètement renouvelé. Nous avons aussi des isolements pour les coffrets de sûreté, et nos clients peuvent à leur aise venir vérifier leurs affaires sans aucun danger.

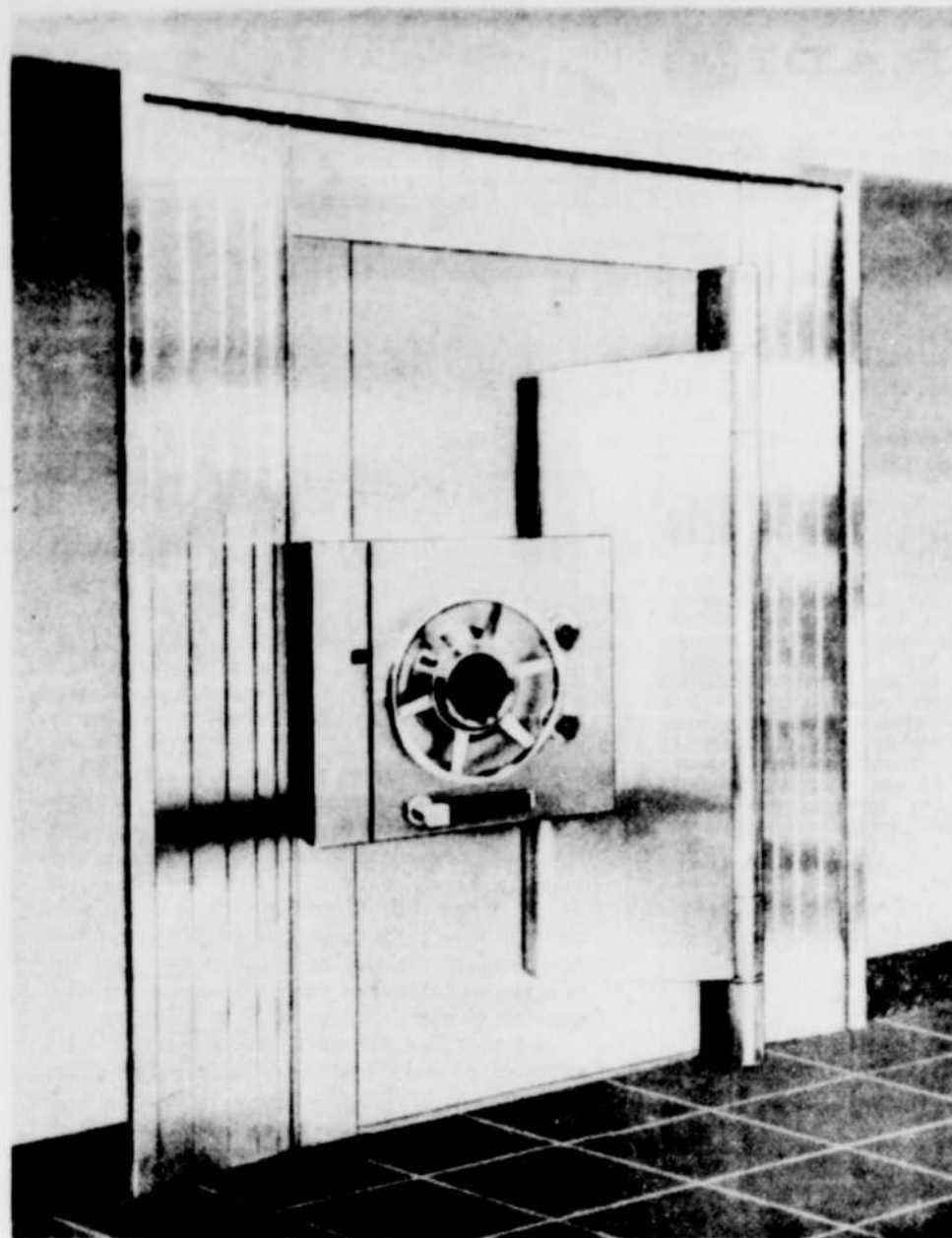
En plus, nous avons un système parfait de climatisation que l'on ne trouve que dans certaines caisses de Trois-Rivières et quelques banques. Pour un profane, la brique au devant de la façade, peut paraître comme toutes les autres mais cette brique est en céramique de fabrication tout à fait spéciale. Et comme vous voyez, la décoration intérieure est des plus modernes et très sobre. Ce qu'il faut avant tout, c'est de créer un climat d'aisance pour nos clients, et je crois bien que l'on y a réussi. Lorsque l'on entre, on se sent à l'aise et non pas indisposé."

Présentement, la Caisse Notre-Dame se classe au troisième rang, par ordre d'importance, à Trois-Rivières, sur un total de onze Caisses. Selon un rapport des Caisses Populaires du Québec, daté du 30 septembre 1963, les Caisses Populaires possèdent un actif de \$939.000.000, et 1.000.470 sociétaires. L'Union régionale de Trois-Rivières, pour sa part, possède un actif de \$119.000.000 et 175.000 sociétaires. L'Union est formée de 139 Caisses Populaires.

"Notre Caisse, d'ajouter M. Gauthier, paie 1,5% sur épargnes non assurables. 2,5% sur les premiers mille dollars qui doublent en cas de décès. 6% de boni sur chaque part sociale de \$5. Nous avons présentement \$320.000 de réserve garantissant l'argent déposé. En plus, nous avons une assurance jusqu'à concurrence de \$10.000 qui couvre les prêts de la Caisse. L'intérêt, à 7% est toujours calculé sur la balance due."

La Caisse Populaire Notre-Dame n'en est pas à ses premières initiatives dans le domaine des prêts et tout ce qui concerne l'épargne. Et son actif augmente d'année en année. Si l'on considère qu'au tout début à l'époque de sa fondation, la Caisse Notre-Dame s'est trouvée en déficit de \$5.80, aujourd'hui son actif s'élève à environ \$3.000.000.

"Nous sommes les seuls à accorder 3,5% sur épargne non assurable. Aucune Banque n'offre de tels avantages," de conclure M. Gauthier. "La Caisse Populaire Notre-Dame continuera de toujours aller de l'avant en fournissant à ses clients toutes les commodités dont peuvent jouir les autres Caisses de la province ou du Canada entier. Et nous ferons (Voir: La Caisse page 19)



LA CAISSE POPULAIRE Notre-Dame a assuré sa sécurité en installant la porte "Century" de 7" d'épaisseur qui présente en une synthèse parfaite la beauté fonctionnelle moderne en même temps que l'allure de sobriété et d'impenetrabilité caractéristique des portes de chambres fortes. La face extérieure, le couvre-ferrures allongé, les panneaux à gradins encadrant la porte et le tableau de manœuvre sont tous en acier inoxydable. La porte est appliquée contre l'encadrement par un unique dispositif horizontal de mise en pression, commandé par un volant de grand diamètre. Ce volant de couleur bronze forme contraste avec l'acier inoxydable. Sur demande, le filet d'encadrement peut être également en bronze, sinon il est livré en acier inoxydable. Cette porte "Century" de 7", d'un style très moderne, ne fera qu'augmenter le prestige de l'immeuble.

Une institution...

(Suite de la page 12) pas craint d'investir les sommes nécessaires pour doter leurs sociétaires d'un siège social dont ils pourraient être fiers et qui, en même temps, représente un véritable actif pour la paroisse, pour la ville et pour le mouvement en général.

La Caisse Populaire Notre-Dame possède maintenant un actif de plus de \$3.700.000. Cet actif appartient à plus de 4.050 sociétaires. Il est protégé par une réserve de \$320.000 en cas de mauvais jours.

Avec des bureaux aussi accueillants que ceux dont on dispose maintenant à la suite de la rénovation qui vient d'être faite aux locaux de la Caisse, avec aussi une situation financière aussi solide, les officiers ont l'assurance que la Caisse Notre-Dame connaîtra de nouveaux succès qui lui permettront d'accroître ses services, déjà nombreux.

Comme nous le signalait la direction de la Caisse, on ne saurait parler du développement de la Caisse sans adresser des remerciements à la fabrique, et aux autorités de la paroisse, qui ont bien voulu accepter de loger de nouveau à la salle Notre-Dame les locaux de la Caisse durant les travaux de rénovation. Il conviendrait aussi, nous déclarait la direction de la Caisse, de remercier M. Omer Carbonneau, de la Caisse Populaire Ste-Cécile, et son conseil d'administration, puisque ceux-ci ont pris charge de la sécurité des coffrets de sûreté de la Caisse Notre-Dame, tandis que Chub Mosler and Taylod ont accepté de prêter un coffre spécial pour protéger les valeurs de la Caisse durant le séjour de celle-ci à la Salle Notre-Dame.

Félicitations et Meilleurs Voeux
à la Caisse Populaire
NOTRE-DAME

Nous avons effectué la pose
du terrazzo et de la brique concave

BOUCHARD & FILS LTEE

Tuile - Terrazzo - Marbre - Mosaïque

925, BUTEUX

FR 6-6172

TROIS-RIVIERES

La Caisse Populaire NOTRE-DAME

un exemple frappant du progrès chez nous.

Nous sommes fiers d'y avoir
contribué en exécutant la pose
des enduits de plâtre.

PLATRE MAURICIE ENR.

Fernand Bouchard, prop.

3441, Nérée Beauchemin

FR. 6-6246

Trois-Rivières.

Meilleurs vœux de succès à la
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME

C

M

T

CHUBB - MOSLER & TAYLOR SAFES LTD

Nous sommes fiers d'avoir contribué
à cette réalisation en fournissant
la porte de voûte

MODELE CENTURY 7

Cette porte forme un pan de 7" d'épaisseur, et comporte les plus récents alliages CMT résistants aux chalumeaux et outils de coupe sur toute la hauteur et l'épaisseur. Le nombre des combinaisons possibles est de 100.000.000. Poids approximatif 10.000 lbs. — Protégée par un système d'alarme relié au poste de police.

CHUBB - MOSLER & TAYLOR SAFES LTD

Jean Royer, représentant

Suite 1505 — 360 ouest, St-Jacques

Montréal 1

Tél.: 842-4861

Nous sommes heureux d'avoir participé à la transformation radicale de cet édifice, en y posant la tuile.

Roberge & Magnan Ltée

Décoration intérieure

Tapis — Pélots — Tuiles — Céramique

Draperies — Rideaux

60, Des Forges

FR. 5-4904

Trois-Rivières.

L'ameublement et l'aménagement intérieur de la toute nouvelle Caisse Populaire Notre-Dame furent réalisés par

MEUBLES et DECORS Inc.

145, Des Trentes,

St-Hilaire.

PROVINCE DE QUEBEC

AU TELEPHONE: OL 3-4242

M. François Lamy, s.d.e.
remercie et félicite les
dirigeants de ce bel édifice

Nous sommes fiers d'avoir contribué
à la rénovation de la

Caisse Populaire Notre-Dame

en fournissant des matériaux de
toute première qualité tels que:

PEINTURE C.I.L.

et quincaillerie de finition Schlage.

J.A. ST-PIERRE LTEE

QUINCAILLERIE & REPARATIONS

926, St-Maurice

FR. 4-3541

FELICITATIONS

Aux secrétaires et dirigeants de la nouvelle
Caisse populaire Notre-Dame

LUCIEN DUCHARME

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN MECANIQUE

LUCIEN DUCHARME,
président

YVON DUCHARME,
sec.-trésorier

1031, Ste-Julie

FR. 6-6303

Trois-Rivières

NOS COMPLIMETS

à la direction et aux membres

de la CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME

Nous sommes fiers d'avoir participé à la rénovation
de cet édifice, en y effectuant les travaux de plomberie, chauffage et ventilation.

J.C. PAPILLON & FILS LTEE

PLOMBERIE — CHAUFFAGE — VENTILATION — COUVERTURE

1383 Lavolette

Trois-Rivières

FR. 4-4647

La
Caisse Populaire
Notre-Dame
une autre de
nos réalisations

Nous désirons féliciter la direction de la Caisse Populaire Notre-Dame à l'occasion de l'ouverture de leur magnifique immeuble, et nous remercions bien sincèrement les autorités responsables pour la confiance manifestée en nous accordant le contrat général.

DELMONT CONSTRUCTION
LTEE

908, ST-FRANCOIS-XAVIER

TEL.: 378-2749

TROIS-RIVIERES

TÉLÉVISION

10.00-5.00	Say When
6.00	National School Telecast
7.00	Le Coq au 7
12.00	Coffee Break
10.30-6.00	Chef Helene
5.00	Word for Word
7.00	Cinema Kraft
8.00	Town and Country Time
10.00	Coquet musical
12.00	Liberal Arts
10.45-6.00	Nursery School Time
11.00-2.00	Long métrage "Le dernier conseil" film de guerre, avec Hans Neuner et Eva Katerina Schultz. Un lieutenant doit convaincre au front un bataillon disciplinaire. "A la rencontre des grands moments". Guidage, Charles. (Adultes et adolescents).
6.00	Loretta Young
5.00	Concentration
8.00	The price is right
12.00	Romper Room
13.00	Tele-matinée
11.30-5.00	Missing Link
8.00	The Object Is
10.00	Manchettes, horaire

CKTM-TV 13

VENDREDI, 10 janvier 1964	Musique en Tête
12.00	Tele-Matinée
3.00	Votre cuisine, madame
3.15	La revue de la maison
3.30	L'éternel féminin
4.00	Robino
4.30	La boîte à surprises
5.00	Ti-Jean Caribou
5.30	Popeye
6.00	Camera 13
7.15	Repertoire
7.30	Camera 13
8.00	Adèle
8.30	Cinéma International
10.15	Les Affaires de l'Etat
10.30	Le 13 vous informe
10.45	Nouvelles sportives
11.00	Cine-soir
11.30	"L'inconnu du Palais"
12.30	CBC TV News
12.40	Fin des émissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC

11.45-10.00	Bien l'honjour
12.00-5.00	First Impression
7.00	Astronomy
7.12	O'clock Jubilee
8.00	Seven Keys
10.30-5.00	Tele-matinée
6.00	Truth or Consequences
7.00	Feature Film
8.00	Première édition
12.00	Father knows best
12.45-10.00	Johnny Jellybean
12.55-5.00	En matinée: "Salonique, nid d'espions" avec Pierre Blanchard, Dita Parlo, Pierre Fresnay, Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault et Viviane Bonnaire. L'histoire d'une espionne allemande surnommée "Mademoiselle Docteur". Le scénario commence à Paris, pendant la Première Guerre mondiale, en 1918, se continue à Berlin, puis à Rome, et enfin à son dénouement à Salonique. (Adultes).
1.00-2.00	Day Report
2.00-3.00	Long métrage "Mamzelle Vedette" avec Shirley Temple et Randolph Scott. Un imprimeur aide une jeune artiste dont le talent est méconnu. (Tous).
3.00-4.00	General Hospital
4.00	Pot-pourri féminin

RADIO NO. 1 AU COEUR DU QUEBEC



Ne prenez pas de chance

UTILISEZ

"SUNOCO"

Pour plus de détails, écoutez les "NOUVELLES SUNOCO" en route pour le bureau, plus précisément à 7:50 du matin. Cette série d'émissions vous est présentée par le vendeur SUNOCO de votre localité.

CHLN - 550

RADIO

CM 55

Ouverture et intermède

La messe du Sanctuaire

Raynald le matinal

Nouvelles sportives HFC

Radio journal Sunoco

Chez Miville

Nouvelles Atlantiques

Pacific

Bourget et compagnie

Horoscope

La charade musicale

Matinée

Y'a d'argent dans l'air

(Robin Hood)

Monsieur 550 vous appelle

Nouvelles

Bourget et compagnie

La charade musicale

Matinée

M. 550 vous appelle

Plein soleil

Les nouvelles Emerson

Mon quartier

(Crémère des Trois-Rivières)

Les Joyeux Troubadours

Convocations du jour

(Petite Vache Grondine)

Les carnets de l'inspecteur Tanguay

Les visages de l'amour

Radio journal Kimball

Radio commentaires

Dow

(avec Sylvio St-Amant)

Indiscrétions

Charbonnerie St-Laurent

Le courrier de la mode

(Le Salon Michel)

Radio journal

Radio-Canada

Pattes de velours et

(Vitrerie des Trois-Rivières)

Ce qu'il y a de mieux

pour bébé (Heinz)

La charade musicale

Matinée

Casino canadien

(avec Nicole St-Pierre)

Nouvelles

Echos de Portneuf

A nous l'antenne

(avec Raynald Journeault et Marcel Beaudoin)

Monsieur 550 vous appelle

Nouvelles

La charade musicale

Matinée

Shawinigan et Grand Mer

A nous l'antenne

M. 550 vous appelle

Partage du jour

Femina

Psychologie de la vie

quotidienne

Au jour le jour

Salut les copains

(avec Gaetan Santerre)

Nouvelles

échos de la rive sud

Salut les copains

La charade musicale

Matinée

La chronique du cinéma

Salut les copains

Le tour d'horizon des

nouvelles

Nouvelles sportives

(avec Jean-Paul Trudel)

Salut les copains

Le chapelet en famille

Faire-part

Mon quartier

(Crémère des Trois-Rivières)

AGE AU SON

Ouverture et intermède

La messe du Sanctuaire

Raynald le matinal

Nouvelles sportives HFC

Radio journal Sunoco

Chez Miville

Nouvelles Atlantiques

Pacific

Bourget et compagnie

Horoscope

La charade musicale

Matinée

Y'a d'argent dans l'air

(Robin Hood)

Monsieur 550 vous appelle

Nouvelles

Bourget et compagnie

La charade musicale

Matinée

M. 550 vous appelle

Plein soleil

Les nouvelles Emerson

Mon quartier

(Crémère des Trois-Rivières)

Les Joyeux Troubadours

Convocations du jour

(Petite Vache Grondine)

Les carnets de l'inspecteur Tanguay

Les visages de l'amour

Radio journal Kimball

Radio commentaires

Dow

(avec Sylvio St-Amant)

Indiscrétions

Charbonnerie St-Laurent

Le courrier de la mode

(Le Salon Michel)

Radio journal

Radio-Canada

Pattes de velours et

(Vitrerie des Trois-Rivières)

Ce qu'il y a de mieux

pour bébé (Heinz)

La charade musicale

Matinée

Casino canadien

(avec Nicole St-Pierre)

Nouvelles

Echos de Portneuf

A nous l'antenne

(avec Raynald Journeault et Marcel Beaudoin)

Monsieur 550 vous appelle

Nouvelles

La charade musicale

Matinée

Shawinigan et Grand Mer

A nous l'antenne

M. 550 vous appelle

Partage du jour

Femina

Psychologie de la vie

quotidienne

Au jour le jour

Salut les copains

(avec Gaetan Santerre)

Nouvelles

échos de la rive sud

Salut les copains

La charade musicale

Matinée

La chronique du cinéma

Salut les copains

Le tour d'horizon des

nouvelles

Nouvelles sportives

(avec Jean-Paul Trudel)

Salut les copains

Le chapelet en famille

Faire-part

Mon quartier

(Crémère des Trois-Rivières)



Carol Ross

en scène et de plus, les décors sont de sa fabrication.

Shelagh Delaney n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle écrivit cette pièce. C'est un récit très simple sur la vie dans un quartier de Manchester. Le dialogue est rapide mais chaleureux et humain. L'histoire décrit une année de la vie de la jeune fille. L'adolescente dégingandée devient une amoureuxse passionnée, puis une future mère effolée. Les personnages sont admirablement dessinés avec une compréhension qui doit plus à l'intuition qu'à la réflexion.

La première œuvre de cette jeune fille ne se prête ni à la trompeuse fidélité d'une traduction ni à la fantaisie d'une transposition libre. Elle donne à ses personnages un ton et un langage qui sont la marque d'un auteur authentique.

Si les Compagnons réussissent à donner à la pièce ce cachet de crudité qu'elle exige, le succès est automatiquement assuré. Les jeunes interprètes qui jouent avec le groupe présentent, montent sur les planches pour la première fois, à l'exception de Carol Ross. Ils peuvent révéler encore davantage le théâtre chez nous, surtout avec le choix d'une pièce telle que celle de Mlle Delaney.

La première aura lieu le premier février, c'est donc dire qu'il ne reste que quelques semaines avant que la pièce ne soit présentée au public. Mais une question peut se poser: "Dans quel esprit les connaisseurs de théâtre amateur vont-ils accepter la pièce de Shelagh Delaney? Cette crudité dont nous parlons tantôt, sera-t-elle comprise des esprits étroits? Le public sera le seul juge."

Rejean Lacombe.



(Téléphoto PA)

MARILYN "MANDY" RICE-DAVIES, l'un des principaux personnages reliés au scandale Profumo-Keeler-Ward, fait ses débuts comme chanteuse dans un club de nuit de Munich, en Allemagne.

Mandy fait ses débuts dans un cabaret de Munich

MUNICH, Allemagne fédérale (Reuters). La jeune mondaine britannique Mandy Rice-Davies a fait ses débuts comme chanteuse de club de nuit ici, tôt hier matin. Elle a chanté "Les diamants sont les meilleurs amis d'une fille".

La blonde de 18 ans, qui fut l'un des principaux personnages du scandale Profumo, qui a ébranlé la Grande-Bretagne, l'an dernier, est apparue sur la scène du cabaret Eve, rempli à craquer, après être arrivée à Munich tard mercredi soir. Le propriétaire de l'établissement a dit "qu'elle a été bien accueillie".

Avant d'entrer en scène, Mandy a déclaré: "Oh là là, je n'ai jamais été aussi nerveuse de toute ma vie". Comme on lui demandait si elle donnerait des numéros de

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

Boîte à chansons
LE RUPIN NOIR
Raymond Longpré et ses chansons.
VEN. - SAM. - DIM.
9 h. - 10 h. - 11 h. - 12 h.
Coin Royale et St-Georges

La vie de l'artiste est austère et solitaire - John F. Kennedy

NEW YORK (PA). — Le président John F. Kennedy, lui-même un lauréat Pulitzer, a écrit quelques mois seulement avant de mourir la préface d'un livre dans laquelle il décrit la vie d'un artiste créateur comme étant "solitaire et austère".

"Trop souvent dans le passé, nous avons considéré l'artiste comme étant un fainéant et un dilettante et l'amateur d'arts, comme un efféminé et une personne vieux jeu, a écrit le dernier le défunt président dans la préface de "Creative America", un livre qui sera publié le mois prochain. Le volume a été dédié à la mémoire du jeune martyr.

"Dans les deux cas, nous avons commis une injustice", écrit encore M. Kennedy. "La vie de l'artiste, en rapport avec son œuvre, est austère et solitaire. Il a travaillé fort, souvent au prix de privations, pour perfectionner son art."

John Kennedy, auteur d'un livre à succès intitulé "Profiles in Courage", a rédigé cette œuvre pendant sa convalescence après une grave intervention chirurgicale pour une blessure au dos. Ce livre devint un "best seller" et obtint le prix Pulitzer.

Rouleau devient la principale basse du Royal Opera House

LONDRES (PC). — Joseph Rouleau, basse canadienne française attachée à la troupe de l'opéra de Covent Garden, a eu un très grand succès en interprétant un rôle dans une œuvre de Verdi habituellement réservée aux très grands artistes invités.

M. Rouleau originaire de

Matane, a eu comme prédécesseur dans le rôle du roi d'Espagne, Philippe II, dans l'opéra Don Carlos, Boris Christoff et Nicolai Ghiaurov. Des critiques ont déclaré au sujet de l'interprétation de M. Rouleau: "Magnifique présence... Exceptionnellement impressionnant... Une interprétation sensible et profondément sentie." Leslie Ayre a déclaré dans l'Evening News: "Si son interprétation manque de la finesse de Christoff et du poids de la voix de Ghiaurov, elle n'en a pas moins été très agréable et chantée avec autorité." Dans le Daily Express, Noel Goodwin écrit qu'il

se agit d'un "début convainquant et satisfaisant".

Ce rôle est le plus important tenu jusqu'ici par M. Rouleau,

qui est attaché depuis six ans au Royal Opera House. Il est maintenant la principale basse de cette compagnie.

Joseph Rouleau appartient à la classe des très grands artistes de l'opéra.

Le cirque de Moscou est arrivé

MONTREAL (PC). — La troupe du célèbre Cirque de Moscou est arrivée à la gare centrale de Montreal, voyageant par train spécial, avec tout le personnel, matériel de décor, et animaux qui participent au spectacle.

Les représentations commenceront au Forum de Montreal, aujourd'hui et dureront jusqu'au 15 du mois.

Précédemment, le Cirque de Moscou a fait une tournée de six semaines dans quatre villes de l'Ouest du Canada, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Dans cette dernière ville, les spectacles ont donné lieu à un record d'assistance, soit 72 600 personnes.

Après la série de représentations dans la métropole canadienne, le cirque de Moscou se fera applaudir à Halifax, à partir du 18 janvier, et le 25 courant sera la date du départ de la fameuse troupe qui retourne en Russie.

Née à Ottawa, Mme Carson est instructeur d'art au service récréatif de la capitale fédérale. Elle a étudié à l'université d'Alberta de 1935 à 1938.

Jack Shadbolt ne se en Angleterre en 1909. Il a étudié à Londres avec l'Euston Road Group, à Paris avec André Lhote et à New York au Art Students League.

Des expositions particulières l'ont fait connaître à New York, Montreal, Toronto, Vancouver, Victoria, San Francisco et Seattle. En 1957, une de ses toiles fut choisie pour la section canadienne de la biennale de Venise.

DANSE avec l'orchestre du TRIO SILVER SAMEDI ET DIMANCHE au CLUB NAUTIQUE du Lac-à-la-Tortue (Licencié) (Ouvert à l'année) Samedi soir Table chanceuse Dimanche après-midi "Poule aux oeufs d'or" ENTREE LIBRE

LA NOUVELLE

SALLE MONACO

DE L'HOTEL MANOIR DE ST-LEONARD D'ASTON

présente en grande vedette JACQUES TREMBLAY et GILLES BLAIS de CHLT-TV canal 7 de Sherbrooke.

Quatre Black Hawks sur la première équipe d'étoiles

Jack 'Doc' Kearns aurait eu à réussir un tour supérieur à ceux de Houdini

Ste-Thècle se hisse en première position du circuit Boisvert

BOSTON (PA) — Grâce à une	Arrêts			
avance de 3-0 procurée par Plante	19	17	10—46	
Red Gilbert, Camille Henry et Johnston	9	7	10—26	

SOMMAIRE

HOTEL
DE *Leon*

Locations:
1484 ouest.
boulevard Dorchester
Téléphone: 881-7201

Deux nouveaux venus chez les Reds de Trois-Rivières

la visite des As Junior de Québec.

MONTREAL (PC) — Le président Clarence Campbell, de la LNH, a déclaré hier que son enquête sur la conduite de Howie Young et Reg Elie

Troisième période

7. Chicago: Hull	3:35
(MacNeil, Hay)	
8. Detroit: Jeffrey	4:45
(Faulkner, M. Brannan)	

Montreal	19 11	R 122	162 48
Detroit	14 17	T 93	116 35
New York	12 20	R 110	125 30
Boston	7 23	R 75	120 22

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

Ste-Marie	9	0	1	62	12	19
Optimiste	3	4	2	32	27	8
Ste-Croix	3	4	1	20	23	7
Assomption	0	9	0	10	73	0

LIGUE Jr "A" PROVINCIALE

	G	P	N	PP	PC	PS
Victoriaville	16	5	4	120	76	36
As Junior	11	12	3	120	120	23
Citadelles	10	14	2	98	115	22
Trois-Rivières	9	15	1	110	137	19

Toe Blake fort dégoûté de la

responsable du but victorieux de Frank Mahovlich au début de la seconde période, il a admis avoir été frappé par le gros ailier sur le jeu.

fait de la performance de Billy Harris à la gauche du trio Keon-Armstrong. Mahovlien a encore affiché

TROIS-RIVIERES.

SURVEILLEZ NOS PROCHAINES ANNONCES



HÔTEL DE

Province

**le petit hôtel du grand boulevard...
au cœur de Montréal...**

Chambres et appartements, avec ou sans TV... un petit hôtel, idéal pour les hommes d'affaires et les familles (sans frais pour enfants de moins de 14 ans)... situé près de la rue Ste-Catherine, des théâtres, des magasins et des gares... stationnement gratuit... prix modiques... table de gourmet! On accepte les cartes de crédit d'organismes reconnus.

Locations:
1484 ouest,
boulevard Dorchester
Téléphone: 681-7201

BAR
Catalogne

Le tournoi mondial de hockey amateur doit débiter le 29

Le Canada contre la Yougoslavie

LONDRES (PC) — L'équipe olympique de hockey du Canada rencontrera celle de la Yougoslavie lors d'une élimination précédant les jeux olympiques. Il s'agit là d'une innovation, cette année, laquelle pourrait faire rougir bien des gens si l'un des favoris subissait l'élimination avant le début des jeux à Innsbruck, Autriche, le 29 janvier.

La joute Canada-Yougoslavie doit avoir lieu le 27 janvier.

Au cours des années précédentes, les huit meilleures équipes participaient automatiquement à la compétition dans le groupe "A". Cette année, elles devront lutter pour s'assurer une place dans ce groupe.

J. F. Bunney Ahearne, président de la FIHG, a expliqué le nouveau calendrier préparé, le mois dernier, à Vienne. Il a ajouté que les experts du hockey "étaient confiants" de voir les meilleures équipes se classer dans le groupe "A" afin de participer au championnat mondial.

Surprises possibles
Il n'en reste pas moins que des surprises sont possibles. Les autres joutes éliminatoires, les 27 et 28 janvier, sont les suivantes: Norvège-Suède; Italie-Allemagne-Pologne; Finlande-Autriche; Tchécoslovaquie-Japon; Russie-Hongrie et États-Unis-Roumanie. L'an dernier, lors des championnats mondiaux, les huit membres du groupe "A" étaient les suivants: Canada, Russie, Suède, Tchécoslovaquie, États-Unis, Allemagne de l'Est

Allemagne de l'Ouest et Finlande. Les Russes ont remporté le championnat et les Smokey Eaters de Trail ont fini en 4^e place.

Une seule équipe allemande
Cette année, l'Allemagne sera représentée par une seule équipe alors que la Suisse et la Norvège sont favorites pour combler le nombre des équipes dans le groupe "A".

Si le Canada triomphe de la Yougoslavie dans la ronde de qualification, il affrontera le vainqueur de la joute Norvège-Suède à sa première partie dans le tournoi olympique, le 29 janvier.

Le 30 janvier, le Canada affrontera le vainqueur Suède-Italie; le 2 février, le vainqueur Allemagne-Pologne; le 3 février, le vainqueur Roumanie-États-Unis; le 5 février, le vainqueur Finlande-Autriche; le 7 février, le vainqueur Tchécoslovaquie-Japon; le 8 février, le vainqueur Russie-Hongrie. Au cas où le Canada subirait l'élimination en première ronde de qualification, la Yougoslavie prendra sa place et les Canadiens passeront au groupe "B".

Duff, Nevin et Stewart iraient aux Rangers

Andy Bathgate pourrait bien passer aux Leafs de Toronto

TORONTO (PC) — Le rédacteur sportif du Star de Toronto, M. Duff, prétend que le plus gros échange de la saison dans la LNH est en préparation. Les Leafs de Toronto offriraient alors deux ou trois de leurs joueurs réguliers en retour d'Andy Bathgate, des Rangers (de New York).

Selon Duff, Dick Duff, Rob Nevin et peut-être Kent Douglas passeraient aux Rangers. Toutefois, on n'a pu atteindre le pilote-gérant Punch Imlach, des Leafs, pour confirmation. De plus, les rumeurs veulent que Ron Stewart en-

dosserait également l'uniforme des Rangers.

En somme, les Rangers seraient prêts à sacrifier Bathgate en vue d'obtenir des joueurs plus pesants à l'attaque.

Tandis que Bathgate occupe le 5^e rang chez les compteurs, Duff, Nevin et Stewart se sont avérés des déceptions pour leur club.

A Toronto, le président Stafford Smythe, du Gardiens, a admis que les Leafs avaient toujours été intéressés en Bathgate, mais n'a jamais songé à Duff, Nevin et Douglas dans l'échange.

A New-York, Muzz Patrick, gérant général des Rangers, a

nié le fait que Bathgate soit l'objet d'un échange.

"Je ne puis cacher que je n'ai pas impliqué Bathgate avec les autres équipes dans le passé, mais il n'y a aucun échange en perspective présentement."

Patrick a ajouté qu'il n'y avait pas "d'intouchables" sur les Rangers, si bien que tous les joueurs ont déjà été impliqués dans des tentatives d'échanges.

Au sujet de ce supposé échange avec les Leafs, Patrick a déclaré que "ce ne serait pas mauvais" d'obtenir quatre joueurs en retour d'un seul, mais que l'offre ne la jamais excitée.

Lors du prochain tournoi mondial de hockey amateur

L'équipe soviétique favorite pour remporter les honneurs à Innsbruck

NEW YORK (PA) — L'équipe russe de hockey va remporter le championnat mondial aux jeux olympiques d'Innsbruck, Autriche, le mois prochain, selon les prédictions de trois experts du hockey international.

Il s'agit de Muzz Patrick, gérant général des Rangers de New York; Tumba Johansson, centre des Suédois; et Tom Lockhart, président de l'Association de hockey amateur

aux États-Unis.

"Les Russes ont une équipe puissante," a déclaré Patrick, qui a assisté à une série de deux parties entre la Russie et la Suède le mois dernier. "Ils sont de même calibre que la ligue américaine professionnelle, d'ici et là, ils seraient bien surpris s'ils ne remportaient pas le championnat olympique."

"On peut compter cinq bonnes équipes, mais les Russes sont les meilleurs," a déclaré Johansson, qui a déjà eu un

essai avec les Bruins de Boston il y a six ans.

"L'équipe canadienne m'a surpris," a ajouté Johansson. "Ils sont meilleurs que je ne le pensais et ils nous ont vaincus lors de notre tournée canadienne. Les Américains seront également difficiles à vaincre, parce qu'ils présentent toujours une bonne équipe aux jeux olympiques. Les Tchèques et nous-mêmes avons de bonnes chances."

Les Américains sont les champions actuels en vertu de leurs victoires sur la Russie et les Tchèques à Squaw Valley en 1960.

"Notre équipe a des chances," a dit Lockhart, "mais les Russes devraient l'emporter sans difficulté, car ils sont puissants à toutes les positions. Quant à nous, notre faiblesse est dans les buts."

L'équipe américaine championne de 1960 a obtenu des belles performances du gardien Jack McCartan, qui évolue maintenant dans la ligue Centrale professionnelle aux États-Unis.

Marc Dufour et Gilles Villemure honorés par des amis mercredi

Un souper suivi d'une réception au domicile de M. et Mme Maurice Villemure, sur la rue Ste-Ursule, a réuni mercredi dernier plusieurs personnalités sportives ainsi que plusieurs membres de la presse. Ces agapes organisées par la famille Villemure soulignaient le passage au foyer de leur fils, Gilles, dont la tenue aide grandement les Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine. Villemure a aussi fait belle figure avec les Rangers de New-York de la ligue Nationale, alors qu'il fut appelé à remplacer Jacques Plante.

Un autre coéquipier de Gilles Villemure était également présent. Il s'agit de Marc Dufour maintenant rétabli d'une blessure. Il a fait un retour au jeu hier soir alors que le Baltimore jouait à Québec. Dufour, après un séjour de 10 jours avec New-York, est retourné avec les Clippers pour acquiescer de l'expérience.

En plus de ces athlètes trilluvien, qui nous font honneur à l'étranger, on notait la présence de Jos Ferron, de l'équipe des Reds, Jack Toupin, entraîneur de l'organisation du Toronto, Alexandre Marchand, président de la Commission Athlétique, Jean Duquay, gérant du Colisée, Jean-Paul Trudel, commentateur sportif et plus d'une trentaine d'amis et de sportifs de Trois-Rivières.

Ce fut une soirée bien réussie.

Un autre coéquipier de Gilles Villemure était également présent. Il s'agit de Marc Dufour maintenant rétabli d'une blessure. Il a fait un retour au jeu hier soir alors que le Baltimore jouait à Québec. Dufour, après un séjour de 10 jours avec New-York, est retourné avec les Clippers pour acquiescer de l'expérience.

En plus de ces athlètes trilluvien, qui nous font honneur à l'étranger, on notait la présence de Jos Ferron, de l'équipe des Reds, Jack Toupin, entraîneur de l'organisation du Toronto, Alexandre Marchand, président de la Commission Athlétique, Jean Duquay, gérant du Colisée, Jean-Paul Trudel, commentateur sportif et plus d'une trentaine d'amis et de sportifs de Trois-Rivières.

Ce fut une soirée bien réussie.

Un autre coéquipier de Gilles Villemure était également présent. Il s'agit de Marc Dufour maintenant rétabli d'une blessure. Il a fait un retour au jeu hier soir alors que le Baltimore jouait à Québec. Dufour, après un séjour de 10 jours avec New-York, est retourné avec les Clippers pour acquiescer de l'expérience.

En plus de ces athlètes trilluvien, qui nous font honneur à l'étranger, on notait la présence de Jos Ferron, de l'équipe des Reds, Jack Toupin, entraîneur de l'organisation du Toronto, Alexandre Marchand, président de la Commission Athlétique, Jean Duquay, gérant du Colisée, Jean-Paul Trudel, commentateur sportif et plus d'une trentaine d'amis et de sportifs de Trois-Rivières.

Ce fut une soirée bien réussie.

Un autre coéquipier de Gilles Villemure était également présent. Il s'agit de Marc Dufour maintenant rétabli d'une blessure. Il a fait un retour au jeu hier soir alors que le Baltimore jouait à Québec. Dufour, après un séjour de 10 jours avec New-York, est retourné avec les Clippers pour acquiescer de l'expérience.

En plus de ces athlètes trilluvien, qui nous font honneur à l'étranger, on notait la présence de Jos Ferron, de l'équipe des Reds, Jack Toupin, entraîneur de l'organisation du Toronto, Alexandre Marchand, président de la Commission Athlétique, Jean Duquay, gérant du Colisée, Jean-Paul Trudel, commentateur sportif et plus d'une trentaine d'amis et de sportifs de Trois-Rivières.

Ce fut une soirée bien réussie.

Un autre coéquipier de Gilles Villemure était également présent. Il s'agit de Marc Dufour maintenant rétabli d'une blessure. Il a fait un retour au jeu hier soir alors que le Baltimore jouait à Québec. Dufour, après un séjour de 10 jours avec New-York, est retourné avec les Clippers pour acquiescer de l'expérience.

En plus de ces athlètes trilluvien, qui nous font honneur à l'étranger, on notait la présence de Jos Ferron, de l'équipe des Reds, Jack Toupin, entraîneur de l'organisation du Toronto, Alexandre Marchand, président de la Commission Athlétique, Jean Duquay, gérant du Colisée, Jean-Paul Trudel, commentateur sportif et plus d'une trentaine d'amis et de sportifs de Trois-Rivières.

Ce fut une soirée bien réussie.



LE CLUB ST-PHILIPPE a pris la vedette lors du choix des deux clubs d'étoiles de la ligue Junior "B". Nous voyons sur cette photo, de gauche à droite: René Lavoie, et André Carle, du St-Philippe ainsi que Denis Abran, des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine.

De la ligue Trilluvienne Junior "B"

Denis Abran et Robert Savary, des choix unanimes chez les étoiles

Denis Abran, des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine et Robert Savary, du Notre-Dame ont été des choix unanimes sur la première équipe d'étoiles de la ligue Trilluvienne Junior "B", pour la première moitié de la saison.

Sur le premier club révé, André Leclerc, des Canadiens, a été le choix comme le cerbere le plus méritant. Robert Savary, du Notre-Dame et André Blais, du même club, ont été des choix populaires. Le meilleur trio a été celui d'André Carle, un ailier gauche, du St-Philippe; Denis Abran, des Sénateurs, au centre et Roger Deschênes, du St-Philippe, à droite.

Jacques St-Pierre, des Canadiens, a été nommé au poste d'instructeur.

Sur la seconde équipe, Jean Bornaïs l'a emporté sur André Turcotte, des Sénateurs. Jean-Pierre Diamond et André Rivard, du St-Philippe, ont été choisis à l'arrière. À l'attaque, Michel Thibault, Deschênes en se méritant ce total de 29 points a dépassé son record de l'an dernier. Cet athlète, qui a joué deux joutes avec les Reds cette saison, avait compilé un total de 28 points.

Chez les gardiens de buts, Jean Bornaïs, du St-Philippe, a conservé la meilleure moyenne avant d'être déjoué 56 fois en 19 joutes pour une moyenne de 2.94. André Turcotte, des Sénateurs, suit avec 3.15. Guy Labonté, des Canadiens, domine présentement le département des punitions avec un total de 96 minutes.

Dans la seconde équipe, le St-Philippe en a placé deux pendant que les Sénateurs et les Canadiens, chacun un. Dans l'ensemble, le St-Philippe

De la ligue Juvenile de l'OTJ

Trois Sénateurs sur la 1ère équipe d'étoiles

Bob Léger, instructeur des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine, a été choisi pilote de la première équipe d'étoiles de la ligue Juvenile de l'OTJ section "A", suivant le choix des autres instructeurs de la ligue.

Léger, un ex-joueur de la ligue Junior "A" Provinciale, alors que Jacques Toupin menait la barque, a accompli un magnifique travail avec ses protégés.

Les autres élus sur l'équipe rêvée de la première moitié de la saison sont le cerbere Michel Giroux, des Sénateurs, Paul Peterson, du Ste-Cécile et Jean Roch Sévigny, du Ste-Marguerite, comme joueurs de défense. André Lévesque des Tiges de Ste-Marguerite, a été choisi le meilleur joueur de centre flaque à gauche de Michel Sévigny, des Canadiens et Denis Marion, des Sénateurs, à droite.

Sur la deuxième équipe, Gaby Sicard, du Ste-Cécile, a été choisi au poste de gardien de buts avec Yves Chartier, des Sénateurs et Gilles DeRepigny, du Ste-Marguerite, à la défense.



BOB LEGER

Le St-Zéphirin en vedette dans la ligue Nicolet-Yamaska

Real Beaulac, de l'équipe St-Zéphirin, domine présentement chez les compteurs de la ligue de hockey "Nicolet-Yamaska", suivant les statistiques compilées par Paul Leblond.

Beaulac, en quatre joutes, a réussi sept buts et a récolté neuf assistances pour un total de 16 points. Yves Coll et Raymond Turcotte, du St-Zéphirin également, sont égaux en deuxième place avec chacun 13 points.

Dans le classement des équipes, le St-Zéphirin est au piquet de la ligue avec un record de quatre victoires en autant de rencontres.

Classement
G P N Pts
St-Zéphirin 4 0 0 8
Nicolet 3 1 0 7
Yamaska 2 1 1 5
St-Jovite 1 1 1 3
St-François 1 1 1 3
St-Léonard 1 1 1 3
St-Michel 1 1 1 3
St-Roch 1 1 1 3
St-Vincent 1 1 1 3
St-Jean 1 1 1 3
St-Pierre 1 1 1 3
St-Étienne 1 1 1 3
St-Gilles 1 1 1 3
St-Georges 1 1 1 3
St-François 1 1 1 3
St-Léonard 1 1 1 3
St-Michel 1 1 1 3
St-Roch 1 1 1 3
St-Vincent 1 1 1 3
St-Jean 1 1 1 3
St-Pierre 1 1 1 3
St-Étienne 1 1 1 3
St-Gilles 1 1 1 3
St-Georges 1 1 1 3

Yvon Bergeron réussit quatre buts et les Sénateurs gagnent par 6 à 4

Yvon Bergeron a marqué quatre buts et s'est mérité une assistance hier soir au Colisée dans la ligue Juvenile de hockey pour permettre aux Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine de vaincre les Tiges de Ste-Marguerite 6-4.

Dans les autres joutes le St-Philippe a battu le Notre-Dame 4 à 1 pendant que le Ste-Cécile a disposé des Canadiens par un compte identique.

Bergeron compte
En marquant quatre buts, Bergeron s'est révélé l'étoile de la soirée. Cette victoire des Sénateurs leur donne encore une chance de monter en première place du circuit OTJ.

Jocelyn Dumont et Renald Desmarais ont obtenu les autres filets du clan de Bob Léger.

André Lévesque, Gilles DeRepigny, Yvon Dupont et Gaston Verville ont obtenu les autres buts.

Un paire de buts de Pierre Levesque a aidé le St-Philippe à vaincre le Notre-Dame. Michel Lamy et Michel Hébert ont récolté les autres. René-Paul Bergeron a évité le blanchissage au Notre-Dame avec l'aide de Jean Bureau et Michel Fontaine.

Dans la joute initiale, deux buts de Pierre Raymond ont aidé le Ste-Cécile à vaincre les Canadiens. François Johnson et Michel Cormier ont marqué les autres.

Michel Sévigny a évité le blanchissage aux Canadiens assisté de Jean Barrette et André Hayes.

Dans l'omnium de Los Angeles
Harney termine avec une ronde de 71 et un score de 280 pour l'emporter

LOS ANGELES (PA) — Paul Harney, incapable de remporter un championnat depuis presque cinq ans, a repoussé les pressions de tous ses rivaux, en l'emportant dans la 38^e reprise annuelle de l'omnium de Los Angeles, d'un enjeu de \$50,000. Il a terminé avec une ronde de 71 et un total de 280.

Devançant le favori Arnold Palmer par deux coups, Harney a enregistré son premier triomphe depuis l'omnium de Pensacola au printemps de 1959.

Bobby Nichols a eut un difficile coup toule de trois pieds

George Knudson, de Toronto, également, a totalisé 291 et a dû se contenter de 43.

Lors de la dernière ronde, Geiberg, Palmer, Finsterwald et Nichols ont menacé tout à tour le meneur Harney, mais ce dernier ne s'est pas laissé impressionner par la pression de ses rivaux.

Harney a ainsi récolté la première bourse de \$75,000 et Nichols, la seconde de \$40,000, tandis que les quatre golfeurs en troisième place recevaient \$2,775 chacun.

Même s'il n'a pas remporté de championnat depuis quelques années, Harney n'est pas mort de l'âge depuis 1959. Il a terminé sur un pied d'égalité avec Palmer dans la Classique Thunderbird l'an dernier et a alors récolté \$10,000 lors de son élimination. En 12 tournois, en 1963, il a amassé dix bourses officielles de \$21,877.00.

Meilleurs compteurs
Royer, SSM 93
Rebel, St. Pat's 78
Lauberté, DLS 72
Dargis, SSM 67
Garreau, STR 63



BOBBY NICHOLS (à gauche) et Paul Harney (à droite), qui se sont classés deuxième et premier respectivement lors de l'omnium de Los Angeles. Nichols s'est vu accorder une bourse de \$4,000, pendant qu'une bourse de \$7,500 était remise à Harney pour sa victoire. Harney l'a emporté sur Nichols par la faible marge d'un coup.

NOUVELLE SALLE A MANGER

MENU : en spécial le Dimanche déjeuner familial.
• STEAK minute \$1.50
• Surlonge STEAK \$2.00
• T-Bone STEAK \$2.50
• STEAK filet mignon \$2.75
• STEAK jambon à l'ananas \$1.40
• FOIE de veau \$1.40
• SAUCISSE \$1.10
• SPAGHETTI \$1.10
• HOT CHICKEN \$1.10
• CUISSE de poulet \$1.00
• POITRINE de poulet \$1.10
• 1/2 B.B.Q. \$1.75

Ouvert 24 heures par jour.

Hôtel Mont-Carmel Ltée

Route Shawinigan - Trois-Rivières FR. 5-4832

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

SPECIAL DE JANVIER Projecteur ELMO 8mm



Vérifiez ces avantages :

- Marche avant
- Marche arrière
- Arrêt sur vue
- Lentille ZOOM
- Garantie de 5 ans
- Complet avec boîtier

Prix suggéré : \$159.

SPECIAL \$119

Vous épargnez : \$40

GEORGES HEROUX

VOTRE MAISON DE CONFIANCE

1262, NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

FR 5-7303

CONVOGATIONS

Vendredi
Cap-de-la-Madeleine
9 à 11 h. 30 a.m. à l'Unité
santaire, clinique d'hygiène
dentaire.

— 0 —
2 à 4 heures p.m. à l'Unité
santaire, clinique de pédiatrie
et d'immuno-allergie contre la
diphthérie, la coqueluche et la
polio-mélie. Pour les paroissiens
de Ste-Madeleine.

Retraites fermées
Retraite conjugale des barbiers,
bouchers et épiciers à la Ma-
ison Reine des Apôtres du Cap-
de-la-Madeleine. Elle aura lieu
les 11 et 12 janvier. L'entrée
des retraits aura lieu
samedi à 8 heures et le départ
à 5 heures. Pour informa-
tion, adressez-vous à M. Wil-
son Massiotte, de Trois-Rivières.
M. Romeo Landry, du Cap-
de-la-Madeleine, M. Philias Vin-
cent, de Grand-Mère, M. Marcel
Cauchon, de La Tuque, M. Cy-
rille Frigon, de Louiseville, M.
Leo Dugré, de Shawinigan et
M. Charles Édouard Drolet, de
Shawinigan-Dur.

Marie-Réparatrice
Au couvent de Marie-Réparatrice
auront lieu les retraites
suivantes:
Du 13 au 16 janvier, pour les
Ménages de presbytère, prê-
ché par le R. P. Hermann Las-
salle, s.m.m.
Du 17 au 19 janvier, pour Jeunes
filles, prêché par le R. P.
Rosaire Blackburn, c.s.s.
Du 23 au 26 janvier, pour Jeunes
filles, prêché par le R.
P. Paul Couture, V. D.
Du 27 au 30 janvier, pour Da-
mes, prêché par le R. P. Mau-
rice Monty, s.j.
Il est recommandé de s'inscrire
à l'avance.
Couvent de Marie-Réparatrice,
2975 Boulevard Laviolette.
A la Maison Reine des Apôtres
de Drummondville.
La Maison Reine des Apôtres de
Drummondville annonce la re-
prise des retraites fermées
pour l'année 1964.
Du samedi 11 janvier au lun-
di 13, retraite pour les cou-
vents, employées d'épicerie et
jeunes filles, prêché par le R.
P. Gérard Cournoyer, s.m.m.
Du 17 au 19 janvier, pour Jeunes
filles, prêché par le R. P. Rowland
Hodgson, s.m.m.
Du 23 au 26 janvier, pour Jeunes
filles, prêché par le R. P. Gé-
rard Ouellet, s.m.m.

Le Sport
Vendredi
Trois-Rivières
Hockey — Ecole St-Jean de
Brebeuf: Dans la ligue Pee-
Wee à 7 h. 30, le Ville-Joie vs
le Brebeuf, dans la section
C.O.P.
Ligue Comté Portneuf
L'équipe St-Basile recevra la vi-
site du club Cap-Santé dans
une joute régulière du circuit
Lamothe.
Ligue Nicolet-Yamaska
A 8 heures, La Visitation vs le
St-François pendant que les
Lions de St-Grégoire joueront
contre les Reds de Ste-Moni-
que.

Louiseville
Ce soir (vendredi), à 8 heures:
Joute régulière, à la natinoire
de l'O.T.J., entre le St-Barthé-
lémy et le Royal, de la ligue
Inter-Comtés.
Shawinigan
Hockey — Une joute dans la
ligue junior "B", à 8 h. 30, à
l'arena, les Optimistes vs le
St-Croix.
Hockey — Une joute dans la
ligue junior A, à l'arena, à
7 h. 30, le club de l'école se-
condaire Immaculée Concep-
tion vs le St-Maurice.
Hockey — Une joute dans la
ligue midget, à l'arena, à 6 h.
30, l'ESIC vs le séminaire Ste-
Marie.
Rallion panier — Programme
double dans la ligue Interse-
ction senior. Au gymnase de
l'ESIC, à 6 h. 45, le Shawinigan
High School vs le séminaire
St-Maurice, et à 8 h. 15, l'école
secondaire Lionel Groulx
vs l'Institut de Technologie.

Grand-Mère
Hockey — Une joute dans la
ligue bantam, à l'arena, à 6 h.
15, les lions vs les Tigres.

ANNONCES CLASSÉES
Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant
signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne serons
pas responsables de la suite. Nous ne sommes pas responsables
des erreurs d'omissions, nous ne sommes pas responsables de la
suite. Nous ne sommes pas responsables de la suite.

TROIS-RIVIERES
1. "Evénements prochains"
Soirée Bazar
O.T.J. ST-ODILON
Le 11 janvier 1964
à 8 h 30 p.m.

2. **Cortes d'affaires**
Alcide Caron
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
Boutiques, commerces, industries,
pâtisseries, etc. (10) agents
à votre service. ALCEIDE CARON,
coursier, 80, rue St-Jacques, Trois-
Rivières. (Éditeur de la Cause Po-
pulaire, Bât. FR 5-5811 - Res.
FR 4-7774. x 2 T 56-85

LES IMMEUBLES
FAUCHER
ACHATS - VENTES - ECHANGES
Prêts, lacs, hypothèques, 75
Prix, 2000, hypothèques, 75
Propriétés résidentielles
et commerciales
Confiance, sans problèmes d'immu-
nité en toute confiance. Plusieurs
vendeurs à votre service.
JEAN-PAUL FAUCHER
coursier
1851 Ave Du Parc — FR. 4-7725
GERARD FAUCHER
agent
882 Cooke — FR. 6-3090
MAURICE FAUCHER
coursier
1870 Lajoie — FR. 4-0961
x 2 T 51-52

Frank Spénard
Immeubles
L.T.E.
Pour transactions immobilières, a-
chats et ventes, prêts, finance-
ment, administration, demandes d'au-
torisation, etc. J. P. FAUCHER,
SME V.D. BLANCHARD 378-2116
Agent ALCEIDE CARON FR 5-5811
x 2 T 56-85

CORONA TAXI
FR 4-2451
EST HEUREUX d'offrir à sa clien-
tèle un service de taxi en valeur.
Par tout, tire à même les adre-
ses reçues le soir. Notre taxi est
à votre service. Mlle Alice Lajoie
1778 Rapin, T.R. 2 T 59-102

4. **Propriétés à vendre**
Maison Modèle
A VENDRE. Somme toujours à vo-
tre disposition, pour vous faire
visiter de magnifiques maisons mo-
dèles. Venez constater la qualité de
nos propriétés. Consultez Lamy et
Fils, Tel. 4-8223, 767 Boul. Des
Patries. x 4 T 12-312

RESTAURANT
COMPTOIR LUNCH à vendre, clientè-
le établie. Bon chiffre d'affaires.
Succursale à bon prix. Aucune op-
ération financière. Réussite. FR 4-0228
x 7 T 57-66
COMMERCÉ D'AUTOMOBILES bien
situé, agence d'autos, département
de pièces, réparations, etc. Valeur
de \$14,000. Sacrifices à \$8,000.
On échangeerait pour propriété. Pour
renseignements, écrire à Case po-
stale 922, Trois-Rivières. FR 4-1262
x 2 T 56-80

EPICERIE LICENCIÉE, bien située
immédiatement, rue Des Forges 810.
rue, protégée, gares, entrée pri-
vée, entrée tranquille. — 452 Radis-
son, App. 2, ou FR 4-3170, FR 5-5811
5001.

4. Propriétés à vendre 4. Propriétés à vendre

Développement des Chenaux

Longeant le Boulevard Panoramique, face à la

Rivière St-Maurice

Maison modèle No 15

(rue Dubé)

Style Bungalow

● 3 grandes chambres

● Vaste salon avec foyer

● Salle à dîner

● cuisine moderne

● salle de bain couleur

tuiles céramiques

● fondation de béton

● Salle de lavage

Venez visiter notre projet avant

le renouvellement de votre bail.

Heures de visites : de 2 h 30 à 5 h 30 p.m. et le soir sur

appel.

POUR INFORMATIONS

ALCIDE CARON

COURTIER EN IMMEUBLES

1240 Royale, Trois-Rivières. Tél. FR 5-5811

Bureau du développement FR 5-4566

P.S. SURVEILLER NOS ANNONCES

4 T 59

17. **Terrains à vendre**

SECTEUR Ste-Marie, beau terrain

100 x 100, coin rue Pere Marquette

et Houde, Trois-Rivières. S'adresser.

Appeler 4-1117. 17 T 58-61

19. **Terres demandées**2 GRANDE piéces modernes, entre-
prises, maison neuve, L'Esplanade, 762

Hart, Trois-Rivières. 25 T 58-80

APARTEMENTS chauffés, électricité, eau

chaude, cuisine, salle de bain, 1200

Rue, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

1200, 1200, 1200, 1200, 1200, 1200

35. Meubles neufs

CAUSE

Fiançailles rompues

Amélioration de l'habillement avec

télévision MARCONI 25" d'écran, d'u-

ne valeur de \$450.

Valeur pour l'ensemble :

\$2,500.

1 réfrigérateur LEONARD 147 pi-

cu, 2 portes, zone 6, capacité

de 138 litres, 1 poêle LEONARD De

Lux, 30 p. automatique, 1 mobilier

de cuisine, table, 4 chaises, 1 ber-

ce, 1 mobilier de chambre, 1 sty-

le, 1 mobilier de grand bureau, 1

mobilier de salon, 1 mobilier, au-

tours, il vaut seul \$800. Cap FR

5-2928. 35 T 58-66

DESIER MEUBLES ENR. Cap

70 St-Georges. FR 5-3052 35 T 59

Ne manquez pas

cette occasion unique.

Premier arrivé, premier servi. En

tente gratuite jusqu'à livraison.

Premier versement, le mardi 1964,

pour si peu que \$10 par mois.

36. **Meubles usagés**

BOIS-TOUR, Fournitures, Lits, som-

miers, matelas, Radios, Tables,

chaises, Bureau, Pailles, table

de cuisine, Machines à coudre, Ju-

LES DEMERS, 281 Hertel, FR 4-5001

36 T 67-68

37. **Articles de ménage**

CHANCE UNIQUE

MOBILIER saison rose vendré "Dit-

more" air-foam nylon, mobilier di-

rectoire, mobilier chambre, etc. etc.

fini à l'huile avec bureau triple 72

po. Le tout \$475.00. Aussi poêle à

bois, 30 p. "Blaques" Refr-

gérateur 10 pi. Westinghouse, ma-

chine à coudre, stereo AM-FM. Le

tout complètement neuf, moitié

prix, à servir comme démonstrateur.

Pour appointment, signifier FR 4-

5645. 37 T 56-59

TV R.C.A. VICTOR, mobilier, radio,

en parfait ordre, valeur \$100 pour

\$50 - 2 semaines \$20 - Réfrige-

rateur "Roy" \$75. - S'adresser 606

rue Des Forges. 37 T 57-60

38. **Aménagement**

de bureau et mag.

A VENDRE, compteur à viande, ter-

re, 1 pied de long, S'adresser après

5h30 Restaurant Cap Ireno, Boite

Postale 608, 281 Hertel, Trois-Rivières.

37A. **Manufac. - Matelas**

AVIS AUX MENAGERS qui songent

à faire réparer leurs matelas.

Appeler "Provincial Matelas Enr.",

Tel. FR 5-5805, Guy Richard, 1101

1163 Chapleau. Spécialité: ma-

telas à ressorts. A 37 A T 75-76

41. **Articles de sport**

SKI-DOO

et SKI-MOBILES à vendre à terme

et à louer. S'adresser à S. J. DUBÉ

La FTQ soumet un projet de caisse provinciale de retraite d'application universelle

QUEBEC (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) soumet un projet de loi visant à créer une caisse provinciale de retraite d'application universelle. Ce projet de loi, intitulé « Loi sur la Caisse provinciale de retraite », a été présenté par le député fédéral de la circonscription de Québec-est, M. René Lévesque, lors d'une séance de la Chambre des communes.

Le projet de loi vise à créer une caisse provinciale de retraite qui serait financée par des cotisations des travailleurs et des employeurs. La caisse serait gérée par un conseil d'administration composé de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement. Les fonds de la caisse seraient utilisés pour verser des pensions de retraite aux travailleurs âgés de 65 ans et plus.

Ce sont là les principales recommandations formulées par le projet de loi. La caisse serait financée par des cotisations des travailleurs et des employeurs. Les fonds de la caisse seraient utilisés pour verser des pensions de retraite aux travailleurs âgés de 65 ans et plus.

Le projet de loi vise à créer une caisse provinciale de retraite qui serait financée par des cotisations des travailleurs et des employeurs. La caisse serait gérée par un conseil d'administration composé de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement. Les fonds de la caisse seraient utilisés pour verser des pensions de retraite aux travailleurs âgés de 65 ans et plus.

Télévision...

(suite de la page 14)

10. Un air d'accordéon. Édition métropolitaine, sports.

11. En première page. Le 13 vous informe.

12. La couleur du temps.

13. Le 13 vous informe.

14. Le 13 vous informe.

15. Le 13 vous informe.

16. Le 13 vous informe.

17. Le 13 vous informe.

18. Le 13 vous informe.

19. Le 13 vous informe.

20. Le 13 vous informe.

21. Le 13 vous informe.

22. Le 13 vous informe.

23. Le 13 vous informe.

24. Le 13 vous informe.

25. Le 13 vous informe.

26. Le 13 vous informe.

27. Le 13 vous informe.

28. Le 13 vous informe.

29. Le 13 vous informe.

30. Le 13 vous informe.

31. Le 13 vous informe.

32. Le 13 vous informe.

33. Le 13 vous informe.

34. Le 13 vous informe.

35. Le 13 vous informe.

36. Le 13 vous informe.

37. Le 13 vous informe.

38. Le 13 vous informe.

39. Le 13 vous informe.

40. Le 13 vous informe.

41. Le 13 vous informe.

42. Le 13 vous informe.

43. Le 13 vous informe.

44. Le 13 vous informe.

45. Le 13 vous informe.

46. Le 13 vous informe.

47. Le 13 vous informe.

48. Le 13 vous informe.

49. Le 13 vous informe.

50. Le 13 vous informe.

51. Le 13 vous informe.

52. Le 13 vous informe.

53. Le 13 vous informe.

54. Le 13 vous informe.

55. Le 13 vous informe.

56. Le 13 vous informe.

57. Le 13 vous informe.

58. Le 13 vous informe.

59. Le 13 vous informe.

60. Le 13 vous informe.

61. Le 13 vous informe.

62. Le 13 vous informe.

63. Le 13 vous informe.

64. Le 13 vous informe.

65. Le 13 vous informe.

66. Le 13 vous informe.

67. Le 13 vous informe.

68. Le 13 vous informe.

69. Le 13 vous informe.

70. Le 13 vous informe.

71. Le 13 vous informe.

72. Le 13 vous informe.

73. Le 13 vous informe.

74. Le 13 vous informe.

75. Le 13 vous informe.

76. Le 13 vous informe.

77. Le 13 vous informe.

78. Le 13 vous informe.

79. Le 13 vous informe.

80. Le 13 vous informe.

81. Le 13 vous informe.

82. Le 13 vous informe.

83. Le 13 vous informe.

84. Le 13 vous informe.

85. Le 13 vous informe.

86. Le 13 vous informe.

87. Le 13 vous informe.

88. Le 13 vous informe.

89. Le 13 vous informe.

90. Le 13 vous informe.

91. Le 13 vous informe.

92. Le 13 vous informe.

93. Le 13 vous informe.

94. Le 13 vous informe.

95. Le 13 vous informe.

96. Le 13 vous informe.

97. Le 13 vous informe.

98. Le 13 vous informe.

99. Le 13 vous informe.

100. Le 13 vous informe.

La femme...

(suite de la page 8)

Le projet de loi vise à créer une caisse provinciale de retraite qui serait financée par des cotisations des travailleurs et des employeurs. La caisse serait gérée par un conseil d'administration composé de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement. Les fonds de la caisse seraient utilisés pour verser des pensions de retraite aux travailleurs âgés de 65 ans et plus.

Le projet de loi vise à créer une caisse provinciale de retraite qui serait financée par des cotisations des travailleurs et des employeurs. La caisse serait gérée par un conseil d'administration composé de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement. Les fonds de la caisse seraient utilisés pour verser des pensions de retraite aux travailleurs âgés de 65 ans et plus.

Marché commun, CEEA et Euratom se fusionneraient avant la fin de 1964

STRASBOURG (Reuters) — On déclare dans les milieux des communautés européennes que selon toute probabilité les trois communautés — Marché commun, CEEA et Euratom — opèrent leur fusion avant la fin de 1964.

Les exécutifs des communautés européennes ont déclaré qu'ils ont décidé de fusionner les trois communautés avant la fin de 1964. La fusion des trois communautés créerait une entité unique qui serait responsable de la politique économique, sociale et culturelle de l'Europe.

HENRI

BLONDINETTE

GIGI

MANDRAKE

LE FANTOME

GRAND COMBAT CE SOIR

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

LE FANTOME

La Caisse...

(suite de la page 13)

tout notre possible pour ne pas décevoir nos sociétaires qui ont beaucoup misé sur notre Caisse. Présentement, comme nous l'avons mentionné plus haut, nous sommes classés au troisième rang par ordre d'importance, mais à l'avenir nous ambitionnons de ne pas nous limiter à ce stage. Nous allons essayer au moins de nous rapprocher de la tête le plus possible.

La Caisse Notre-Dame, en 35 années d'existence, a accompli des efforts des plus audacieux. C'est ce qui prouve que la bonne initiative des dirigeants de la Caisse n'a pas été rejetée de la part des Trifluviens de la paroisse Notre-Dame. L'avenir seul dira si la Caisse Notre-Dame jouira dans le futur de l'essor qu'elle a connu depuis plus de trois décades. Tous les Trifluviens se rendent de plus en plus compte de la réalité. Les statistiques de la Caisse Notre-Dame sont là pour le prouver. Cette essor est dû aux personnes qui ont eu confiance en l'avenir des petits épargnants, ils ne sont pas restés indifférents aux problèmes qui pouvaient se poser. Ils ont tous travaillé pour former aujourd'hui l'une des plus belles Caisse Populaires de Trois-Rivières et même du Québec.

La parenté...

(Suite de la page 3)

pour apaiser leur rancune ou leur colère.

Si je n'aime pas à servir d'intermédiaire dans les querelles de voisinage cela ne m'empêche pas de m'intéresser à votre problème. Cette personne qui donne des mauvais conseils et sème la discorde dans la famille n'a sûrement pas l'esprit chrétien. Ce n'est pas parce qu'elle communique tous les dimanches qu'elle est une bonne personne. Elle connaît bien des saintes et pieuses personnes qui ne disent jamais de mal de qui que ce soit.

Mais le plus persuadé que si vous n'avez rien à vous reprocher, personne ne croira les mensonges de ces jalouses. Traitez-les par le dédain, riez-en, mais ne leur laissez pas l'occasion de vous nuire. Elles ne vous nuiront pas si vous ne leur donnez rien à dire.

Le Richelieu...

(suite de la page 11)

Réal Lamothe, celui qui chantait M. Philippe Francœur, continuera à occuper la lourde charge de trésorier mais comme les présidents, il aura plusieurs confrères pour le second.

La Commission...

(Suite de la page 11)

1er février 1962, \$40.000; 1er février 1963, \$45.000; 1er février 1964, \$45.000. Les commissions qui seront faites pour des obligations à court terme ne seront pas prises en considération.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations, capital et intérêts, courus, s'il y a lieu, par chèque, payable au pair au C.D. de la Capitale. Le capital et les intérêts seront payables à toutes les succursales, dans la province de Québec, de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt ainsi qu'au bureau principal de ladite banque, à Toronto. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à un pour cent du montant de l'emprunt et devra spécifier si le prix offert comprend ou ne comprend pas les intérêts courus sur les obligations au moment de leur livraison.

AUX LECTRICES...

Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes. Veuillez par lettre personnelle, indiquer le nom de votre pseudonyme et adresser à: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Verticalement:

- Personnes montrant leur désapprobation
- Décision de mettre fin à
- Adverbe inverse
- Instrument de levage
- Pronom russe
- Différence — Sortes de saucisses
- Adverbe inverse — En pointe — Impersonnel
- Nom chimique pour conserver
- Préposition
- Dans une phrase liturgique — Muni — Exclamation
- Ordre de partir — Qui sert
- Alerte — Ce qui appartient aux jeunes
- Sans valeur — Negation
- Article
- Choix entre plusieurs
- Parenté

Horizontalement:

- Somptuosité
- Fruit — Aperçu
- Attache — Découvert à certains
- Terrain isolé — Dans la matinée — Convient
- Amène chez l'atome un grand dégagement de chaleur — Personnel
- Continu — Pronom — Infinitif
- Note — Dont on a pris connaissance — Petite baie

Solution d'hier

- HORIZONTALEMENT**
- MATÉRIALISTE
 - ED — MENTIR
 - ROLE — LOS — ARE
 - VROMBR — STE
 - LECTEURS
 - ITINÉRAIRE
 - LISE — ET — PO
 - LO — GIT — NIGER
 - ENCADRE — TERRE
 - TEINT — AI
 - SALIE — TE
 - AF — MELANGE
- VERTICALEMENT**
- MÉRVEILLEUSE
 - ADORATION
 - LOUIS — CELA
 - MI — NEGATIF
 - RO — BLEH — IDÉE
 - LIER — TRI
 - AMORCE — ENTE
 - LES — TIEN — TEL
 - IN — SERTIE
 - STATUE — GRAIN
 - TIRER — PERI
 - ERE — STORE — DE

METEO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal et Ottawa: nuageux avec légères pluies de neige occasionnelles. Plus froid. Vents de l'ouest ou du nord-ouest de 20 à 25 milles à rafales de 35 milles. Les températures à Montréal et Ottawa se maintiendront aux environs de 20 toute la journée.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Laurentides et St-Maurice: plus froid. Chutes de neige légères. Vents de l'ouest ou du nord-ouest de 20 à 25 milles à rafales de 35 milles. Les températures descendront à 25 à midi après avoir été de 30 pendant la nuit. A St-Agathe, la température devrait descendre à 15 ce matin. La Tuque 20.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Saguenay: plus froid. Plus de neige et de pluie verglaçante dans la matinée. Plus froid. Vents de l'ouest ou du nord-ouest de 20 milles à rafales de 30 milles ce matin. Les températures descendront à 25 à midi après avoir été de 30 pendant la nuit. A St-Agathe, la température devrait descendre à 15 ce matin. La Tuque 20.

NECROLOGIE

MILOT — A Yamachiche le 7 janvier 1964 est décédée à l'âge de 71 ans et 9 mois, Mme Donat E. Milot, née Palmena Bellemare, demeurant à Yamachiche.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Marielle; ses fils Raymond, marié à Liliane Boivin, Vital, marié à Rita Chesney, Bertrand, marié à Fernande Desjardins; une sœur, Yvette (Mme Roger L. Desjardins); ses beaux-frères: Roger L. Desjardins de Yamachiche, Eugène Milot de Montréal; ses belles-sœurs: Mmes Hélène, Cécile et Emilienne Milot de Montréal, Mme Eugène Milot de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu le 11 janvier. Le convoi funéraire partira du Salon Omer St-Louis et Fils, Yamachiche, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Yamachiche où le service funéraire sera chanté à 10 heures et de la au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Service anniversaire

ROUSSEAU — A Belgoville, le 9 janvier 1964 est décédée à l'âge de 65 ans et trois mois, M. Napoléon Rousseau, époux de Marie-Louise Frappier, demeurant à 4, rue St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: André, marié à Thérèse Robillard de Lanoraie; Jean-Marie, marié à Mariette Lupien de Belgoville; Denis, marié à Madeleine Martel de Shawinigan; Pierre-Francis, marié à Huguette Fournier de Shawinigan; Lucien, marié à Rosaline Tremblay de Baie Shawinigan; Marcel, marié à Lucienne Duchemin de Shawinigan-Sud et Jean-Guy de Belgoville; ses filles: Mme Maurice Parent de Montréal, née Denise; Mme Grégoire Carpentier née Julie de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Yvon Rousseau de Shawinigan-Sud, M. Auguste Rousseau de Shawinigan, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Majorque Lafrenière née Alma; Mme Yvonne Pellerin née Françoise de Châteauguay; Mme Maurice Pellerin née Françoise de Montréal; ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Rousseau de Baie Shawinigan, M. et Mme Robert Rousseau

L'hôpital Comtois compte dix années d'existence

LOUISEVILLE (M.B.) — L'Hôpital Comtois comptera 10 ans d'existence, cette année. L'ouverture de cette institution avait eu lieu, le 15 octobre 1954 et son nom rappelle le souvenir d'un ancien évêque du diocèse de Trois-Rivières, Mgr Comtois.

Cet édifice, construit par le gouvernement provincial de l'époque, au coût de \$850.000, appartient à un syndicat laïc, mais il est confié aux Servantes du Saint-Cœur de Marie, communauté fondée à Paris, en 1860.

L'arrivée des quatre premières religieuses eut lieu, le 8 mars 1954. Leur supérieure, et la première à Comtois, fut Mère Sainte-Germaine (Alice Paquet), de Portneuf.

Le 13 mai 1964 marquait l'installation de la communauté dans l'hôpital, et le 22 du même mois, c'était, par le curé de la paroisse, le chanoine Donat Baril, la bénédiction de la petite chapelle.

Le 28 mai 1954, organisation du bureau médical et le président en est le Dr Rodrigue La-Tour, le vice-président, Dr Avellan Dalecourt, alors que le secrétaire en est le Dr Yvon Morinville.

Quant à la bénédiction solennelle de l'hôpital elle eut lieu le 19 septembre, présidée par l'évêque, assisté de nombreuses personnalités ecclésiastiques, politiques et médicales.

L'ouverture proprement dite de cette institution date du 15 octobre 1954. Ce furent les réceptions des premiers patients et le premier prêtre à y être hospitalisé fut le nouveau curé de St-Paul du Grand-Mère, alors supérieur-fondateur du Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan, le chanoine Raymond Langevin. En tout, sept patients furent reçus et hospitalisés en cette journée du 15 octobre 1954.

On ne devait pas tarder à remplir les 70 lits, les six chambres de pédiatrie et les 23 berceaux de la pouponnière.

Il y aura donc dix ans, en 1964, que ces heureux événements prenaient place à Louiseville. Cette institution comptait une lacune existant depuis longtemps. Elle compte pour l'une des plus modernes de la province et les services y sont à la hauteur de toutes les situations.

Yamachiche en revue

La population totale de la localité de Yamachiche atteint 2.362 personnes. Cette population est répartie dans 526 familles. Au cours de la dernière année, il y a eu 17 mariages, 45 naissances et 43 sépultures.

Le lien paroissial de cette paroisse a fait toilette neuve pour la dernière publication. Il est de plus en plus vivant et sert avantageusement les paroissiens de l'endroit.

Les paroissiens de la Mission d'Yamachiche ont bénéficié d'une très belle messe de Minuit à Noël et surtout d'un sermon très approprié de la part du R. P. Alain Bergeron.

J. SYLVIO VILLEMURE
MARCHAND
DE NOUVEAUTÉS

673 Ste-Anne
TEL. 296-3331
Yamachiche

JEAN VILLEMURE
C.D.A. Ass.

Assurances générales
VIE — FEU — VOL
AUTOMOBILE
RESPONSABILITÉ — ETC.
670 Ste-Anne
TEL. 296-3934
Yamachiche



(Photo Gilles Berthiaume)

MEMBRES DU CONSEIL de ville et citoyens de La Tuque se sont rencontrés en l'après-midi de la Fête des Rois pour le traditionnel échange des vœux de la nouvelle année. Sur la photo ci-dessus prise dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville nous remarquons, de gauche à droite: Me Rodolphe Roy, M. Omer Veillette, qui offre ses vœux à S.H. le maire Lucien Filion, l'ex-échevin Alfred Bolduc, l'ex-échevin Maurice Larouche et M. Dominique Paré.

Rencontre profitable pour tous

LA TUQUE — Les citoyens et contributables ont répondu nombreux à l'invitation des membres du conseil de ville d'aller échanger avec eux les vœux de la nouvelle année à l'occasion de la traditionnelle réception de la fête des Rois, à l'hôtel de ville.

Le premier magistrat de la ville de La Tuque, S. H. le maire Lucien Filion a souhaité à tous les citoyens de notre ville une année meilleure et plus prospère en 1964 que durant celle qui vient de se terminer.

Tous les membres du conseil étaient présents à cette ren-

contre avec les citoyens de la ville, de même que le chef de l'administration municipale, M. Léo-A. Archambault.

Après avoir serré la main aux autorités municipales, les citoyens ont trinqué joyeusement et copieusement à la santé de tous et à la prospérité de la ville de La Tuque.

Avant cette réception qui était prévue pour 8 h. 30, lundi après-midi, les membres du conseil ont également fait la tournée des autorités religieuses et civiles comme le veut la coutume. Cette randonnée d'échanges de vœux les a conduits auprès des curés des deux paroisses catholiques, le chanoine Louis Ca-

ron, curé de St-Zéphirin et M. l'abbé Léo Paquin, curé de Marie-Médatrice, puis chez le R. V. A. M. Ascock, pasteur de la paroisse St. Andrew's. Ils se sont rendus par la suite à la demeure du député du comté de St. Maurice - Lafleche, Me C. Romulus Ducharme pour lui offrir leurs meilleurs vœux.



(Photo Gilles Berthiaume)

LES AUTORITES municipales de La Croche ont voulu créer une nouvelle tradition cette année en convoquant les contribuables à venir échanger les vœux du Nouvel An à l'occasion d'une petite cérémonie qui a eu lieu, dimanche dernier, à la salle municipale de cette localité. Sur la photo ci-dessus, nous remarquons le maire Emilio Audy qui s'est avancé pour souhaiter des meilleurs vœux à deux des contribuables de la paroisse, son père et sa mère, M. et Mme Emile Audy.

Le Jeune Commerce tiendra sa réunion régionale à La Tuque

LA TUQUE — La 4e assemblée régionale des Jeunes Chambres de la Mauricie se tiendra dans notre ville, dimanche, le 12 janvier.

Il faut donc s'attendre à ce que des représentants des Jeunes Chambres de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère, Louiseville, La Tuque, St-Tite, St-Isidore, Ste-Anne-de-la-Pérade, Ste-Thérèse, et St-Alexis, des Monts, assistent à ces assemblées et viennent visiter notre ville.

La rencontre aura lieu à l'école de Métiers et débutera à 130 heures de l'après-midi.

Cette importante assemblée des Jeunes Chambres de la Mauricie donnera lieu également à la tenue du banquet du Bureau des Gouverneurs des Jeunes Chambres de notre région. Cette réception offerte et présidée par le président actuel du Bureau, M. Marcel Goulet, industriel de notre ville, aura lieu à la salle Vermillon de l'hôtel Windsor.

En plus des membres des exécutifs des Jeunes Chambres de la région, M. Robert Boulet, président régional et les membres de l'exécutif régional assisteront à ce banquet. Il y aura évidemment les membres du Bureau des Gouverneurs et quelques autres invités de marque.

Mariage princier

COPENHAGUE (Reuters) — Le mariage de la princesse Anne-Marie de Danemark avec le prince héritier Constantin de Grèce sera célébré à Athènes en janvier 1965, a-t-on annoncé hier à la cour danoise.

Pour le moment du moins

Le gouvernement provincial n'est pas intéressé à l'achat de l'hôtel de ville

LA TUQUE — Le gouvernement provincial n'est pas intéressé à l'achat de l'hôtel de ville de La Tuque. Le conseil a pris connaissance, lors de sa dernière séance, d'une lettre-reponse de l'honorable René St-Pierre, ministre des Travaux publics, qui informait le conseil que son ministère ne songe pas, pour le moment, à acheter l'édifice actuel de l'hôtel de ville de La Tuque, mais qu'il garde en filière l'offre de la municipalité au cas où le gouvernement serait un jour intéressé à grouper ses services à La Tuque sous un seul toit.

Commerciale, en plein centre de La Tuque. Cette mesure aurait permis aux autorités municipales d'avoir un aperçu du montant que pourrait rapporter la vente de l'hôtel de ville et figurer par la suite ce qu'il en coûterait aux contribuables pour la

construction d'un édifice neuf. Ce projet demeure donc sur la table du conseil pour la nouvelle année et il nous sera possible au cours de 1964 de savoir si nos édiles municipaux feront suite aux recommandations du gerant.

Dixième anniversaire du centre récréatif St-Antoine

LOUISEVILLE (M.B.) — Le

Centre Récréatif St-Antoine fêtera, cette année, son dixième anniversaire de fondation. Ceci en date du 29 février pour se terminer le 7 mars suivant. Un comité spécial des fêtes sera constitué et cet organisme aura comme but premier de faire connaître au grand public les avantages des loisirs dans une ville comme Louiseville.

D'importantes manifestations présideront à cet événement de fondation du Centre Récréatif St-Antoine dont le gerant actuel est M. Napoléon Doyon, depuis quelques années.

Un concours, incluant la présence de princesses, sera lancé, afin de connaître, éventuellement, la Reine des Sports du Centre Récréatif St-Antoine. Toutefois, ces jeunes filles devront communiquer avec la direction du Centre au plus

tard, le 14 janvier.

Un peu d'histoire Les débuts de ce Centre remontent au 9 mars 1953 alors que la Fabrique St-Antoine de la Rivière du Loup décidait d'acheter l'édifice des Chevaliers de Colomb, sis sur la rue Ste-Marie, au coût de \$25.000. On transformait, par la suite, en centre d'amusement et de loisirs cette construction qui fut appelée: "Centre Récréatif St-Antoine".

Le conseil 2783 des Chevaliers de Colomb avait auparavant, avant de s'installer à cet endroit du Centre, acheté la résidence de M. Hormidas Proulx, qui est devenue avec ces transformations et agrandissements, le Centre actuel. Ces lieux sont des plus arborés et la jeunesse les fréquente assidûment. Une discipline de premier ordre y régit et un aumônier y est as-

Chez Lessard & Neilson

PRIX SPECIAUX SUR TOUS LES MATELAS SIMMONS ETIQUETTES "ECHANTILLON DU MAGASIN"

RABAIS DE \$30
SUR LE FAMEUX MATELAS
SIMMONS DEEPSLEEP™

PRIX NORMAL \$79.50
RÉDUIT \$49.50
À

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE SIMMONS DEEPSLEEP À PRIX RÉDUIT!

Ce matelas de la plus haute qualité, qui s'est toujours vendu \$79.50, vous est maintenant offert pour \$49.50 seulement. Vous économisez donc \$30.00. Vous pouvez même économiser \$60.00 si vous achetez en même temps le sommier assorti. Le Deepsleep, fabriqué par les experts de Simmons, comporte 405 ressorts spirales exclusifs Adjusto-Rest™; il est recouvert d'un élégant tissu rayé, lisse ou capitonné. Sa bordure préfabriquée lui gardera sa forme pendant de longues années.

Autre aubaine: matelas piqué Deepsleep de luxe — seulement \$59.50

Un lit complet pour seulement \$69.50
LE 'DREAM KING'

MATELAS PIQUÉ ET SOMMIER SUR PIEDS (largeur: 3'3")

Le matelas 'Dream King' comporte plus de 250 ressorts spirales Adjusto-Rest; il est recouvert d'un joli damas de rayonne piqué fin. Il est livré avec sommier sur pieds assorti. Pour embellir votre chambre, Simmons vous propose (en supplément) un choix de 3 élégantes têtes de lit recouvertes de vinyle.

Une autre aubaine sensationnelle:
LE SOFA-LIT HIDE-A-BED 'MONTEREY'

Grâce à son mécanisme compensé, cet élégant sofa se transforme, sans effort, en un lit moelleux. Grand choix de tentures mode. Confortable matelas Simtex, grandeur 7'6" double. Seulement \$199.50

Lessard & Neilson Ltee
1530, NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES FR 6-3796

Seul... SAM peut faire ça!

JACKET DE SKI EN NYLON PIQUÉ

DAMES
Valeur régulière \$12.95
780
PRIX SAM

HOMMES
Valeur régulière \$13.95
880
SAM PRIX



180, De Grandmont Cap-de-la-Madeleine